

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2022



Cette publication a été préparée par :

Frédéric Hamelin, économiste

Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :

Pierre Bisson, économiste

Et avec la collaboration de :

Nikolas Girard, économiste

Gisèle Lapointe, adjointe administrative

Sous la direction de :

Mawana Pongo, directeur

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des politiques et de l'analyse économiques

710, place D'Youville, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4

Courrier électronique : dpae@economie.gouv.qc.ca

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-93484-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2022

AVANT-PROPOS

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* vise à donner un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie et l'entrepreneuriat.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses dimensions. Ces thèmes, qui couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans, permettent de cerner les tendances fondamentales dans les différentes régions.

La présentation est simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux et les régions administratives.

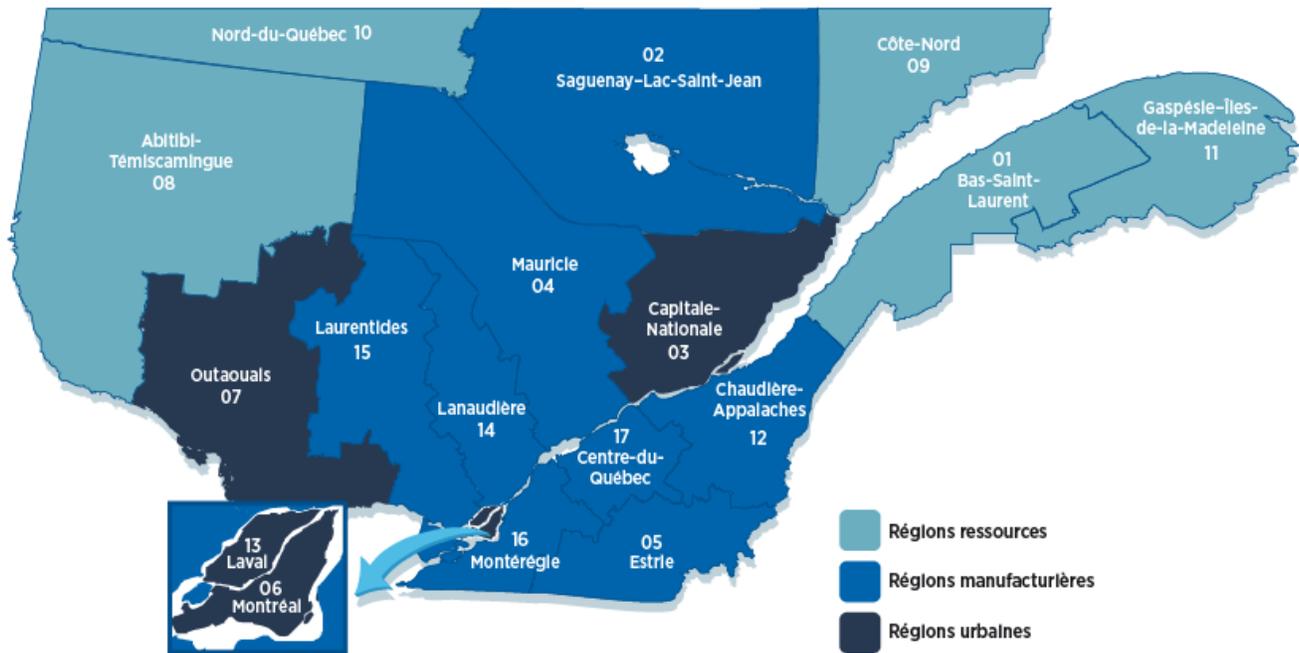
Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	4
Carte des régions administratives du Québec.....	7
Présentation des régions.....	7
Chapitre 1 – Économie.....	11
1.1 Développement économique.....	12
1.2 Produit intérieur brut.....	15
1.3 Produit intérieur brut par habitant.....	18
1.4 Productivité.....	21
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant.....	24
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant.....	27
1.7 Transferts gouvernementaux.....	30
Chapitre 2 – Structure industrielle.....	33
2.1 Diversité industrielle.....	34
2.2 Établissements par grands secteurs d’activité.....	37
2.3 Établissements en fonction de la taille.....	40
2.4 Produit intérieur brut en fonction de la catégorie d’industries.....	43
2.5 Emploi par grands secteurs d’activité.....	46
2.6 Emploi par domaines de fabrication.....	49
2.7 Emploi par grands groupes de services.....	52
Chapitre 3 – Investissement.....	55
3.1 Investissement des secteurs privé et public.....	56
3.2 Investissement en fonction de la catégorie de dépenses.....	59
3.3 Investissement en fonction de la catégorie d’industries.....	62
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle.....	65
3.5 Investissement dans la construction résidentielle.....	68
Chapitre 4 – Marché du travail.....	71
4.1 Emploi.....	72
4.2 Taux d’emploi.....	75
4.3 Taux de chômage.....	78
4.4 Taux de postes vacants.....	81
4.5 Niveau de scolarité des personnes en emploi.....	84
4.6 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d’un emploi.....	87
Chapitre 5 – Démographie.....	90
5.1 Structure de la population.....	91
5.2 Évolution de la population et perspectives.....	94
5.3 Migration interrégionale par groupes d’âge.....	97
5.4 Rapport de dépendance démographique.....	100
5.5 Indice de remplacement.....	103

Chapitre 6 – Entrepreneuriat.....	106
6.1 Présence des entrepreneurs	107
6.2 Présence des femmes entrepreneures	110
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs.....	113
6.4 Revenu des entrepreneurs.....	116
Annexe.....	119

CARTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC



PRÉSENTATION DES RÉGIONS

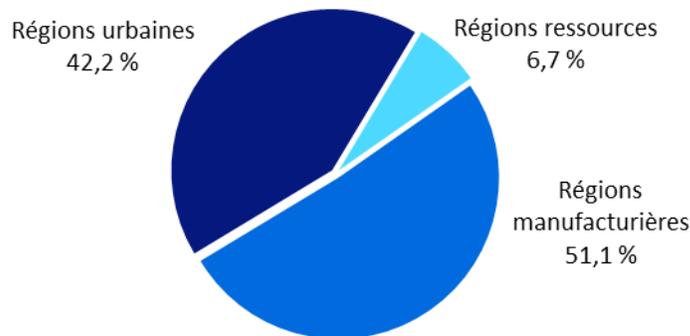
Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, dont la création remonte à 1997. Par ailleurs, en juillet 2021, les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées. Les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé officiellement de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- **Les régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Elles regroupent 6,7 % de la population et génèrent 7,6 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie de ces régions est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, lesquelles sont acheminées en majeure partie à l'extérieur du Québec.
- **Les régions manufacturières** regroupent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 51,1 % de la population québécoise et 40,0 % du PIB, ces régions constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour les régions urbaines étant donné leur proximité. Le secteur manufacturier occupe généralement une place importante dans ces régions.
- **Les régions urbaines** comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles comptent 42,2 % de la population, mais leur participation à l'économie du Québec se chiffre à 52,4 %. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

Graphique 1

Poids démographique¹, selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage)



1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021, celles-ci officialisent le transfert des MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi de la Montérégie à l'Estrie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau I
Population, superficie et économie, 2021

Région administrative	Population	Poids	Superficie	Densité	Poids
	Habitants	démographique %	terrestre km ²	hab./km ²	économique ¹ %
01 Bas-Saint-Laurent	199 097	2,3	22 185	9,0	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	279 949	3,3	95 760	2,9	2,8
03 Capitale-Nationale	761 029	8,8	18 644	40,8	9,9
04 Mauricie	277 384	3,2	35 448	7,8	2,4
05 Estrie	499 197	5,8	10 196	49,0	3,3
06 Montréal	2 025 928	23,5	498	4 068,1	34,8
07 Outaouais	404 265	4,7	30 469	13,3	3,7
08 Abitibi-Témiscamingue	148 242	1,7	57 337	2,6	2,0
09 Côte-Nord	90 543	1,1	236 665	0,4	1,7
10 Nord-du-Québec	46 673	0,5	707 112	0,1	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	92 072	1,1	20 272	4,5	0,8
12 Chaudière-Appalaches	438 106	5,1	15 074	29,1	4,4
13 Laval	443 192	5,2	246	1 801,6	4,1
14 Lanaudière	535 230	6,2	12 308	43,5	3,7
15 Laurentides	647 179	7,5	20 548	31,5	5,6
16 Montérégie	1 460 933	17,0	11 112	131,5	15,3
17 Centre-du-Québec	255 476	3,0	6 921	36,9	2,5
Ensemble du Québec	8 604 495	100,0	1 300 795	6,6	100,0
Régions ressources	576 627	6,7	1 043 571	0,6	7,6
Régions manufacturières	4 393 454	51,1	207 367	21,2	40,0
Régions urbaines	3 634 414	42,2	49 857	72,9	52,4

Note: Les données de la population tiennent compte des nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021, celles-ci officialisent le transfert des MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi de la Montérégie à l'Estrie. Les données du poids économique ne tiennent pas compte de ces nouvelles limites.

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2020 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

CHAPITRE 1 – ÉCONOMIE

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie dans son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus pour les comparaisons régionales :

- Le développement économique;
- Le produit intérieur brut;
- Le produit intérieur brut par habitant;
- La productivité;
- Le revenu primaire des ménages par habitant;
- Le revenu disponible des ménages par habitant;
- Les transferts gouvernementaux.

1.1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la meilleure performance d'une région par rapport aux autres régions.

Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

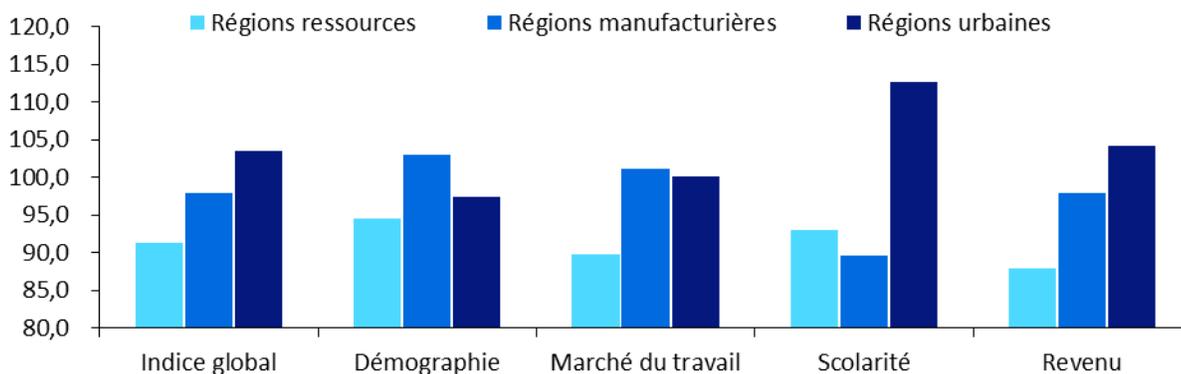
Blocs régionaux

Par le passé, les régions urbaines ont toujours affiché un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont d'habitude suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2020, au chapitre de la démographie, les régions manufacturières (103,0) affichaient un résultat supérieur à la moyenne québécoise. Les régions urbaines (97,4) et les régions ressources (94,4) se situaient, respectivement, à près de 6 et 9 points d'indice des régions manufacturières.
- Au chapitre du marché du travail, les régions manufacturières (101,2) et les régions urbaines (100,2) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec. Le sous-indice des régions ressources (89,8), quant à lui, s'arrêtait à plus de 10 points au-dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité, il était nettement plus élevé dans les régions urbaines (112,6) que dans les régions manufacturières (89,6) et les régions ressources (93,0). Près de 20 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions manufacturières.
- Enfin, du côté du sous-indice du revenu, les régions urbaines (104,2) arrivaient en premier, suivies des régions manufacturières (98,0), puis des régions ressources (87,8). Plus de 16 points d'indice séparaient les régions urbaines des régions ressources.

Graphique 2

Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2020
(en points d'indice [Québec = 100])



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

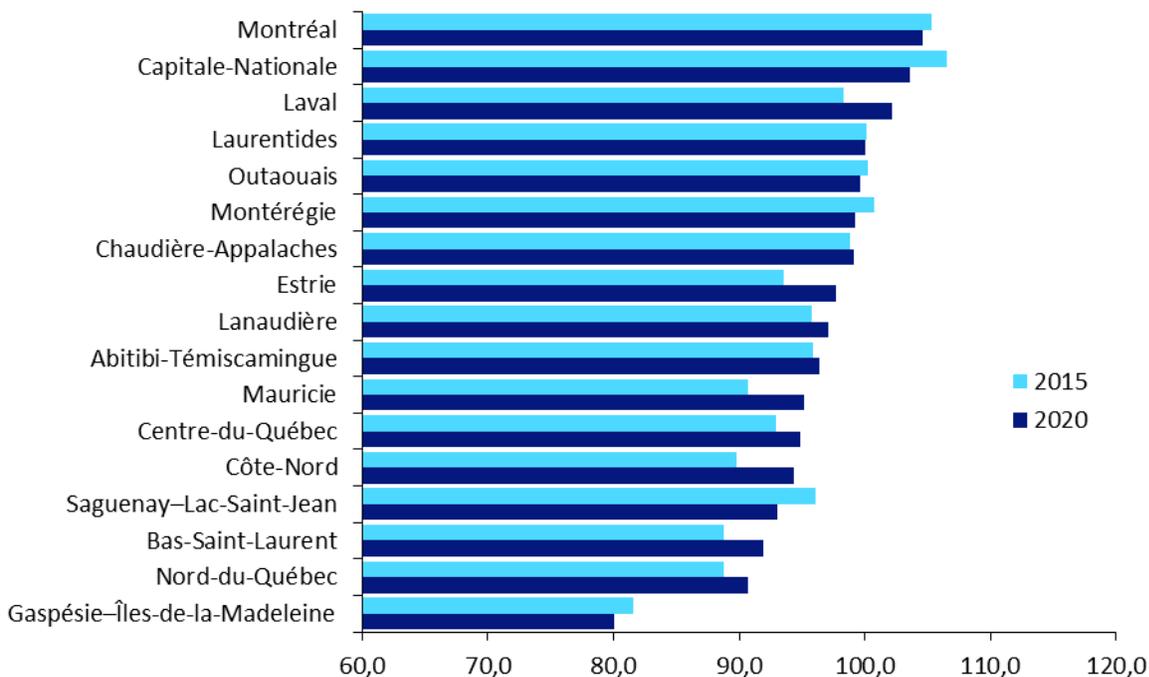
Régions administratives

- En 2020, au Québec, trois régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Montréal arrivait en tête (104,6), suivie de la Capitale-Nationale (103,6) et de Laval (102,2).
- Par rapport à 2015, c'est dans les régions de la Mauricie, de la Côte-Nord et de l'Estrie (respectivement +4,5, +4,5 et +4,2 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- À l'inverse, les indices du Saguenay–Lac-Saint-Jean (-3,0 points d'indice), de la Capitale-Nationale (-2,9 points) et de la Montérégie (-1,6 point) ont reculé le plus. Dans le cas du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le recul par rapport au résultat de l'année 2015 provient principalement de la scolarité (-12,3 points).
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus en 2020 par rapport à 2015. Néanmoins, parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a augmenté dans les régions manufacturières et les régions ressources (+1,7 point et +0,2 point respectivement), alors que les régions urbaines ont connu une baisse durant cette période (-0,5 point d'indice).

Graphique 3

Indice de développement économique, selon les régions administratives¹, 2015 et 2020

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2020)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau II
Indice de développement économique, 2015 et 2020

Région administrative ¹	Indice		Écart	Thèmes (2020)			
	2015	2020	2015-2020	Démo- graphie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100		En points d'indice	Québec = 100			
01 Bas-Saint-Laurent	88,8	91,9	3,1	97,7	88,7	99,0	82,1
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	96,1	93,0	-3,0	96,9	91,3	95,1	88,8
03 Capitale-Nationale	106,5	103,6	-2,9	100,6	101,5	109,0	103,5
04 Mauricie	90,7	95,2	4,5	105,3	93,0	101,6	80,8
05 Estrie	93,6	97,7	4,2	107,2	98,5	92,5	92,6
06 Montréal	105,3	104,6	-0,7	95,8	100,0	116,8	105,8
07 Outaouais	100,2	99,6	-0,6	99,8	99,2	98,1	101,3
08 Abitibi-Témiscamingue	95,9	96,3	0,4	92,7	99,1	93,3	100,4
09 Côte-Nord	89,8	94,3	4,5	90,8	97,2	92,5	96,7
10 Nord-du-Québec	88,7	90,7	1,9	80,1	109,5	89,7	83,3
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	81,6	80,1	-1,5	101,0	66,6	80,3	72,4
12 Chaudière-Appalaches	98,8	99,1	0,3	100,0	108,9	91,4	96,2
13 Laval	98,3	102,2	3,9	97,2	100,0	111,0	100,4
14 Lanaudière	95,8	97,1	1,2	105,0	108,3	80,2	94,7
15 Laurentides	100,1	100,0	-0,1	108,1	92,4	98,8	100,9
16 Montérégie	100,8	99,2	-1,6	100,9	103,8	85,5	106,7
17 Centre-du-Québec	92,9	94,9	2,0	99,8	101,7	90,9	87,1
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	89,6	91,3	1,7	94,4	89,8	93,0	87,8
Régions manufacturières	97,8	98,0	0,2	103,0	101,2	89,6	98,0
Régions urbaines	104,1	103,6	-0,5	97,4	100,2	112,6	104,2

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyses économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1.2 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut¹ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

Ensemble du Québec

En 2020, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 418,7 milliards de dollars. Des années 2015 à 2020, il a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,2 %.

Blocs régionaux

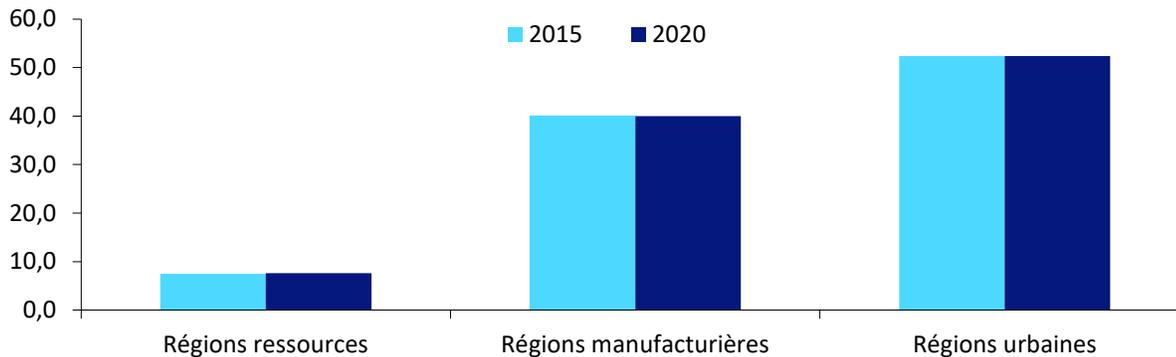
La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable des années 2015 à 2020. Les régions urbaines obtiennent la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- En 2020, les régions urbaines représentaient 52,4 % du PIB du Québec, soit le même pourcentage que celui de l'année 2015. La part des régions manufacturières a peu varié (-0,1 point) au cours de cette période pour atteindre 40,0 % en 2020. Les régions ressources sont également restées stables, puisque leur part est passée de 7,5 % à 7,6 %.
- Des années 2015 à 2020, les régions ressources ont affiché la plus forte croissance économique (+3,6 % par année). Les régions urbaines et les régions manufacturières ont enregistré une croissance (respectivement +3,2 % et 3,1 %) semblable à celle de l'ensemble du Québec (+3,2 %).

Graphique 4

Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en pourcentage)



Estimations provisoires pour 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

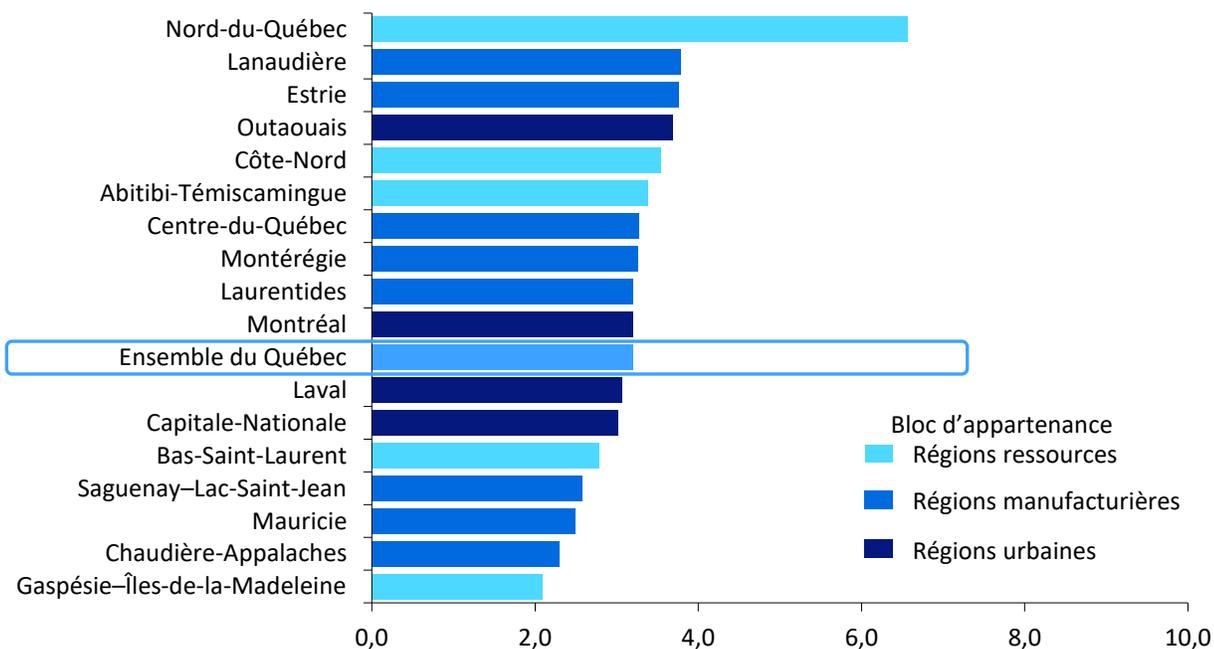
Régions administratives

- En 2020, la région de Montréal représentait 34,8 % de l'économie québécoise. Si l'on y ajoute la Montérégie (15,3 % du PIB de l'ensemble du Québec), on constate que c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2020, le PIB de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,8 % du PIB du Québec).
- Une majorité de régions, soit 10 sur 17, ont vu leur PIB croître plus ou aussi rapidement que celui de l'ensemble du Québec au cours des années 2015 à 2020.
- De 2015 à 2020, les PIB des régions du Nord-du-Québec (+6,6 % par année), de Lanaudière (+3,8 %), de l'Estrie (+3,8 %) et de l'Outaouais (+3,7 %) ont affichés les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, les PIB de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+2,1 % par année), de la Chaudière-Appalaches (+2,3 %) et de la Mauricie (+2,5 %) enregistraient les plus faibles variations annuelles.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives¹, 2015-2020

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Estimations provisoires pour l'année 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau III
Produit intérieur brut, 2015 et 2020

Région administrative ²	PIB		Part		Variation ¹	
	2015	2020	2015	2020	2015-2020	
	En G\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	6,8	7,8	1,9	1,9	2,8	
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,4	11,8	2,9	2,8	2,6	
03 Capitale-Nationale	35,5	41,3	9,9	9,9	3,0	
04 Mauricie	9,0	10,1	2,5	2,4	2,5	
05 Estrie	11,3	13,6	3,2	3,3	3,76	
06 Montréal	124,4	145,6	34,8	34,8	3,2	
07 Outaouais	12,8	15,3	3,6	3,7	3,7	
08 Abitibi-Témiscamingue	7,1	8,4	2,0	2,0	3,4	
09 Côte-Nord	6,1	7,3	1,7	1,7	3,5	
10 Nord-du-Québec	3,5	4,8	1,0	1,2	6,6	
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,1	3,5	0,9	0,8	2,1	
12 Chaudière-Appalaches	16,6	18,6	4,6	4,4	2,3	
13 Laval	14,7	17,1	4,1	4,1	3,1	
14 Lanaudière	12,9	15,5	3,6	3,7	3,78	
15 Laurentides	20,0	23,4	5,6	5,6	3,2	
16 Montérégie	54,6	64,1	15,3	15,3	3,3	
17 Centre-du-Québec	8,8	10,3	2,4	2,5	3,3	
Ensemble du Québec	357,8	418,7	100,0	100,0	3,2	
Régions ressources	26,8	31,9	7,5	7,6	3,6	
Régions manufacturières	143,5	167,5	40,1	40,0	3,1	
Régions urbaines	187,5	219,3	52,4	52,4	3,2	

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Estimations provisoires pour 2020.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1.3 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT

Le produit intérieur brut² (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population dans chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

Ensemble du Québec

En 2020, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 48 806 \$. Par rapport à l'année 2015, il s'agit d'une augmentation de plus de 5 000 \$. Des années 2015 à 2020, la croissance du PIB par habitant a atteint 2,2 % en moyenne par année.

Blocs régionaux

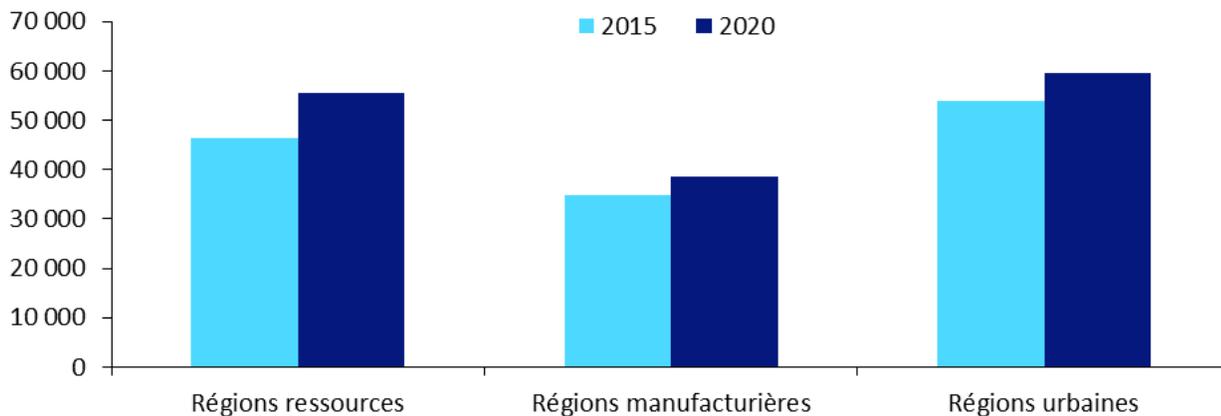
En 2020, les régions urbaines (59 692 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (55 593 \$) et des régions manufacturières (38 673 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique s'exerce plus dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleuses et travailleurs résident.

- Des années 2015 à 2020, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions ressources (+3,6 % par année) que dans les régions manufacturières (+2,1 %) et les régions urbaines (+2,1 %).
- En 2020, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions manufacturières (de 18 973 \$ en 2015 à 21 019 \$ en 2020) s'est agrandi au cours de ces cinq années. À l'opposé, l'écart les séparant des régions ressources (de 7 311 \$ en 2015 à 4 099 \$ en 2020) s'est amenuisé sur la même période.

Graphique 6

Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars)



Estimations provisoires pour 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

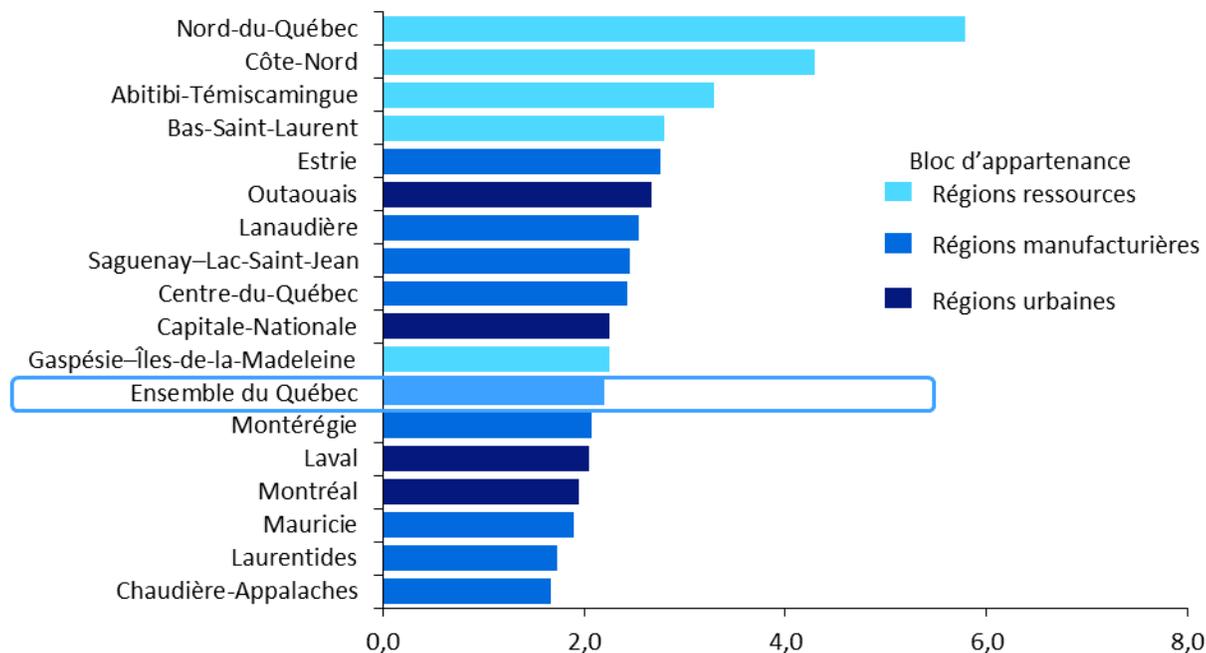
Régions administratives

- Des années 2015 à 2020, une majorité de régions, soit 11 sur 17, ont connu une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent le Nord-du-Québec (+5,8 % par année), la Côte-Nord (+4,3 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+3,3 %) et le Bas-Saint-Laurent (+2,8 %).
- À l'inverse, au cours de cette période, c'est dans les Laurentides (1,7 % par année) et en Chaudière-Appalaches (+1,7 %) que le PIB par habitant a augmenté le moins.
- En 2020, le PIB par habitant excédait la moyenne québécoise dans 5 régions sur 17. Les niveaux de PIB par habitant les plus élevés s'observaient dans le Nord-du-Québec (104 287 \$), sur la Côte-Nord (80 743 \$) et à Montréal (70 265 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de main-d'œuvre plus vaste que sa population résidente, un surcroît qui génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l'opposé, toujours en 2020, le PIB par habitant le plus faible était observé dans la région de Lanaudière (29 541 \$). Il s'agit d'une région où une grande part de la population travaille à l'extérieur, soit à Montréal.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives¹, 2015-2020

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Estimations provisoires pour l'année 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau IV
Produit intérieur brut par habitant, 2015 et 2020

Région administrative ²	PIB par habitant		Indice		Variation ¹
	2015	2020	2015	2020	2015-2020
	En \$		Québec = 100		En %
01 Bas-Saint-Laurent	34 448	39 535	78,7	81,0	2,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	37 431	42 254	85,5	86,6	2,5
03 Capitale-Nationale	48 753	54 492	111,4	111,7	2,3
04 Mauricie	33 697	37 009	77,0	75,8	1,9
05 Estrie	35 688	40 893	81,6	83,8	2,8
06 Montréal	63 817	70 265	145,8	144,0	1,9
07 Outaouais	33 411	38 119	76,3	78,1	2,7
08 Abitibi-Témiscamingue	48 465	56 987	110,7	116,8	3,3
09 Côte-Nord	65 451	80 743	149,6	165,4	4,3
10 Nord-du-Québec	78 716	104 287	179,9	213,7	5,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34 418	38 465	78,6	78,8	2,2
12 Chaudière-Appalaches	39 556	42 979	90,4	88,1	1,7
13 Laval	34 918	38 642	79,8	79,2	2,0
14 Lanaudière	26 059	29 541	59,5	60,5	2,5
15 Laurentides	33 973	37 017	77,6	75,8	1,7
16 Montérégie	36 108	40 005	82,5	82,0	2,1
17 Centre-du-Québec	36 241	40 870	82,8	83,7	2,4
Ensemble du Québec	43 761	48 806	100,0	100,0	2,2
Régions ressources	46 521	55 593	106,3	113,9	3,6
Régions manufacturières	34 858	38 673	79,7	79,2	2,1
Régions urbaines	53 832	59 692	123,0	122,3	2,1

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Estimations provisoires pour 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1.4 PRODUCTIVITÉ

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail³. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée dans les régions où l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

Ensemble du Québec

En 2020, au Québec, la productivité du travail atteignait 66,84 \$ par heure travaillée, comparativement à 54,05 \$ en 2015.

Blocs régionaux

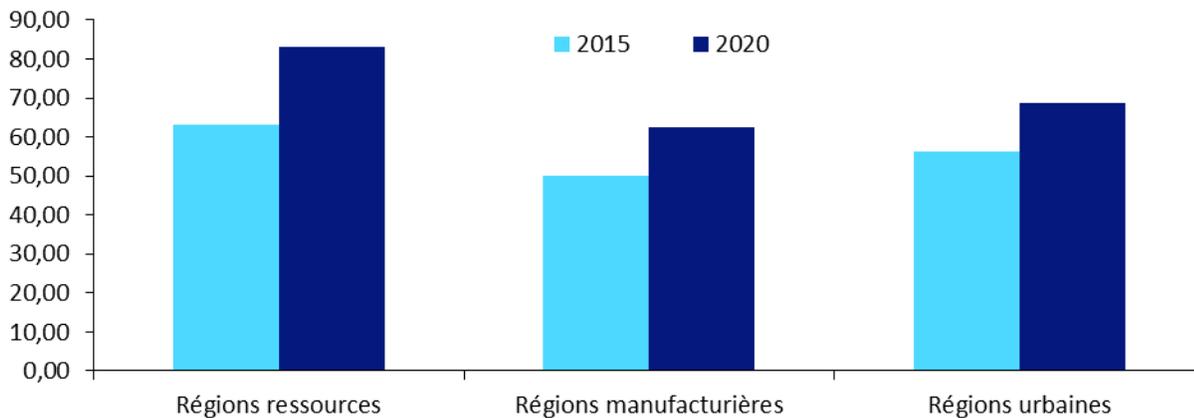
Par le passé, la productivité des régions ressources dépassait celle des régions urbaines et des régions manufacturières. Ce fut le cas de nouveau en 2020.

- En 2015, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (50,07 \$ par heure travaillée) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec (54,05 \$). Dans les régions urbaines (56,32 \$), il dépassait celui de l'ensemble du Québec. Les régions ressources (63,19 \$) affichaient un niveau nettement plus élevé.
- En 2020, le constat demeure le même : la productivité des régions ressources (83,00 \$) surpasse toujours de loin celle des régions urbaines (68,65 \$) et des régions manufacturières (62,37 \$). L'intensité du capital des industries qui extraient des ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- Par rapport à 2015, l'écart qui séparait les régions ressources des régions urbaines s'est élargi. Il est passé de 6,87 \$ à 14,34 \$. La même situation a été observée concernant l'écart entre les régions ressources et les régions manufacturières (de 13,12 \$ à 20,63 \$).

Graphique 8

Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars par heure travaillée)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

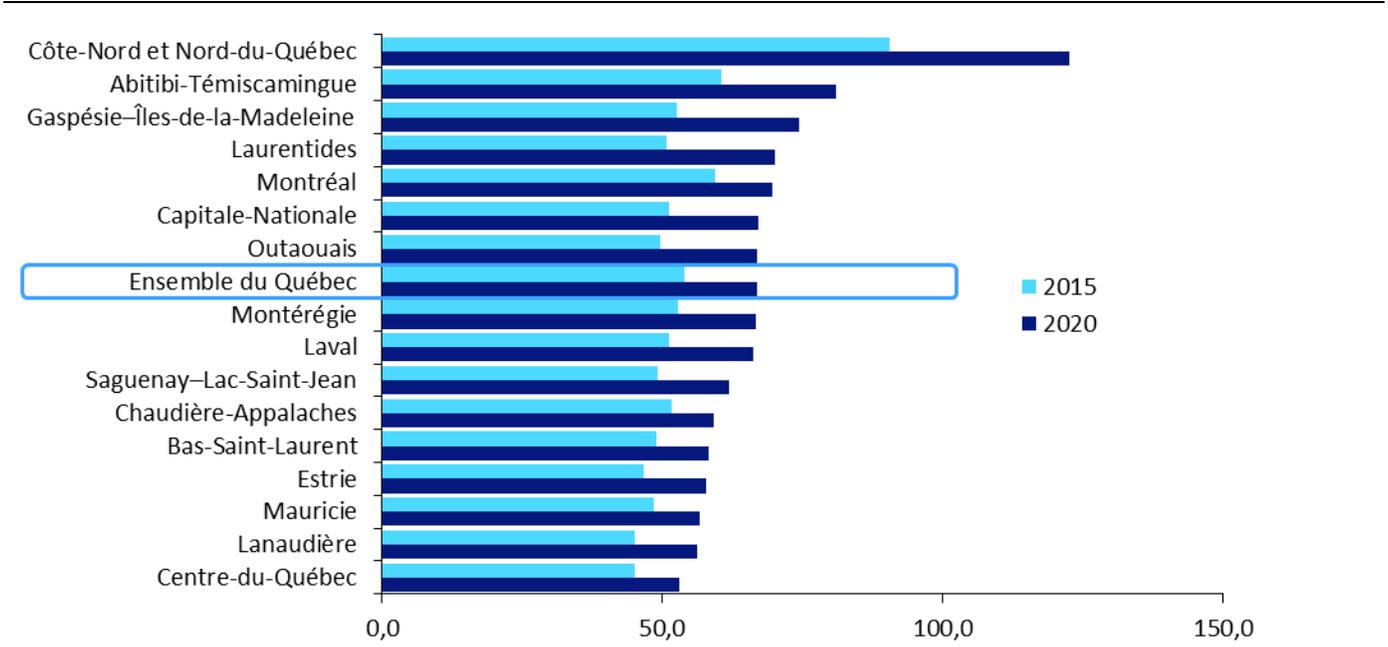
Régions administratives

- En 2020, dans sept régions, la productivité du travail était supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Parmi ces régions, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (122,63 \$ par heure travaillée), l'Abitibi-Témiscamingue (80,93 \$) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (74,44 \$) obtenaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2020, il existait d'importants écarts de productivité du travail entre les régions. Ainsi, dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, le PIB par heure travaillée était presque deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, la productivité du travail était moins élevée dans le Centre-du-Québec (53,02 \$), dans Lanaudière (56,34 \$) et en Mauricie (56,72 \$) que dans l'ensemble du Québec.
- En comparaison avec 2015 et par rapport à l'ensemble du territoire québécois (indice Québec = 100), c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+15,7 points d'indice), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+14,3) et dans les Laurentides (+10,8) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de cette période, par rapport à l'ensemble du Québec (indice Québec = 100), c'est en Chaudière-Appalaches (-7,1 points d'indice) et à Montréal (-5,9) que la productivité du travail a diminué le plus rapidement.

Graphique 9

Productivité du travail, selon les régions administratives¹, 2015 et 2020

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2020)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau V
Productivité du travail, 2015 et 2020

		Productivité		Indice		Écart
		2015	2020	2015	2020	2015-2020
Région administrative ¹		En \$ par heure		Québec = 100		En points d'indice
01	Bas-Saint-Laurent	49,07	58,37	90,8	87,3	-3,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	49,23	62,02	91,1	92,8	1,7
03	Capitale-Nationale	51,35	67,24	95,0	100,6	5,6
04	Mauricie	48,54	56,72	89,8	84,9	-4,9
05	Estrie	46,61	57,76	86,2	86,4	0,2
06	Montréal	59,48	69,57	110,0	104,1	-5,9
07	Outaouais	49,56	66,88	91,7	100,1	8,4
08	Abitibi-Témiscamingue	60,47	80,93	111,9	121,1	9,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	90,67	122,63	167,7	183,5	15,7
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	52,49	74,44	97,1	111,4	14,3
12	Chaudière-Appalaches	51,66	59,15	95,6	88,5	-7,1
13	Laval	51,35	66,18	95,0	99,0	4,0
14	Lanaudière	45,00	56,34	83,3	84,3	1,0
15	Laurentides	50,81	70,07	94,0	104,8	10,8
16	Montréal	52,89	66,59	97,8	99,6	1,8
17	Centre-du-Québec	45,13	53,02	83,5	79,3	-4,2
Ensemble du Québec		54,05	66,84	100,0	100,0	...
	Régions ressources	63,19	83,00	116,9	124,2	7,3
	Régions manufacturières	50,07	62,37	92,6	93,3	0,7
	Régions urbaines	56,32	68,65	104,2	102,7	-1,5

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1.5 REVENU PRIMAIRE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu primaire des ménages par habitant sert à mesurer les revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles et loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2020, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 37 049 \$, soit 4 234 \$ de plus qu'en 2015 (32 815 \$). L'augmentation annuelle moyenne au cours de cette période atteint 2,5 %.

Blocs régionaux

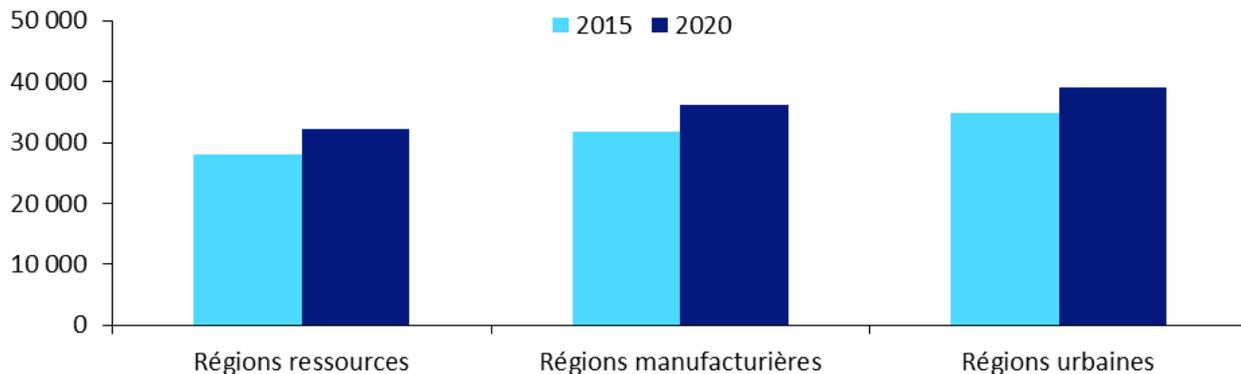
Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne pour l'ensemble du Québec.

- Des années 2015 à 2020, c'est dans les régions ressources (+2,8 %) que l'augmentation du revenu primaire des ménages par habitant était la plus élevée. Les régions manufacturières (+2,6 %) et les régions ressources (+2,3 %) enregistraient une croissance légèrement inférieure à celle-ci.
- Ainsi, on observe qu'en 2020, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (38 918 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (36 106 \$) puis les régions ressources (32 205 \$).
- Par ailleurs, en 2020, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des régions ressources s'est agrandi comparativement à l'année 2015. Il est passé de 6 651 \$ à 6 713 \$. Sur la même période, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières s'est rétréci, passant de 2 939 \$ à 2 813 \$.

Graphique 10

Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

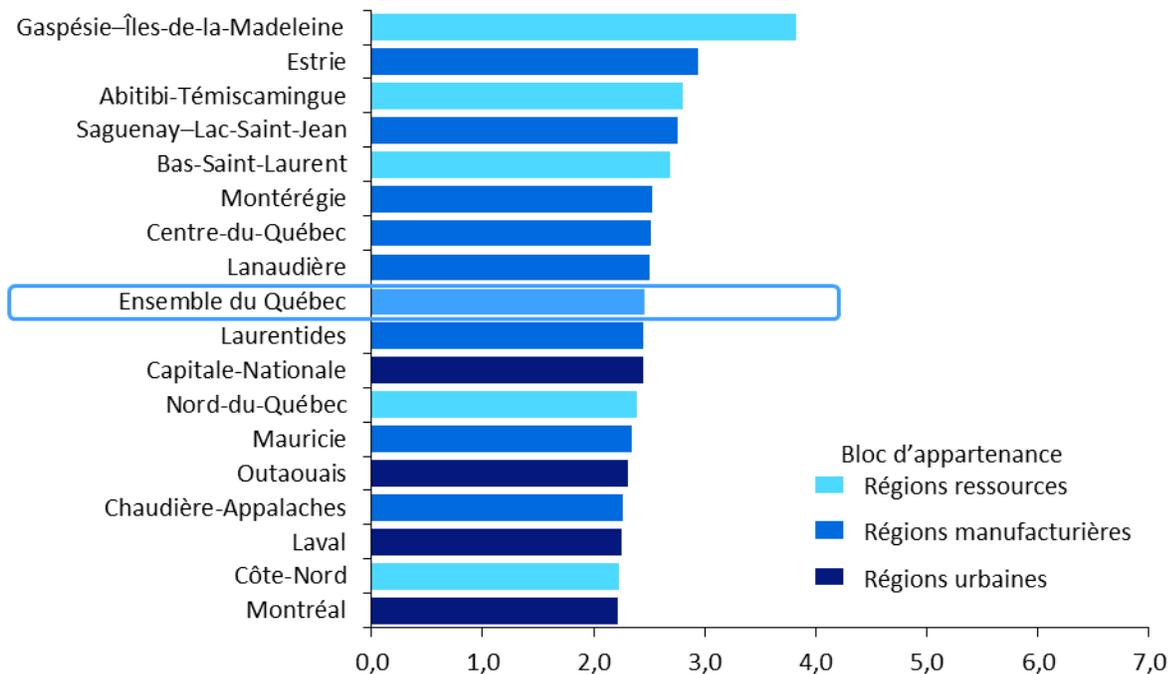
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- En 2020, c'est en Montérégie (40 099 \$), à Montréal (39 722 \$), dans la Capitale-Nationale (38 791 \$) et dans les Laurentides (37 693 \$) que l'on observait les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (27 445 \$), au contraire, affichait le plus faible revenu parmi les régions du Québec.
- Des années 2015 à 2020, l'augmentation la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été enregistrée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3,8 % annuellement). L'Estrie (+2,9 %), l'Abitibi-Témiscamingue (+2,8 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+2,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (+2,7 %) suivent avec une hausse de revenu plus rapide que dans l'ensemble du Québec (+2,5 %).
- Le Centre-du-Québec (+2,5 %), la Montérégie (+2,5 %), Lanaudière (+2,5 %) et les Laurentides (+2,5 %) ont tous connu une augmentation de leur revenu primaire des ménages par habitant semblable à celle de l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, huit régions ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que dans l'ensemble du Québec (+2,5 % par année). Montréal (+2,2 %), la Côte-Nord (+2,2 %), et Laval (+2,2 %) ont connu la plus faible croissance.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant¹, selon les régions administratives², de 2015 à 2020
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau VI
Revenu primaire des ménages par habitant, 2015 et 2020

Région administrative ²	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation ¹	Indice		Écart
	2015	2020	2015-2020	2015	2020	2015-2020
	En \$		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	25 791	29 451	2,7	78,6	79,5	0,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27 900	31 969	2,8	85,0	86,3	1,3
03 Capitale-Nationale	34 380	38 791	2,4	104,8	104,7	-0,1
04 Mauricie	25 523	28 664	2,3	77,8	77,4	-0,4
05 Estrie	29 028	33 556	2,9	88,5	90,6	2,1
06 Montréal	35 587	39 722	2,2	108,4	107,2	-1,2
07 Outaouais	32 577	36 524	2,3	99,3	98,6	-0,7
08 Abitibi-Témiscamingue	32 697	37 552	2,8	99,6	101,4	1,7
09 Côte-Nord	32 191	35 939	2,2	98,1	97,0	-1,1
10 Nord-du-Québec	25 687	28 910	2,4	78,3	78,0	-0,2
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22 749	27 445	3,8	69,3	74,1	4,8
12 Chaudière-Appalaches	31 454	35 184	2,3	95,9	95,0	-0,9
13 Laval	33 594	37 543	2,2	102,4	101,3	-1,0
14 Lanaudière	30 766	34 811	2,5	93,8	94,0	0,2
15 Laurentides	33 395	37 693	2,5	101,8	101,7	0,0
16 Montérégie	35 385	40 099	2,5	107,8	108,2	0,4
17 Centre-du-Québec	27 467	31 103	2,5	83,7	84,0	0,2
Ensemble du Québec	32 815	37 049	2,5	100,0	100,0	...
Régions ressources	28 113	32 205	2,8	85,7	86,9	1,3
Régions manufacturières	31 824	36 106	2,6	97,0	97,5	0,5
Régions urbaines	34 763	38 918	2,3	105,9	105,0	-0,9

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour 2020.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1.6 REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés.

Ensemble du Québec

Des années 2015 à 2020, le revenu disponible des ménages par habitant au Québec a augmenté en moyenne de 3,9 % par année. Il est ainsi passé de 27 383 \$ à 33 093 \$, une augmentation totale de 5 710 \$.

Blocs régionaux

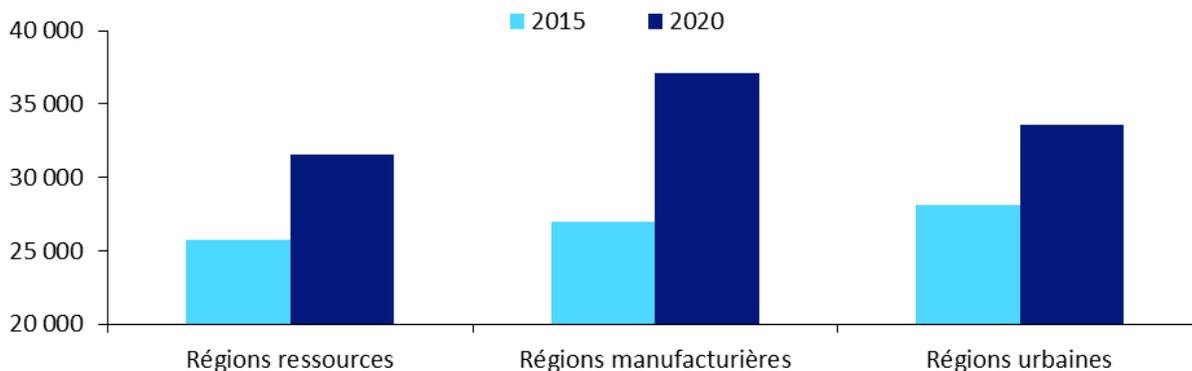
L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 6,4 % en 2020, comparativement à 9,3 % en 2015.

- En 2015, c'est dans les régions urbaines que le revenu disponible des ménages par habitant (28 111 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières se chiffrait à 1 110 \$. Il s'élevait toutefois à 2 394 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2020, c'est dans les régions manufacturières que le revenu disponible des ménages par habitant (37 075 \$) était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions manufacturières des régions urbaines se chiffrait à 3 490 \$. Il s'élevait toutefois à 5 504 \$ entre les régions manufacturières et les régions ressources.
- Des années 2015 à 2020, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est produite dans les régions manufacturières (+6,5 % annuellement).

Graphique 12

Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars)



Données provisoires pour l'année 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

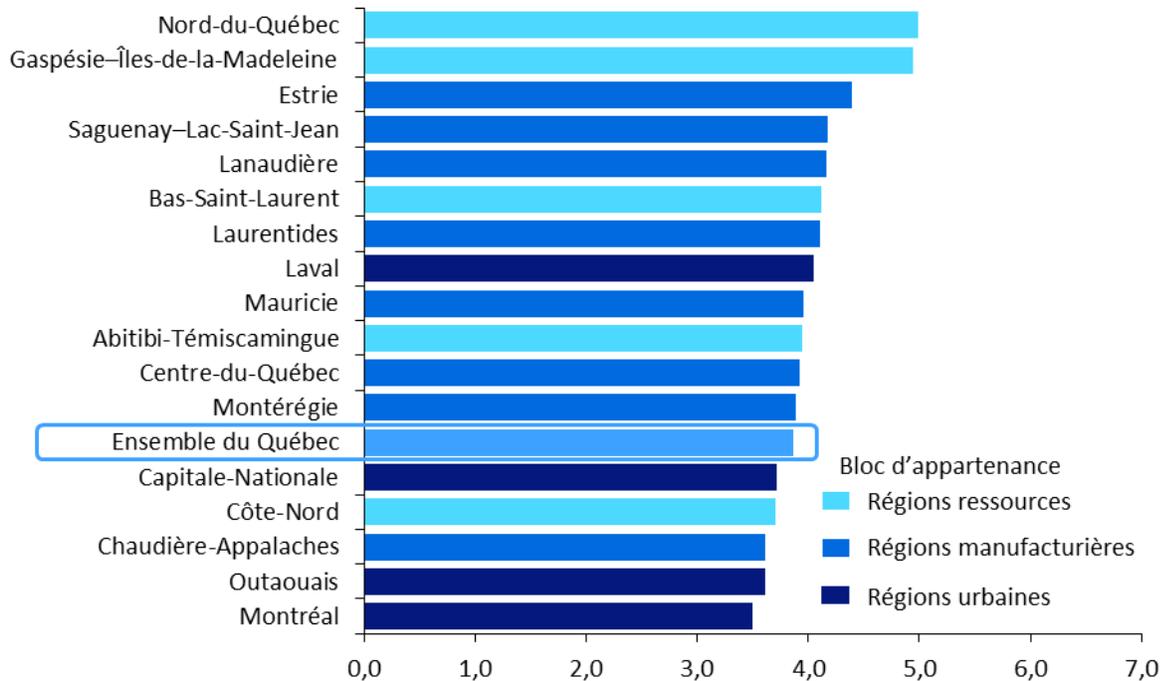
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- Des années 2015 à 2020, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Douze d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui de l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages du Nord-du-Québec (+5,0 % annuellement), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+4,9 %) et de l'Estrie (+4,4 %) ont enregistré la plus rapide croissance du revenu disponible des ménages par habitant.
- À l'inverse, les ménages de Montréal (+3,5 % annuellement), de Chaudière-Appalaches (+3,6 %) et de l'Outaouais (+3,6 %) ont connu la plus lente croissance du revenu disponible des ménages par habitant.
- En 2020, le revenu disponible des ménages par habitant représentait, selon la région, de 90,3 % à 103,9 % de la moyenne du Québec. En 2015, il variait, selon les régions, de 88,5 % à 104,6 % par rapport à la moyenne du Québec.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant¹, selon les régions administratives², de 2015 à 2020
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2020.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau VII

Revenu disponible des ménages par habitant, 2015 et 2020

Région administrative ²	Revenu disponible des ménages		Variation ¹	Indice		Écart
	2015	2020	2015-2020	2015	2020	2015-2020
	En \$ par habitant		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	24 861	30 414	4,11	90,8	91,9	1,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	25 447	31 225	4,18	92,9	94,4	1,4
03 Capitale-Nationale	28 498	34 196	3,71	104,1	103,3	-0,7
04 Mauricie	24 614	29 892	3,96	89,9	90,3	0,4
05 Estrie	26 125	32 395	4,40	95,4	97,9	2,5
06 Montréal	28 639	34 019	3,50	104,6	102,8	-1,8
07 Outaouais	26 012	31 055	3,61	95,0	93,8	-1,2
08 Abitibi-Témiscamingue	27 273	33 097	3,95	99,6	100,0	0,4
09 Côte-Nord	27 125	32 540	3,71	99,1	98,3	-0,7
10 Nord-du-Québec	24 236	30 914	4,99	88,5	93,4	4,9
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24 339	30 977	4,94	88,9	93,6	4,7
12 Chaudière-Appalaches	26 938	32 178	3,62	98,4	97,2	-1,1
13 Laval	26 897	32 800	4,05	98,2	99,1	0,9
14 Lanaudière	26 154	32 066	4,16	95,5	96,9	1,4
15 Laurentides	27 742	33 927	4,11	101,3	102,5	1,2
16 Montérégie	28 397	34 369	3,89	103,7	103,9	0,2
17 Centre-du-Québec	25 233	30 588	3,92	92,1	92,4	0,3
Ensemble du Québec	27 383	33 093	3,9	100,0	100,0	...
Régions ressources	25 717	31 571	4,2	93,9	95,4	1,5
Régions manufacturières	27 001	37 075	6,5	98,6	112,0	13,4
Régions urbaines	28 111	33 585	3,6	102,7	101,5	-1,2

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour 2020.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

1.7 TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Les transferts gouvernementaux⁴ se mesurent à partir des transferts courants aux particuliers qui proviennent des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de la population dans cette région dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

Ensemble du Québec

En 2020, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 25,92 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à l'année 2015, il s'agit d'une augmentation de 6,91 \$. Cette hausse importante s'explique par les mesures de soutien au revenu appliquées en réaction à la pandémie, telles que la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Blocs régionaux

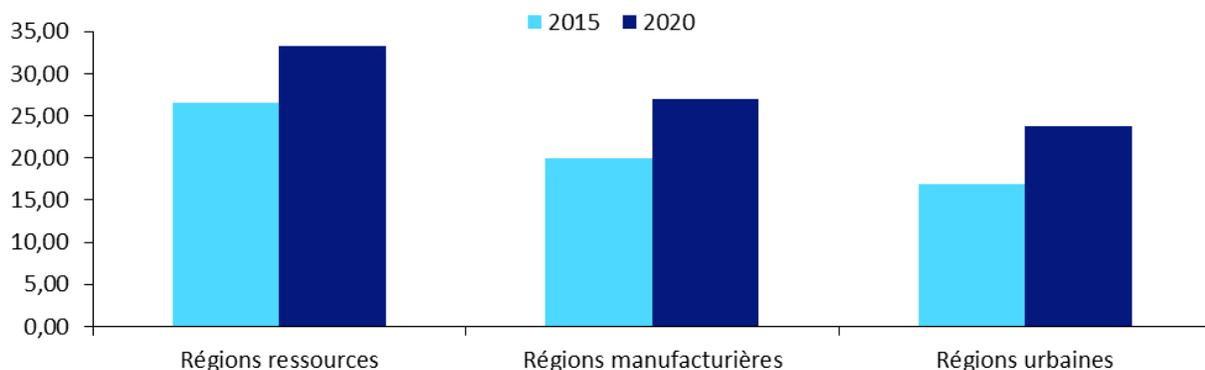
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la dépendance envers ces paiements est plus forte parmi la population des régions manufacturières que dans l'ensemble du Québec. Seule la population des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2020, les transferts gouvernementaux aux particuliers dans les régions ressources dépassaient de 28,4 % ceux de l'ensemble du Québec. Ils étaient 4,3 % plus importants dans les régions manufacturières et 8,4 % moins élevés dans les régions urbaines.
- En 2020, les transferts gouvernementaux atteignaient 33,28 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représente 6,23 \$ de plus que dans les régions manufacturières (27,05 \$) et 9,54 \$ de plus que dans les régions urbaines (23,74 \$).
- Par rapport à 2015, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire des ménages sont en hausse dans tous les blocs régionaux. Ils ont augmenté de 7,06 \$ dans les régions manufacturières, de 6,79 \$ dans les régions ressources et de 6,77 \$ dans les régions urbaines.

Graphique 14

Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2015 et 2020

(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour l'année 2020.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

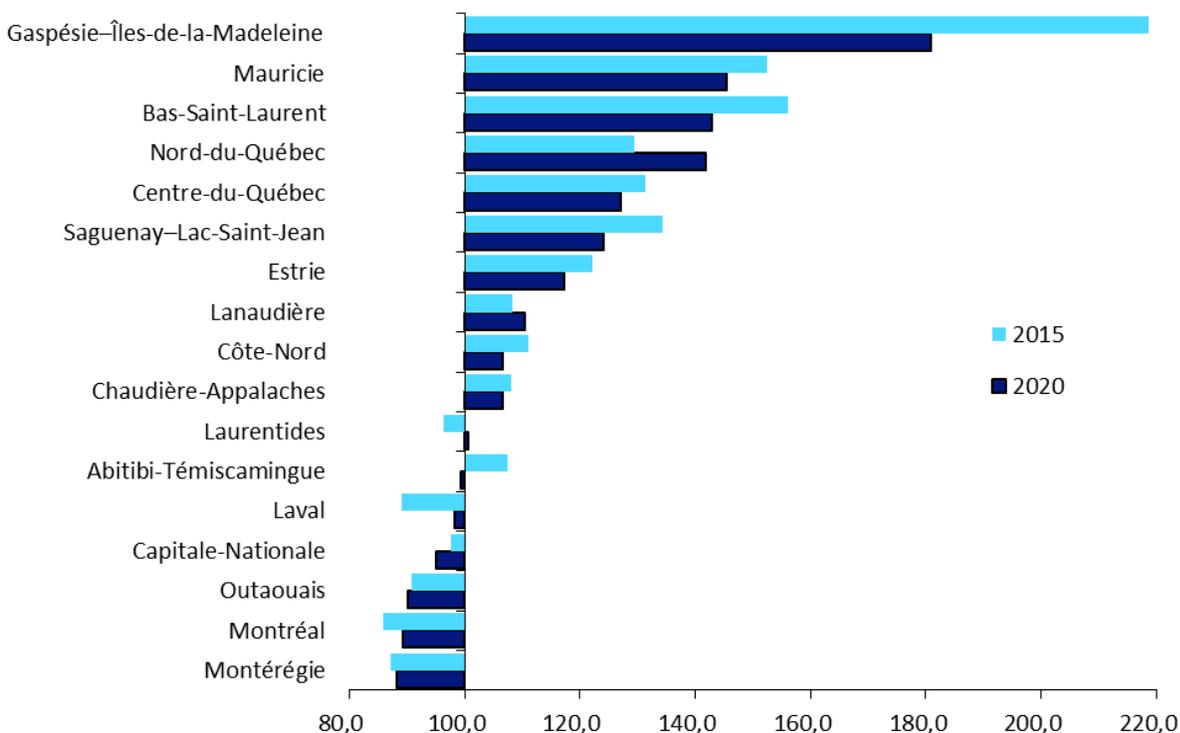
Régions administratives

- En 2020, parmi les 17 régions administratives du Québec, il y en avait 11 qui recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment en raison de l'importance des transferts d'assurance-emploi et de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement des années 2015 (218,6 points d'indice) à 2020 (180,8 points).
- En 2020, parmi les autres régions administratives, la Mauricie (37,67 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages) et le Bas-Saint-Laurent (37,01 \$) étaient les régions qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux.
- À l'inverse, la Montérégie (22,85 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), Montréal (23,13 \$) et l'Outaouais (23,39 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2020, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 88,2 % à 180,8 % par rapport à la moyenne québécoise.

Graphique 15

Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives¹, 2015 et 2020

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en fonction de 2020)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour l'année 2020.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau VIII
Transferts gouvernementaux, 2015 et 2020

Région administrative ¹	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2015	2020	2015	2020
	Par 100 \$ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	29,66	37,01	156,0	142,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	25,54	32,19	134,3	124,2
03 Capitale-Nationale	18,54	24,64	97,5	95,0
04 Mauricie	28,98	37,67	152,4	145,3
05 Estrie	23,24	30,38	122,2	117,2
06 Montréal	16,35	23,13	86,0	89,2
07 Outaouais	17,28	23,39	90,9	90,2
08 Abitibi-Témiscamingue	20,45	25,76	107,5	99,4
09 Côte-Nord	21,10	27,64	111,0	106,6
10 Nord-du-Québec	24,62	36,73	129,5	141,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,56	46,87	218,6	180,8
12 Chaudière-Appalaches	20,54	27,62	108,0	106,5
13 Laval	16,94	25,49	89,1	98,3
14 Lanaudière	20,60	28,61	108,3	110,4
15 Laurentides	18,32	26,06	96,3	100,5
16 Montérégie	16,57	22,85	87,2	88,2
17 Centre-du-Québec	24,95	32,92	131,2	127,0
Ensemble du Québec	19,01	25,92	100,0	100,0
Régions ressources	26,49	33,28	139,3	128,4
Régions manufacturières	19,98	27,05	105,1	104,3
Régions urbaines	16,97	23,74	89,2	91,6

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Données provisoires pour 2020.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

CHAPITRE 2 – STRUCTURE INDUSTRIELLE

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds internes ou externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations de la structure industrielle dans les régions tiennent compte de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi, la répartition des établissements et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que le nombre d'entreprises, car il a l'avantage d'être recensé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient pris en considération. Ainsi, une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, serait considérée comme une entreprise de Montréal seulement, plutôt que de compter pour deux établissements : un en région et un autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- La diversité industrielle;
- Les établissements par grands secteurs d'activité;
- Les établissements en fonction de la taille;
- Le produit intérieur brut en fonction de la catégorie d'industries;
- L'emploi par grands secteurs d'activité;
- L'emploi par domaines de fabrication;
- L'emploi par grands groupes de services.

2.1 DIVERSITÉ INDUSTRIELLE

La diversité industrielle⁵ d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont ses ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle existent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une grande diversité d'assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario durant la même période.

Blocs régionaux

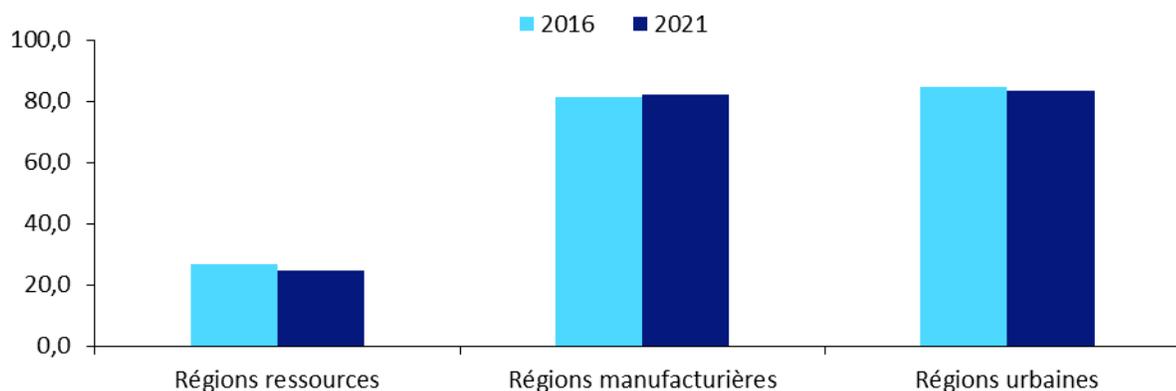
L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle que l'on observe au Québec. En raison de la taille des blocs régionaux, un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2021, c'est dans les régions urbaines que la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 83,3. L'indice des régions manufacturières s'établissait à 82,2, un niveau semblable à celui des régions urbaines. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 24,5. Il s'agit d'un résultat beaucoup plus bas que celui des autres blocs régionaux.
- Enfin, en 2021, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (-2,1 points d'indice) et celui des régions urbaines (-1,4 point) ont diminué par rapport à 2016, alors que celui des régions manufacturières (+0,6 point) a augmenté.

Graphique 16

Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie dans les régions administratives et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

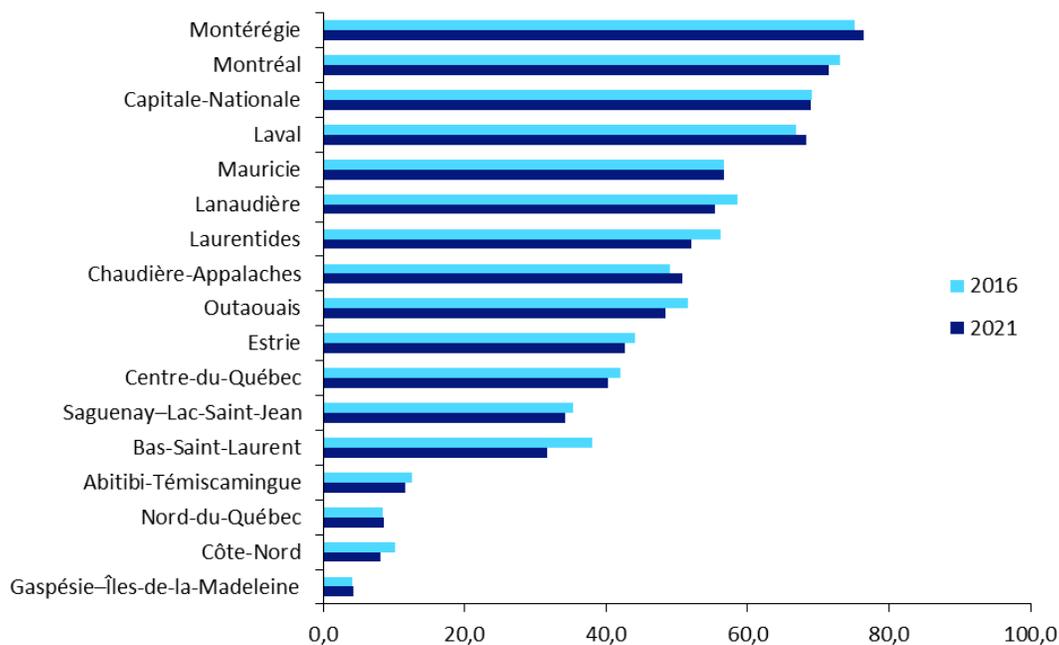
Régions administratives

- En 2021, la Montérégie (76,4 points d'indice), Montréal (71,4 points), la Capitale-Nationale (69,0 points) et Laval (68,3 points) présentaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec⁶. Toutes peuplées et urbanisées, ces régions ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'implantation d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2021, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (4,3 points d'indice), la Côte-Nord (8,2 points), le Nord-du-Québec (8,6 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (11,6 points) présentaient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.) expliquent cette différence marquée avec les autres régions.
- En 2021, Chaudière-Appalaches (+1,7 point d'indice), Laval (+1,4 point) et la Montérégie (+1,3 point) sont les trois régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter le plus par rapport à 2016.
- Au cours de la même période, trois régions ont connu une diminution plus marquée de leur indice de diversité industrielle : le Bas-Saint-Laurent (-6,3 points d'indice), les Laurentides (-4,1 points), Lanaudière (-3,2 points) et l'Outaouais (-3,2 points).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives¹, 2016 et 2021

(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2021)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

6. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle de la province (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice est près de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

Tableau IX
Indice de diversité industrielle, 2016 et 2021

Région administrative ²	Indice de diversité industrielle ¹		Évolution
	2016 Québec = 100	2021	2016-2021 En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	38,0	31,7	-6,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	35,4	34,2	-1,2
03 Capitale-Nationale	69,1	69,0	-0,1
04 Mauricie	56,7	56,6	0,0
05 Estrie	44,1	42,7	-1,4
06 Montréal	73,0	71,4	-1,6
07 Outaouais	51,6	48,4	-3,2
08 Abitibi-Témiscamingue	12,6	11,6	-1,0
09 Côte-Nord	10,2	8,2	-2,0
10 Nord-du-Québec	8,5	8,6	0,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,2	4,3	0,1
12 Chaudière-Appalaches	49,0	50,7	1,7
13 Laval	66,9	68,3	1,4
14 Lanaudière	58,6	55,4	-3,2
15 Laurentides	56,2	52,1	-4,1
16 Montérégie	75,1	76,4	1,3
17 Centre-du-Québec	42,0	40,2	-1,8
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...
Régions ressources	26,6	24,5	-2,1
Régions manufacturières	81,5	82,2	0,6
Régions urbaines	84,6	83,3	-1,4

1. Estimé selon la méthode de Hachman qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2.2 ÉTABLISSEMENTS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec repose de plus en plus sur une économie de services plutôt que sur la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

Ensemble du Québec

En 2021, au Québec, parmi les 250 111 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leurs activités dans le secteur tertiaire (services), un peu moins de 1 sur 5 était actif dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 faisait partie du secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

Blocs régionaux

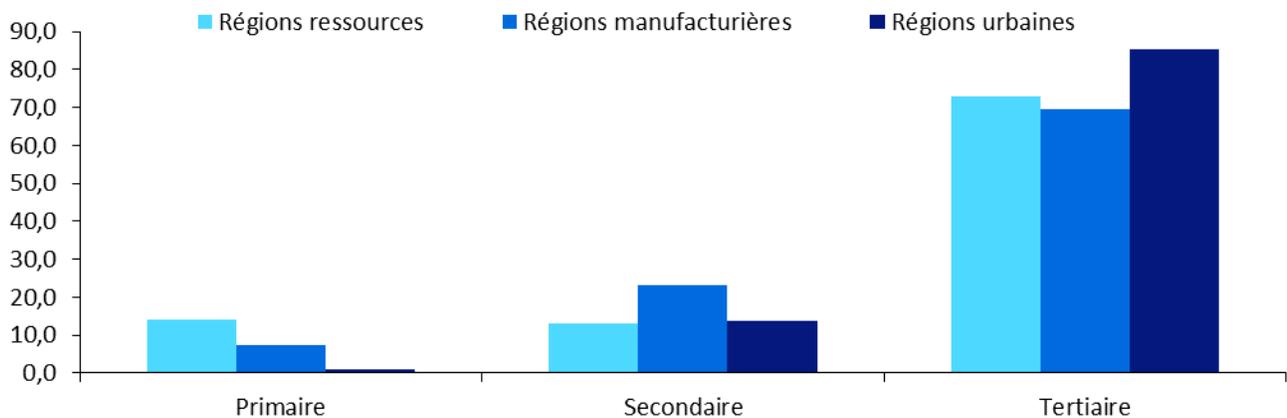
La plupart des établissements du secteur primaire se trouvent dans les régions ressources. Les établissements du secteur secondaire, quant à eux, sont situés dans les régions manufacturières, et ceux du secteur tertiaire, dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources (14,0 % en 2021). Les régions manufacturières (7,3 %) comptent tout de même une proportion plus élevée d'établissements de ce secteur que l'ensemble du Québec (5,2 %). Dans les régions urbaines, la structure industrielle regroupe très peu d'entreprises (1,0 %) du secteur primaire.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,1 % en 2021), où la construction résidentielle et la fabrication dominent dans la structure industrielle. Dans les régions urbaines (13,7 %) et les régions ressources (13,2 %), les proportions d'établissements qui appartiennent au secteur secondaire sont plus faibles que dans l'ensemble du Québec (18,5 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux repose sur de nombreux établissements du secteur tertiaire. La proportion de ces établissements est toutefois plus élevée dans les régions urbaines (85,3 % en 2021) que dans les régions ressources (72,8 %) et les régions manufacturières (69,6 %).

Graphique 18

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

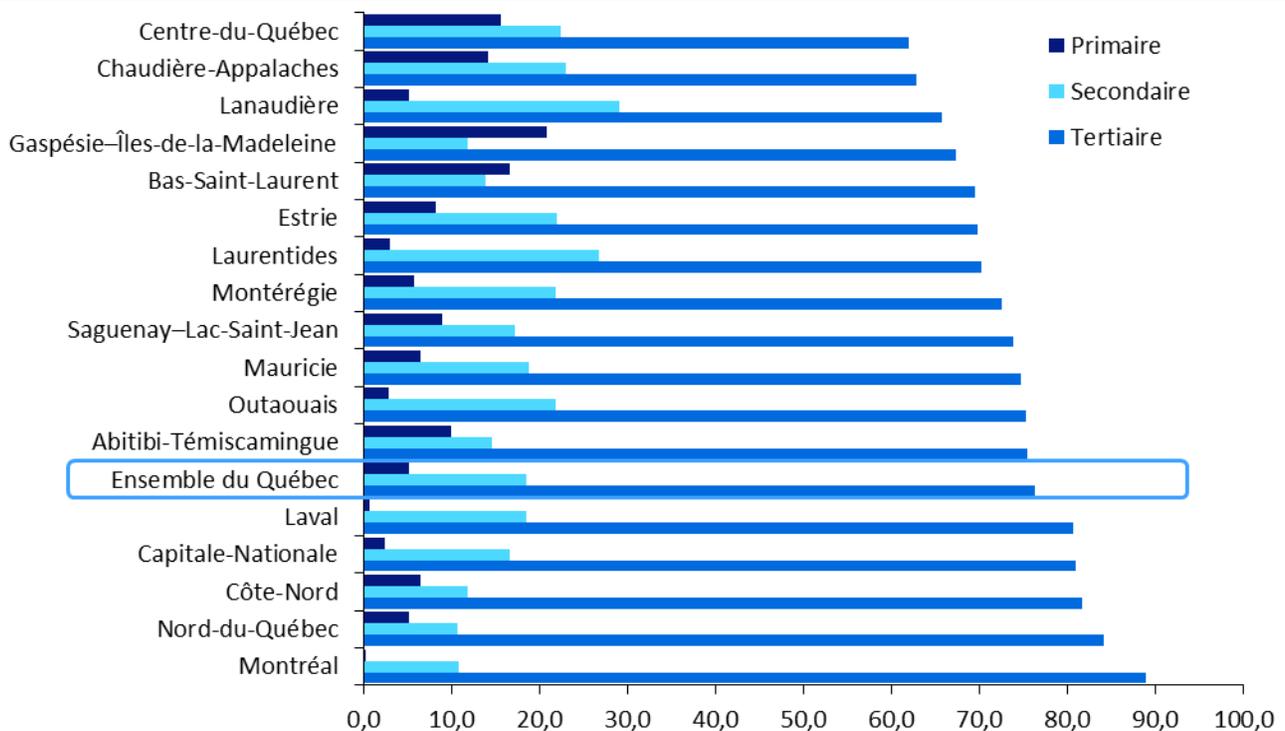
Régions administratives

- En 2021, seulement 5 des 17 régions regroupaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (89,0 %), le Nord-du-Québec (84,1 %) et la Côte-Nord (81,7 %) comptaient la plus importante proportion d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, la plus faible proportion d'établissements du secteur tertiaire était enregistrée dans les régions du Centre-du-Québec (62,0 %) et de Chaudière-Appalaches (62,9 %).
- Ce sont les régions de Lanaudière (29,1 %) et des Laurentides (26,8 %) qui comptaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans le secteur de la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de la situation.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions étaient observées dans le Centre-du-Québec (9,0 %), en Chaudière-Appalaches (7,5 %) et en Estrie (7,5 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20,8 %) que l'on trouve la plus importante part d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives¹, 2021

(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau X
Établissements, par grands secteurs d'activité, 2021

Région administrative ¹	Établissements	Primaire	Secondaire		Tertiaire
	Nombre		Fabrication	Construction	
			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	7 330	16,6	4,9	8,9	69,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 223	9,0	6,2	11,0	73,8
03 Capitale-Nationale	21 074	2,5	4,6	12,1	80,9
04 Mauricie	7 454	6,5	6,0	12,9	74,6
05 Estrie	9 952	8,3	7,5	14,4	69,8
06 Montréal	61 900	0,2	5,1	5,7	89,0
07 Outaouais	7 564	2,8	3,1	18,7	75,3
08 Abitibi-Témiscamingue	4 642	9,9	4,3	10,3	75,5
09 Côte-Nord	2 595	6,5	3,3	8,5	81,7
10 Nord-du-Québec	892	5,2	2,1	8,6	84,1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3 824	20,8	4,3	7,5	67,3
12 Chaudière-Appalaches	14 608	14,2	7,5	15,5	62,9
13 Laval	11 900	0,8	4,7	13,8	80,7
14 Lanaudière	14 760	5,2	5,3	23,8	65,7
15 Laurentides	19 171	3,0	4,8	22,0	70,2
16 Montérégie	45 335	5,7	5,6	16,2	72,5
17 Centre-du-Québec	8 613	15,6	9,0	13,4	62,0
Résidu ²	274	10,6	5,8	7,3	76,3
Ensemble du Québec	250 111	5,2	5,4	13,1	76,3
Régions ressources	19 283	14,0	4,3	8,9	72,8
Régions manufacturières	128 116	7,3	6,1	17,0	69,6
Régions urbaines	102 438	1,0	4,8	8,9	85,3

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

2. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2.3 ÉTABLISSEMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE

La taille des établissements est un facteur important dans leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais ils font souvent face à un risque financier plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et peuvent profiter d'économies d'échelle. Toutefois, leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

Ensemble du Québec

En 2021, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petites et moyennes tailles, constituaient 99,3 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc minoritaires.

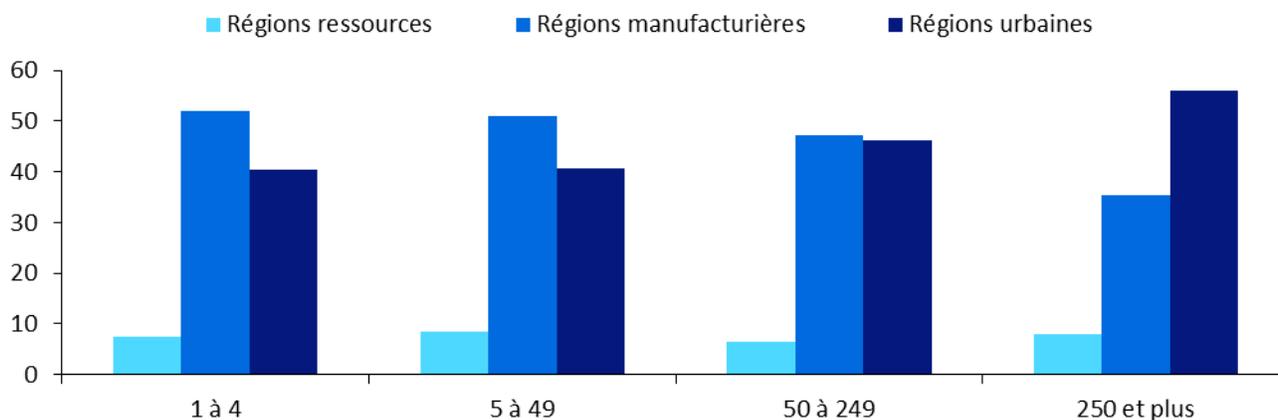
Blocs régionaux

En 2021, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) est située dans les régions manufacturières (52,1 % en 2021). Les régions urbaines (40,5 %) et les régions ressources (7,3 %) en comptent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, ces très petites entreprises représentent la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble du Québec.
- La répartition est semblable pour les petits établissements (de 5 à 49 employés). La plus grande proportion d'entre eux est situées dans les régions manufacturières (50,9 % en 2021), suivies des régions urbaines (40,7 %), puis des régions ressources (8,3 %).
- Le constat est différent pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et de grande taille (250 employés et plus) : une grande part est située dans les régions urbaines (respectivement 46,1 % et 56,1 % en 2021). Au total, 6,4 % des établissements comptent 50 employés ou plus dans les régions urbaines, contre 5,5 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20

Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2021
(en pourcentage du nombre total d'établissements)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

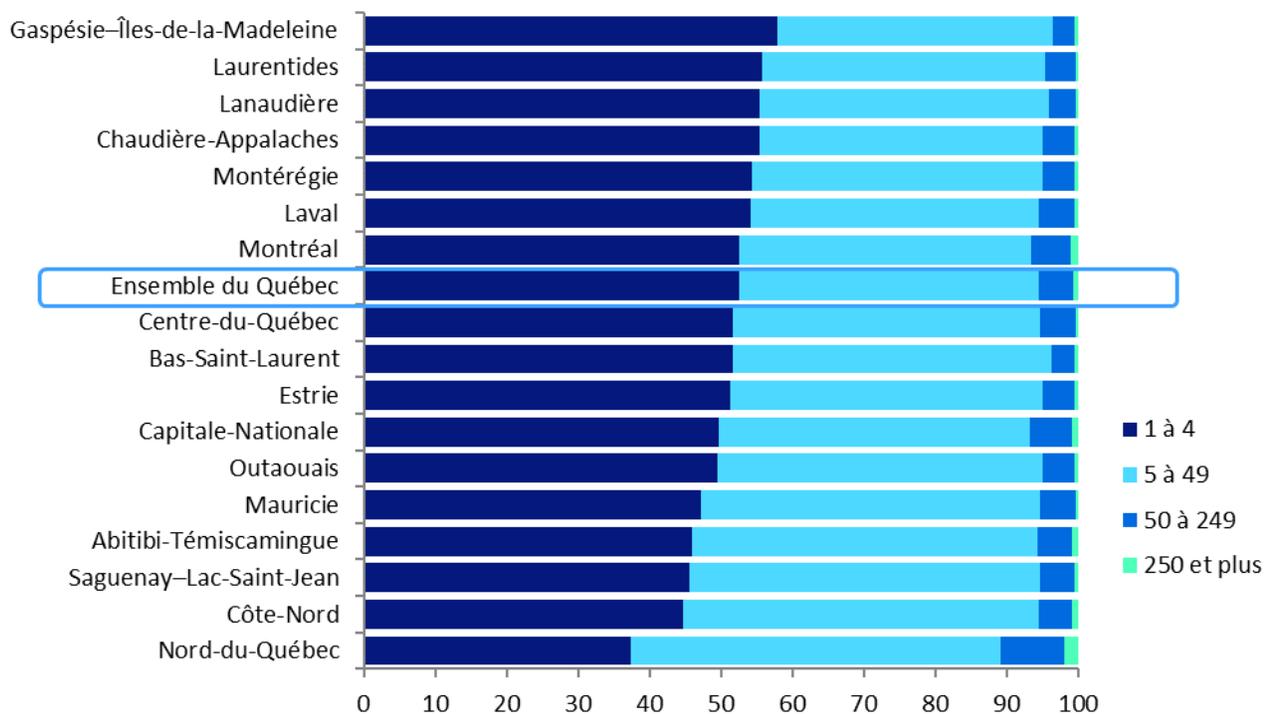
Régions administratives

- En 2021, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (57,9 %), les Laurentides (55,8 %), Lanaudière (55,5 %) et Chaudière-Appalaches (55,4 %) comptaient les plus fortes proportions de microétablissements (de 1 à 4 employés) dans leur structure industrielle.
- Dans les régions du Nord-du-Québec (37,4 %), de la Côte-Nord (44,7 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (45,6 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (46,0 %), la structure industrielle était moins basée sur les microétablissements que dans l’ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence, dans ces régions, d’industries d’exploitation et de transformation des ressources naturelles, étant donné que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2021, la proportion de microétablissements surpassait la moyenne de l’ensemble du Québec dans 7 des 17 régions administratives.
- Enfin, dans quatre régions, à savoir le Nord-du-Québec (2,0 %), Montréal (1,1 %), la Capitale-Nationale (0,9 %) et l’Abitibi-Témiscamingue (0,9 %), la proportion de grands établissements (250 employés et plus) était plus élevée que dans l’ensemble du Québec (0,7 %).

Graphique 21

Proportion d’établissements, en fonction de la taille (nombre d’employés), selon les régions administratives¹, 2021

(en pourcentage du nombre total d’établissements, par ordre décroissant du nombre d’établissements de 1 à 4 employés)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

Tableau XI
Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2021

Région administrative	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus
	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	51,6	44,8	3,2	0,5	2,9	3,1	1,9	2,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	45,6	49,0	4,8	0,6	2,9	3,8	3,3	3,0
03 Capitale-Nationale	49,6	43,5	6,0	0,9	8,0	8,7	10,4	10,6
04 Mauricie	47,1	47,5	4,9	0,4	2,7	3,4	3,1	1,8
05 Estrie ¹	51,3	43,8	4,4	0,5	3,9	4,1	3,7	3,0
06 Montréal	52,6	40,9	5,4	1,1	24,8	24,1	28,0	39,1
07 Outaouais	49,5	45,5	4,5	0,5	2,9	3,3	2,8	2,1
08 Abitibi-Témiscamingue	46,0	48,2	4,9	0,9	1,6	2,1	1,9	2,5
09 Côte-Nord	44,7	49,8	4,7	0,8	0,9	1,2	1,0	1,3
10 Nord-du-Québec	37,4	51,7	8,9	2,0	0,3	0,4	0,7	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57,9	38,6	3,0	0,5	1,7	1,4	1,0	1,1
12 Chaudière-Appalaches	55,4	39,6	4,5	0,5	6,2	5,5	5,5	4,5
13 Laval	54,2	40,3	4,9	0,6	4,9	4,6	4,8	4,3
14 Lanaudière	55,5	40,5	3,8	0,3	6,2	5,7	4,6	2,5
15 Laurentides	55,8	39,6	4,2	0,4	8,1	7,2	6,7	4,5
16 Montérégie ²	54,2	40,7	4,5	0,5	18,7	17,6	16,9	14,1
17 Centre-du-Québec	51,6	43,0	5,0	0,4	3,4	3,5	3,6	2,2
Résidu ²	42,7	46,7	8,0	2,6	0,1	0,1	0,2	0,4
Ensemble du Québec	52,5	42,0	4,8	0,7	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	49,9	45,4	4,0	0,7	7,3	8,3	6,4	8,0
Régions manufacturières	53,4	41,7	4,4	0,5	52,1	50,9	47,2	35,5
Régions urbaines	51,9	41,7	5,4	0,9	40,5	40,7	46,1	56,1

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

2. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2.4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

Le produit intérieur brut⁷ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur un territoire économique en particulier. Les catégories d'industries présentes dans une région varient selon ses ressources naturelles et sa situation géographique.

Ensemble du Québec

En 2020, les industries productrices de services représentaient 73,7 % du PIB du Québec, contre 26,3 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à près de la moitié des activités des industries productrices de biens.

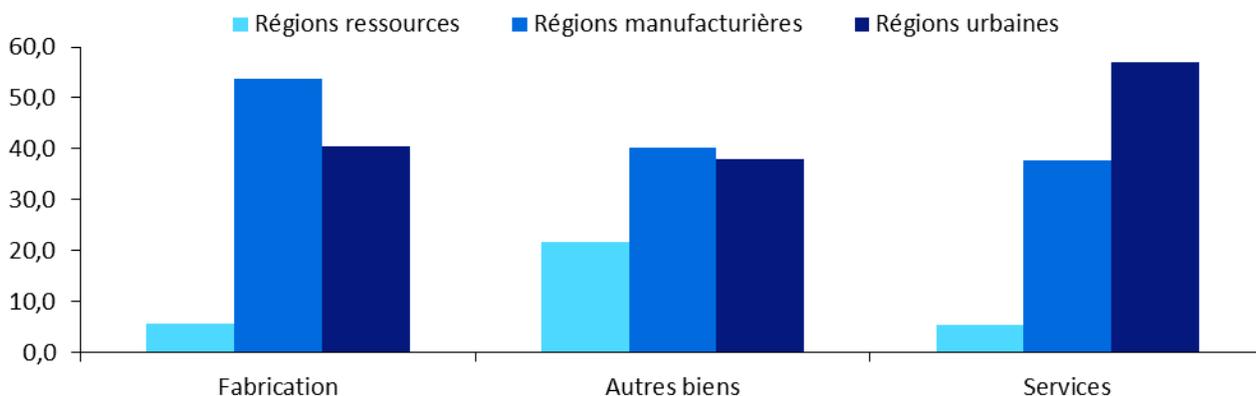
Blocs régionaux

En 2020, la plus grande part de la production des industries de services au Québec était réalisée dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production dans le secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (53,8 %) en 2020. Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait 17,0 % du PIB, une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (12,6 %). Suivaient les régions urbaines, avec 40,5 %, puis les régions ressources, avec 5,7 %.
- Par ailleurs, les autres industries productrices de biens exerçaient principalement leurs activités, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, dans les régions manufacturières (40,2 %) et les régions urbaines (38,0 %). Dans les régions ressources, ces industries représentaient 21,7 %.
- Finalement, le PIB généré par les industries de services au Québec provenait principalement des régions urbaines (57,1 %). Il s'agit du seul bloc régional dans lequel les industries de services (80,3 %) représentent une plus grande partie du PIB que dans l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,6 %) et les régions ressources (5,3 %) étaient responsables d'une plus faible part de la production dans ce secteur au Québec.

Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2020
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

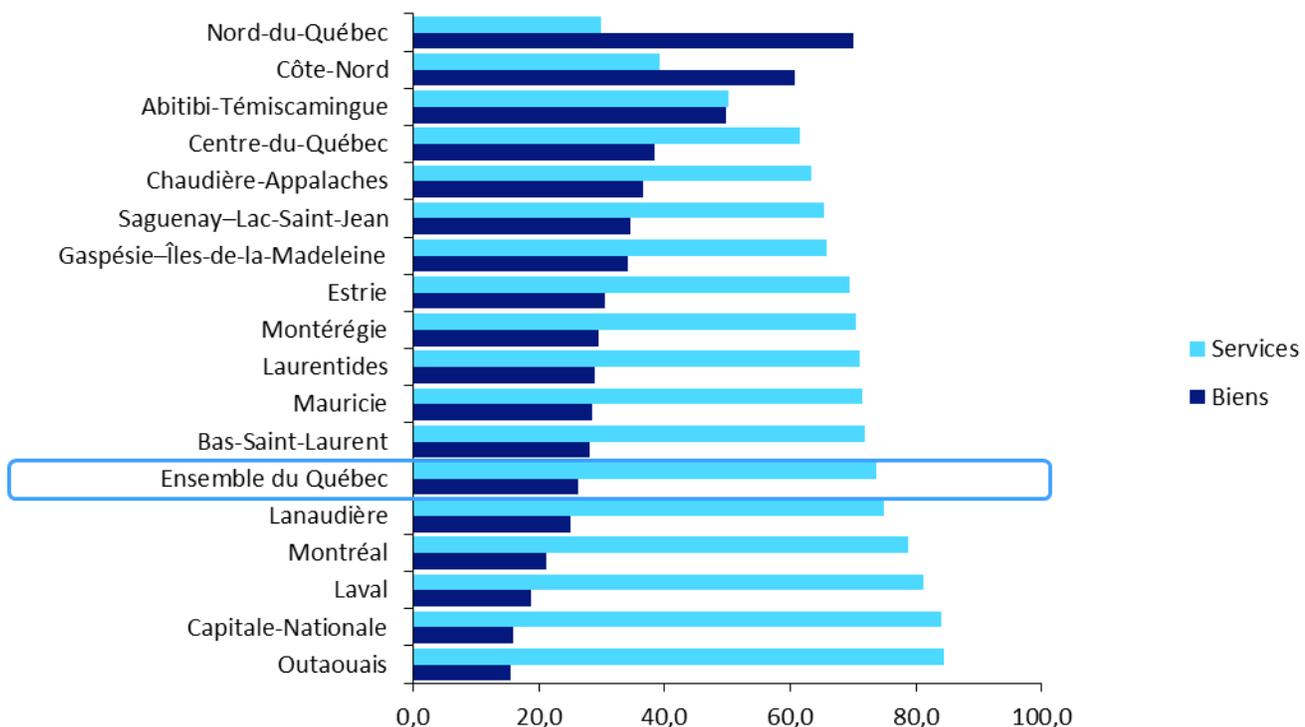
7. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

Régions administratives

- En 2020, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (70,0 %), de la Côte-Nord (60,7 %) et de l’Abitibi-Témiscamingue (49,9 %) que dans les autres régions. C’est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l’exploitation minière et forestière, qui explique ce constat.
- À l’inverse, les régions urbaines que sont l’Outaouais (15,6 %), la Capitale-Nationale (16,0 %), Laval (18,9 %) et Montréal (21,2 %) comptaient la plus faible part d’industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l’importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée. Il découle aussi de la moins grande importance de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,2 % du PIB généré par les industries productrices de services du Québec, 30,5 % du PIB attribuable à la fabrication et 25,9 % du PIB associé aux autres industries productrices de biens.
- À l’opposé, le Nord-du-Québec ne produisait que 0,5 % des services au Québec et réalisait 0,3 % de la fabrication. Seulement 1,6 % de l’activité économique des autres industries productrices de biens était exercée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- La plupart des régions comptaient plus d’industries productrices de biens que la moyenne de l’ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d’industrie, selon les régions administratives¹, 2020
(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

Tableau XII
Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2020

Région administrative ²	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres ¹		Fabrication	Autres ¹	
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	11,3	16,9	71,8	1,7	2,3	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,1	17,5	65,5	3,8	3,6	2,5
03 Capitale-Nationale	6,9	9,1	84,0	5,4	6,6	11,2
04 Mauricie	12,8	15,6	71,6	2,5	2,8	2,4
05 Estrie	18,6	12,0	69,4	4,8	2,9	3,1
06 Montréal	11,1	10,1	78,8	30,5	25,9	37,2
07 Outaouais	3,4	12,1	84,4	1,0	3,2	4,2
08 Abitibi-Témiscamingue	12,8	37,0	50,1	2,0	5,5	1,4
09 Côte-Nord	8,9	51,8	39,3	1,2	6,6	0,9
10 Nord-du-Québec	3,0	67,0	30,0	0,3	5,7	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7,7	26,6	65,8	0,5	1,6	0,7
12 Chaudière-Appalaches	23,9	12,7	63,4	8,4	4,1	3,8
13 Laval	11,1	7,8	81,1	3,6	2,3	4,5
14 Lanaudière	12,2	12,9	74,9	3,6	3,5	3,8
15 Laurentides	15,2	13,8	71,1	6,7	5,6	5,4
16 Montérégie	16,1	13,4	70,6	19,5	15,0	14,7
17 Centre-du-Québec	23,5	14,8	61,6	4,6	2,7	2,1
Ensemble du Québec	12,6	13,6	73,7	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	9,5	38,9	51,6	5,7	21,7	5,3
Régions manufacturières	17,0	13,7	69,3	53,8	40,2	37,6
Régions urbaines	9,8	9,9	80,3	40,5	38,0	57,1

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Afin de connaître les niveaux de PIB en 2020, se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2.5 EMPLOI PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'emploi met en évidence l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus par lequel cette dernière repose de plus en plus sur les industries de services, se poursuit depuis près de trois décennies.

Ensemble du Québec

En 2021, la part des emplois générés par le secteur tertiaire au Québec dépassait 79,7 %. Le secteur secondaire, qui comprend la fabrication et la construction, procurait 18,0 % des emplois totaux dans la province. Seulement 2,2 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

Blocs régionaux

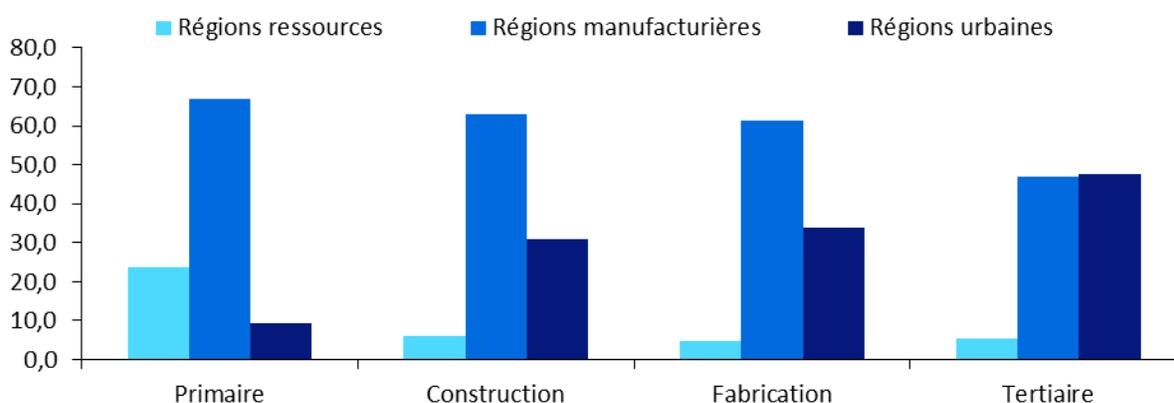
La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2021, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 9,3 % des emplois. Cela représente plus de quatre fois l'importance du secteur primaire dans l'ensemble du Québec. Les emplois dans le secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (66,8 %) et les régions ressources (23,8 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles pour l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 22,3 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois dans les secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (plus de 61 % chacun).
- Enfin, dans les régions urbaines, le secteur tertiaire revêt une importance relative beaucoup plus grande, car il représentait 86,2 % des emplois en 2021, comparativement à 79,7 % pour l'ensemble du Québec. Les emplois dans ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (47,7 %) et les régions manufacturières (47,0 %).

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

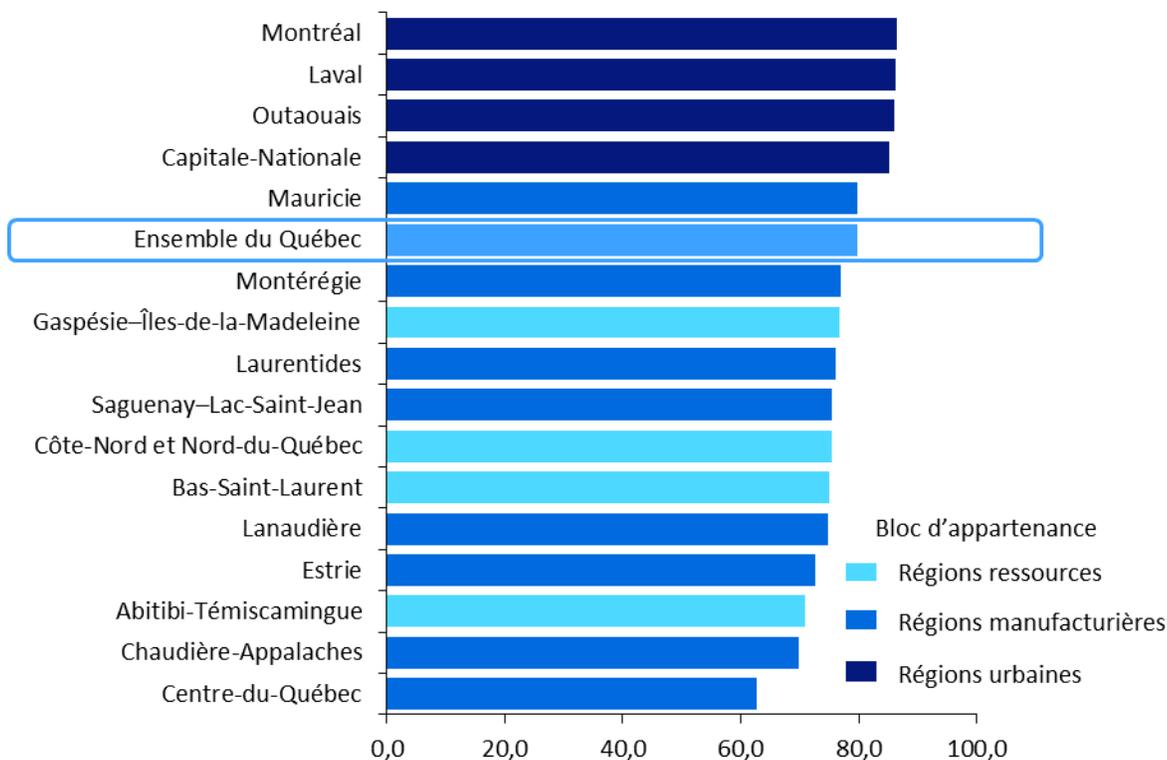
Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, la part des emplois qu'il procure demeure inférieure dans une majorité de régions par rapport à l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, puisque la tertiarisation de l'économie est surtout attribuable à ces régions.
- À cet égard, en 2021, Montréal (86,5 % de l'emploi total), Laval (86,2 %), l'Outaouais (86,1 %) et la Capitale-Nationale (85,2 %) affichaient les plus forts taux de tertiarisation.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec est la région dont l'économie reposait le moins sur le secteur tertiaire (62,7 %), notamment à cause du poids de son secteur manufacturier (21,1 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (14,4 % de l'emploi total) explique la tertiarisation plus limitée de l'économie dans cette région, qui est plutôt axée sur l'exploitation minière et forestière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction était nettement plus faible dans la région de Montréal (3,5 % de l'emploi total) que dans l'ensemble du Québec (6,7 %). À l'inverse, les plus fortes proportions à ce chapitre étaient observées dans les régions de Lanaudière (10,4 %), du Centre-du-Québec (10,2 %), des Laurentides (9,2 %) et de l'Outaouais (8,4 %).

Graphique 25

Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives¹, 2021

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XIII

Emploi, par grands secteurs d'activité, 2021

Région administrative		Part en région				Part au Québec			
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
		En %				En %			
01	Bas-Saint-Laurent	6,2	6,8	11,9	75,1	5,7	2,1	2,2	1,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	5,3	7,4	11,9	75,5	6,8	3,2	3,0	2,7
03	Capitale-Nationale	0,8	6,8	7,2	85,2	3,3	9,0	5,7	9,5
04	Mauricie	2,9	6,4	10,8	79,8	3,7	2,7	2,7	2,8
05	Estrie	4,8	6,9	15,7	72,7	8,0	3,9	5,3	3,4
06	Montréal	0,2	3,5	9,7	86,5	2,6	13,2	21,7	27,4
07	Outaouais	1,4	8,4	4,0	86,1	2,9	5,8	1,7	5,0
08	Abitibi-Témiscamingue	14,4	7,9	6,8	70,8	11,0	2,0	1,0	1,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,7	5,8	9,1	75,5	5,0	1,0	0,9	1,1
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	5,9	7,9	9,7	76,8	2,1	0,9	0,7	0,8
12	Chaudière-Appalaches	3,6	7,6	19,0	69,9	8,0	5,7	8,5	4,4
13	Laval	0,2	3,5	10,1	86,2	0,5	2,8	4,7	5,8
14	Lanaudière	1,7	10,4	13,1	74,8	4,7	9,4	7,1	5,7
15	Laurentides	1,9	9,2	12,9	76,1	6,2	10,1	8,5	7,1
16	Montérégie	2,5	8,3	12,3	76,9	21,2	23,5	20,6	18,3
17	Centre-du-Québec	6,0	10,2	21,1	62,7	8,2	4,6	5,7	2,4
Ensemble du Québec		2,2	6,7	11,3	79,7	100,0	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	9,3	7,1	9,5	74,1	23,8	6,1	4,8	5,3
	Régions manufacturières	3,0	8,5	13,8	74,7	66,8	63,1	61,4	47,0
	Régions urbaines	0,5	4,7	8,7	86,2	9,4	30,9	33,8	47,7

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2.6 EMPLOI PAR DOMAINES DE FABRICATION

Le secteur de la fabrication, qui représentait un peu plus de 11 % des emplois du Québec en 2021, peut être analysé selon deux grands domaines : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine complexe, de son côté, comprend entre autres choses l'impression, les machines, le matériel de transport ainsi que les produits informatiques et électroniques.

Ensemble du Québec

En 2021, la fabrication traditionnelle représentait 6,9 % des emplois totaux au Québec, tandis que 4,5 % des travailleurs occupaient un emploi dans le secteur de la fabrication complexe. Le déclin du secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

Blocs régionaux

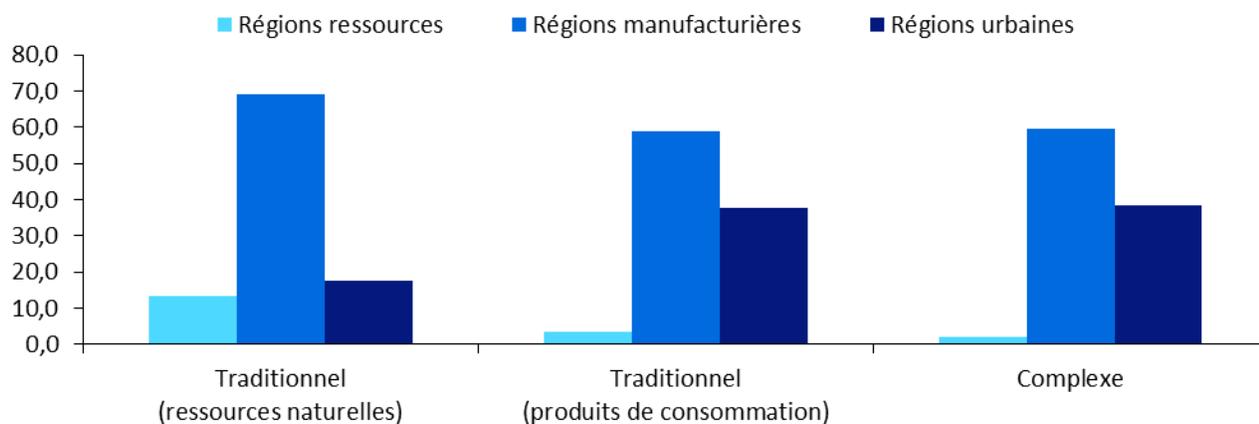
En 2021, la plus importante part des emplois au Québec, dans tous les domaines de la fabrication, se trouvait dans les régions manufacturières.

- Au Québec, en 2021, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (69,3 % du total québécois).
- La place occupée par le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2021, la plupart des emplois dans ce domaine se concentraient dans les régions manufacturières (59,0 %) et les régions urbaines (37,6 %). Ils se faisaient plus rares dans les régions ressources (3,4 %).
- Finalement, la transformation complexe était réalisée surtout dans les régions manufacturières (59,5 %) et les régions urbaines (38,6 %).

Graphique 26

Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

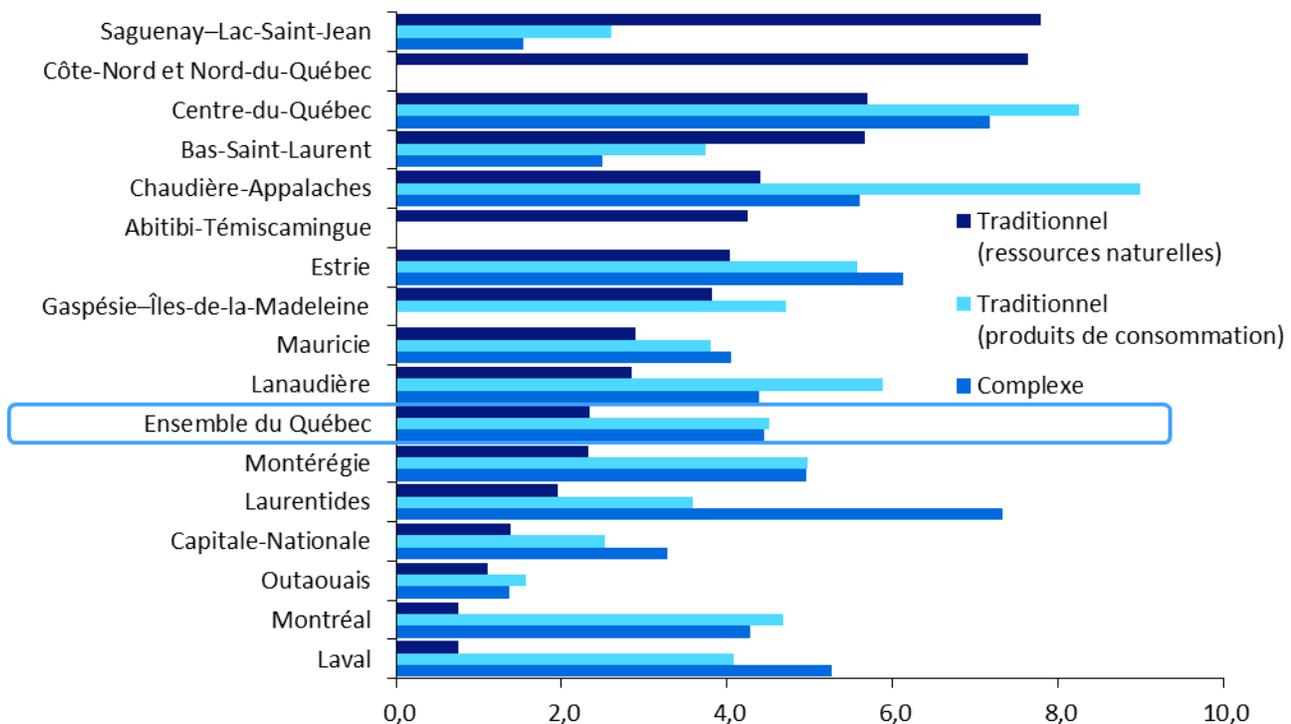
Régions administratives

- En 2021, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (7,8 % des emplois totaux), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (7,6 %), le Centre-du-Québec (5,7 %) ainsi que le Bas-Saint-Laurent (5,7 %) enregistraient la plus forte proportion d’emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles.
- Au chapitre des emplois en transformation de produits de consommation, Chaudière-Appalaches (9,0 % des emplois totaux), le Centre-du-Québec (8,2 %), Lanaudière (5,9 %) et l’Estrie (5,6 %) affichaient les proportions les plus élevées. La proximité des grands centres urbains et des activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procure des emplois dans ce domaine.
- En 2021, les plus grandes parts de l’emploi dans la transformation complexe revenaient aux régions des Laurentides (7,3 % des emplois totaux), du Centre-du-Québec (7,2 %) et de l’Estrie (6,1 %).
- À l’opposé, les régions de Laval (0,7 %), de Montréal (0,8 %) et de l’Outaouais (1,1 %) regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec. Par ailleurs, c’est en Outaouais que la structure industrielle repose le moins sur la transformation de produits de consommation (1,6 %) ou le domaine complexe (1,4 %).

Graphique 27

Répartition de l’emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives¹, 2021

(en pourcentage du nombre total d’emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d’échantillonnage dans l’Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

Tableau XIV
Emploi, par domaines de fabrication, 2021

Région administrative ³		Part en région			Part au Québec		
		Traditionnel ¹		Complexe ²	Traditionnel ¹		Complexe ²
		Ressources naturelles	Produits de consommation		Ressources naturelles	Produits de consommation	
		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	5,7	3,7	2,5	5,0	1,7	1,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,8	2,6	1,5	9,6	1,7	1,0
03	Capitale-Nationale	1,4	2,5	3,3	5,3	5,0	6,6
04	Mauricie	2,9	3,8	4,1	3,5	2,4	2,6
05	Estrie	4,0	5,6	6,1	6,5	4,7	5,2
06	Montréal	0,8	4,7	4,3	8,2	26,2	24,3
07	Outaouais	1,1	1,6	1,4	2,2	1,6	1,4
08	Abitibi-Témiscamingue	4,2	x	x	3,1	x	x
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	7,6	x	x	3,8	x	x
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,8	4,7	x	1,3	0,8	x
12	Chaudière-Appalaches	4,4	9,0	5,6	9,5	10,1	6,4
13	Laval	0,7	4,1	5,3	1,7	4,8	6,3
14	Lanaudière	2,8	5,9	4,4	7,4	7,9	6,0
15	Laurentides	2,0	3,6	7,3	6,2	5,9	12,3
16	Montérégie	2,3	5,0	5,0	19,0	20,9	21,2
17	Centre-du-Québec	5,7	8,2	7,2	7,4	5,5	4,9
Ensemble du Québec		2,3	4,5	4,5	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	5,4	2,7	1,5	13,3	3,4	1,9
	Régions manufacturières	3,2	5,3	5,3	69,3	59,0	59,5
	Régions urbaines	0,9	3,8	3,9	17,5	37,6	38,6

1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. Complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

2.7 EMPLOI PAR GRANDS GROUPES DE SERVICES

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, procure à lui seul près de 80 % de tous les emplois. Il se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2021, parmi les grands groupes de services, les services publics représentaient la plus grande proportion des emplois (29,0 %), suivis des services moteurs (25,9 %), puis des services aux ménages (24,8 %).

Blocs régionaux

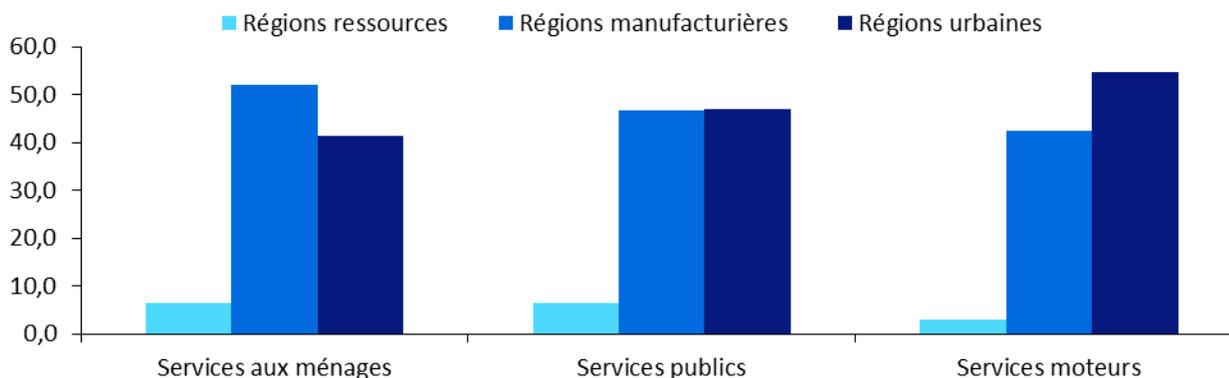
La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2021, les emplois dans les services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions manufacturières (46,6 %) et les régions urbaines (46,9 %). Cependant, la présence de ce type de services est accrue dans les régions ressources (32,8 % des emplois dans ce bloc régional), comparativement au reste de la province, à cause de la population plus âgée et de l'économie moins diversifiée dans ces régions. Dans les régions urbaines, c'est surtout la présence des administrations publiques et des établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui explique la raison pour laquelle les emplois dans les services publics y occupent une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (30,7 % contre 29,0 % au Québec).
- Les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (52,1 %), suivies des régions urbaines (41,4 %) et des régions ressources (6,5 %). La villégiature et le tourisme expliquent en partie la surreprésentation des emplois liés à ce groupe de services dans les régions ressources (28,2 %) par rapport à ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec (24,8 %).
- Toujours en 2021, les emplois dans les services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (54,7 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent cette situation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente 32,1 % des emplois, contre 25,9 % au Québec.

Graphique 28

Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

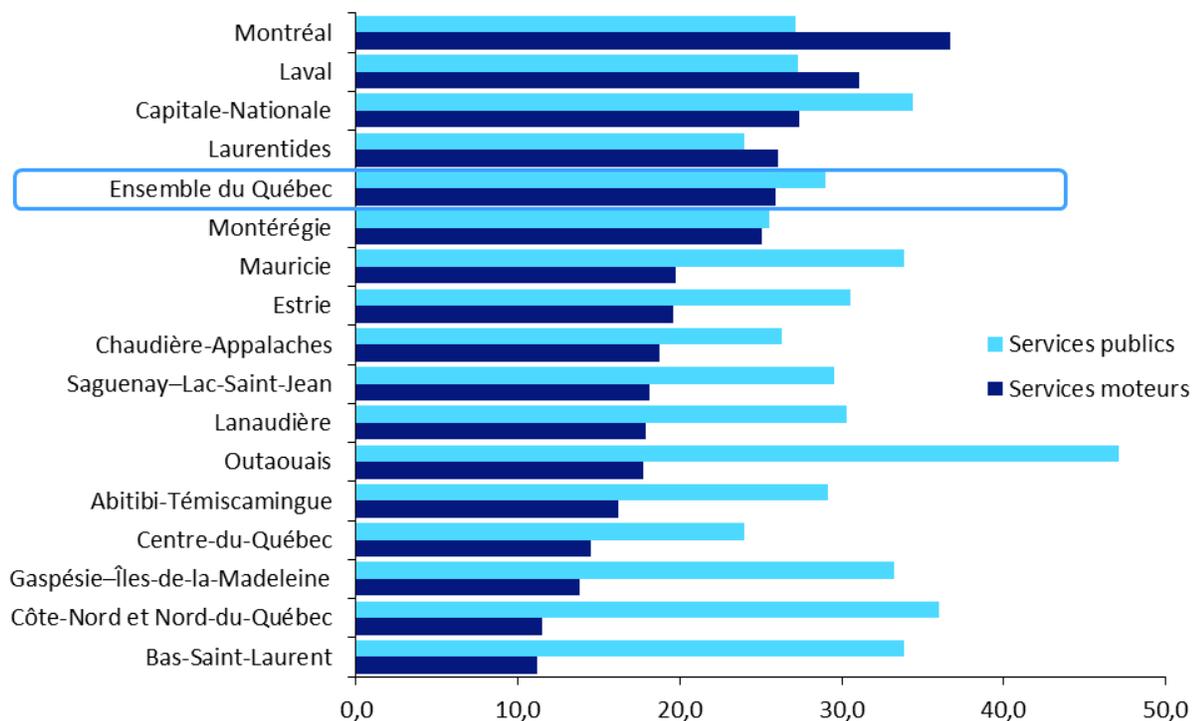
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- En 2021, la part des emplois dans les services moteurs dépassait la moyenne dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées près de centres urbains. À cet égard, les proportions pour Montréal (36,7 % des emplois totaux), Laval (31,1 %), la Capitale-Nationale (27,4 %) et les Laurentides (26,1 %) se situaient au-dessus de la proportion pour l'ensemble du Québec (25,9 %).
- C'est dans les régions ressources que les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional, notamment dans le Bas-Saint-Laurent (11,2 % du total de l'emploi), sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec (11,5 %) ainsi qu'en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,8 %).
- En 2021, dans les régions où les administrations publiques abondent, la part des emplois dans les services publics excédait celle de l'ensemble du Québec (29,0 %). C'est notamment le cas de l'Outaouais (47,1 % des emplois totaux) et de la Capitale-Nationale (34,4 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics procuraient aussi une part importante des emplois dans les régions où la population plus âgée a davantage besoin de soins de santé, comme le Bas-Saint-Laurent (33,9 % des emplois totaux) ainsi que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (36,0 %).
- À l'inverse, dans les régions qui comprennent des centres urbains ou qui sont situées à proximité de centres urbains et dont la population est relativement jeune, la part de l'emploi dans les services publics est beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (24,0 % du total de l'emploi), les Laurentides (24,0 %) et la Montérégie (25,5 %) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives¹, 2021
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XV

Emploi, par grands groupes de services, 2021

Région administrative ¹	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	30,0	33,9	11,2	2,5	2,4	0,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,8	29,5	18,1	3,2	2,9	2,0
03 Capitale-Nationale	23,4	34,4	27,4	8,4	10,6	9,4
04 Mauricie	26,2	33,9	19,7	3,0	3,3	2,1
05 Estrie	22,4	30,6	19,6	3,4	4,0	2,9
06 Montréal	22,7	27,2	36,7	23,1	23,7	35,7
07 Outaouais	21,2	47,1	17,7	4,0	7,6	3,2
08 Abitibi-Témiscamingue	25,5	29,2	16,2	1,8	1,7	1,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	28,0	36,0	11,5	1,3	1,4	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	29,4	33,2	13,8	0,9	0,9	0,4
12 Chaudière-Appalaches	24,8	26,3	18,8	5,1	4,6	3,7
13 Laval	27,8	27,3	31,1	6,0	5,0	6,4
14 Lanaudière	26,6	30,3	17,9	6,5	6,4	4,2
15 Laurentides	26,1	24,0	26,1	7,8	6,2	7,5
16 Montérégie	26,3	25,5	25,1	20,1	16,7	18,4
17 Centre-du-Québec	24,2	24,0	14,5	3,0	2,5	1,7
Ensemble du Québec	24,8	29,0	25,9	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	28,2	32,8	13,1	6,5	6,5	2,9
Régions manufacturières	25,8	26,9	21,9	52,1	46,6	42,4
Régions urbaines	23,3	30,7	32,1	41,4	46,9	54,7

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

CHAPITRE 3 – INVESTISSEMENT

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la composante la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été préparées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR) de Statistique Canada. Pour l'année 2022, les données de l'Enquête ont été recueillies à l'automne 2021 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de prévisions d'investissement qui seront révisées deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, les données sur l'investissement en construction résidentielle de Statistique Canada complètent le profil.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets modifient lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- L'investissement des secteurs privé et public;
- L'investissement en fonction de la catégorie de dépenses;
- L'investissement en fonction de la catégorie d'industrie;
- L'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- L'investissement dans la construction résidentielle.

3.1 INVESTISSEMENT DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC

L'investissement du secteur privé et celui du secteur public diffèrent quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

Ensemble du Québec

Selon l'enquête réalisée à l'automne 2021, les secteurs privé et public prévoyaient investir, au total, plus de 53 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2022. En moyenne, des années 2018 à 2022, l'investissement du secteur public devrait avoir augmenté à un rythme comparable (+5,6 % par année) à celui du secteur privé (+5,5 %). Au cours de cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter en moyenne 49,4 % de tous les investissements au Québec.

Blocs régionaux

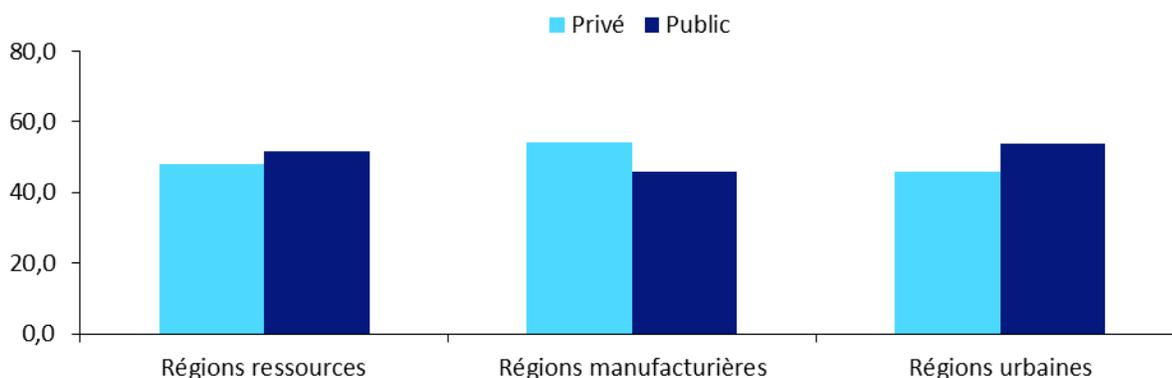
Pour l'année 2022, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 24 milliards de dollars. Elles atteignent plus de 20 milliards de dollars dans les régions manufacturières et plus de 8 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, des années 2018 à 2022, la plus forte proportion de l'investissement provenant du secteur privé (54,2 %) devrait être observée dans les régions manufacturières, suivies des régions ressources (48,2 %) et des régions urbaines (46,0 %). Au cours de cette même période, c'est dans les régions ressources que l'investissement du secteur privé devrait avoir augmenté le plus (+8,5 % par année). Les régions manufacturières (+8,0 %) et les régions urbaines (+2,3 %) devraient suivre en deuxième et troisième lieux.
- Des années 2018 à 2022, les régions urbaines devraient recevoir, en moyenne, la plus importante part (54,0 %) de l'investissement du secteur public, en raison de la présence de l'administration publique. Dans les régions ressources (51,8 %) et les régions manufacturières (45,8 %), la part de l'investissement public sera moins élevée. Durant cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions manufacturières (+7,4 % par année), les régions ressources (+5,4 %) et les régions urbaines (+4,5 %).

Graphique 30

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2018-2022¹

(en pourcentage)



1. De 2018 à 2020 : dépenses réelles; en 2021 : dépenses réelles provisoires; en 2022 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

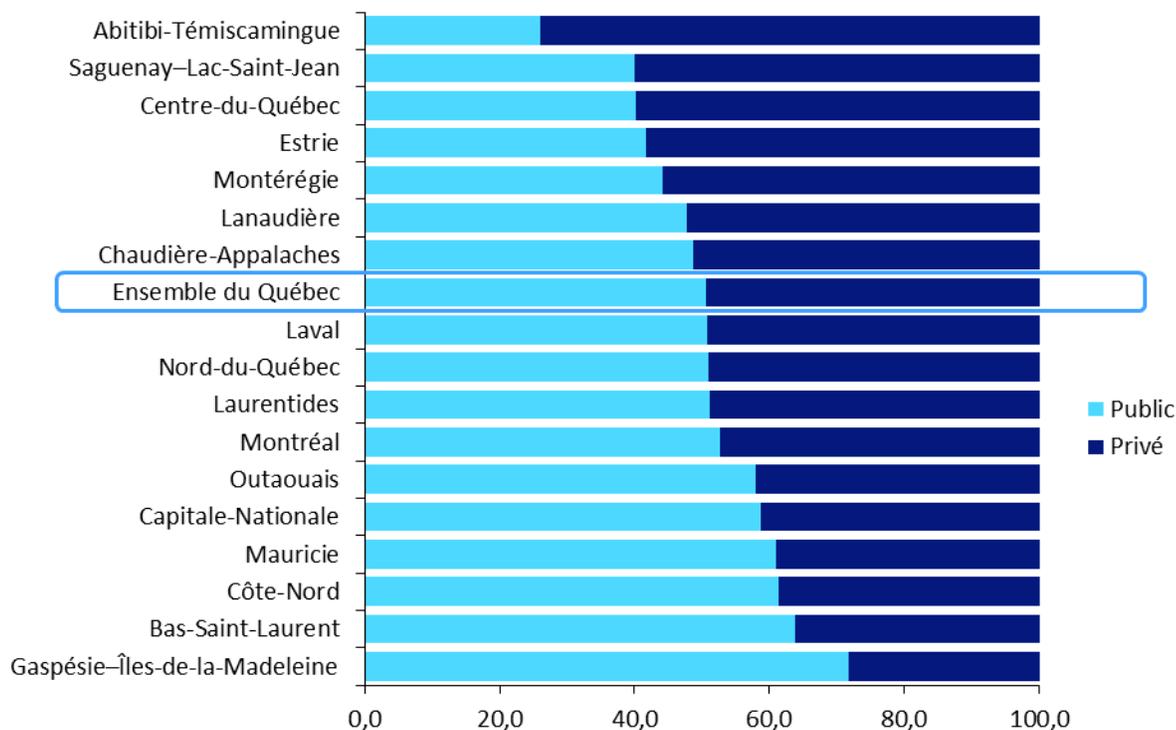
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- L'apport des secteurs privé et public varie fortement d'une région à l'autre pour diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte de l'administration publique, la structure industrielle, etc.
- Des années 2018 à 2022, l'Abitibi-Témiscamingue (74,0 %) est la région qui devrait obtenir la plus forte part de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière dans la région explique ce constat.
- Au cours de la même période, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent devraient enregistrer, en moyenne, la plus faible proportion d'investissement provenant du secteur privé (respectivement 28,3 % et 36,3 %).
- Des années 2018 à 2022, l'investissement du secteur privé devrait augmenter dans 16 des 17 régions. L'augmentation la plus rapide serait observée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+20,0 % par année), suivie de l'Estrie (+18,9 %) et de la Côte-Nord (+15,3 %).
- À l'inverse, l'Outaouais est la seule région où un recul est attendu (-0,8 % annuellement).
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans toutes les régions administratives du Québec des années 2018 à 2022.

Graphique 31

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives¹, moyenne de 2018-2022¹ (en pourcentage)



1. Les investissements 2021 et 2022 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entrées en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2018, 2019 et 2020, la répartition utilise le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016.

2. De 2018 à 2020 : dépenses réelles; en 2021 : dépenses réelles provisoires; en 2022 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XVI

Investissement des secteurs privé et public, 2018-2022¹

Région administrative ³	Perspectives 2022		Part moyenne 2018-2022		Variation ² 2018-2022	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	388	733	36,3	63,7	0,7	3,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 463	905	59,9	40,1	10,4	5,2
03 Capitale-Nationale	1 763	2 965	41,3	58,7	1,4	3,7
04 Mauricie	402	724	39,0	61,0	0,7	3,3
05 Estrie	1 394	888	58,2	41,8	18,9	9,5
06 Montréal	7 527	8 536	47,4	52,6	2,4	2,1
07 Outaouais	550	1 135	42,1	57,9	-0,8	18,0
08 Abitibi-Témiscamingue	1 726	429	74,0	26,0	8,1	4,3
09 Côte-Nord	1 131	1 432	38,7	61,3	15,3	0,2
10 Nord-du-Québec	810	1 079	49,0	51,0	3,5	15,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	247	476	28,3	71,7	20,0	8,7
12 Chaudière-Appalaches	1 146	1 479	51,3	48,7	1,6	16,1
13 Laval	765	1 099	49,3	50,7	5,9	19,8
14 Lanaudière	767	775	52,3	47,7	11,1	9,6
15 Laurentides	1 244	1 395	48,9	51,1	14,3	9,1
16 Montérégie	3 592	2 916	55,9	44,1	5,3	3,5
17 Centre-du-Québec	685	571	59,8	40,2	5,2	9,6
Ensemble du Québec	25 596	27 536	49,4	50,6	5,5	5,6
Régions ressources	4 302	4 149	48,2	51,8	8,5	5,4
Régions manufacturières	10 691	9 653	54,2	45,8	8,0	7,4
Régions urbaines	10 604	13 735	46,0	54,0	2,3	4,5

1. 2018-2020 : dépenses réelles; 2021 : dépenses réelles provisoires; 2022 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Les investissements 2021 et 2022 sont répertoriés selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2018, 2019 et 2020, la répartition utilise le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3.2 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE DE DÉPENSES

Les investissements influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et les dépenses en matériel et outillage.

Ensemble du Québec

Des années 2018 à 2022, selon l'enquête réalisée à l'automne 2021, l'investissement en construction devrait croître de 6,7 % par année au Québec pour atteindre 34,4 milliards de dollars en 2022. L'investissement en matériel et outillage, quant à lui, devrait augmenter de 3,6 % annuellement et se situer à 18,7 milliards de dollars.

Blocs régionaux

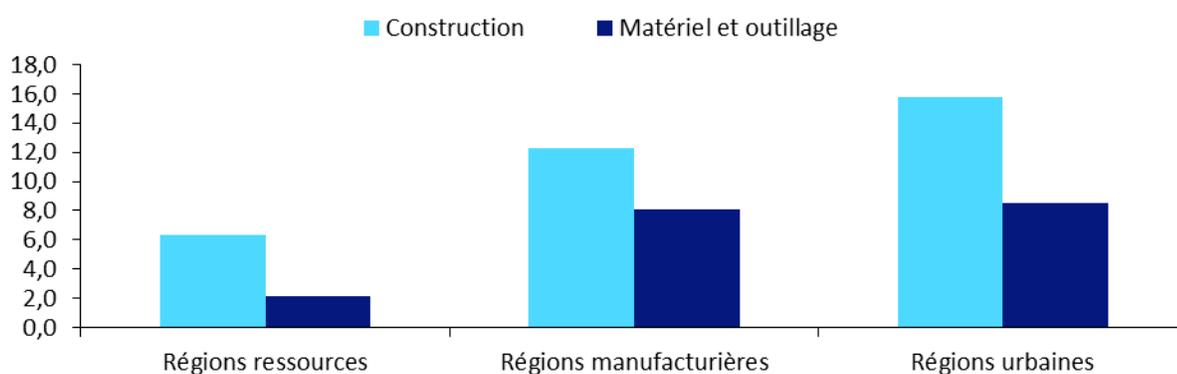
Parmi les blocs régionaux, plus on s'éloigne des centres urbains, plus la part de l'investissement en construction prend de l'importance par rapport à celle de l'investissement en matériel et outillage.

- En 2022, l'investissement en construction devrait atteindre 15,8 milliards de dollars dans les régions urbaines, 12,3 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 6,4 milliards de dollars dans les régions ressources.
- La même année, l'investissement en matériel et outillage devrait se chiffrer à 8,6 milliards de dollars dans les régions urbaines, à 8,1 milliards de dollars dans les régions manufacturières et à 2,1 milliards de dollars dans les régions ressources.
- Dans les régions urbaines, la répartition par catégorie de dépenses était 65 % en construction et 35 % en matériel et outillage. Dans les régions manufacturières, elle était de 60 % en construction et 40 % en matériel et outillage. En comparaison, les régions ressources devraient réaliser 75 % de leurs investissements en construction, contre 25 % en matériel et outillage.

Graphique 32

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2022¹

(en milliards de dollars)



1. En 2022 : perspectives; les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

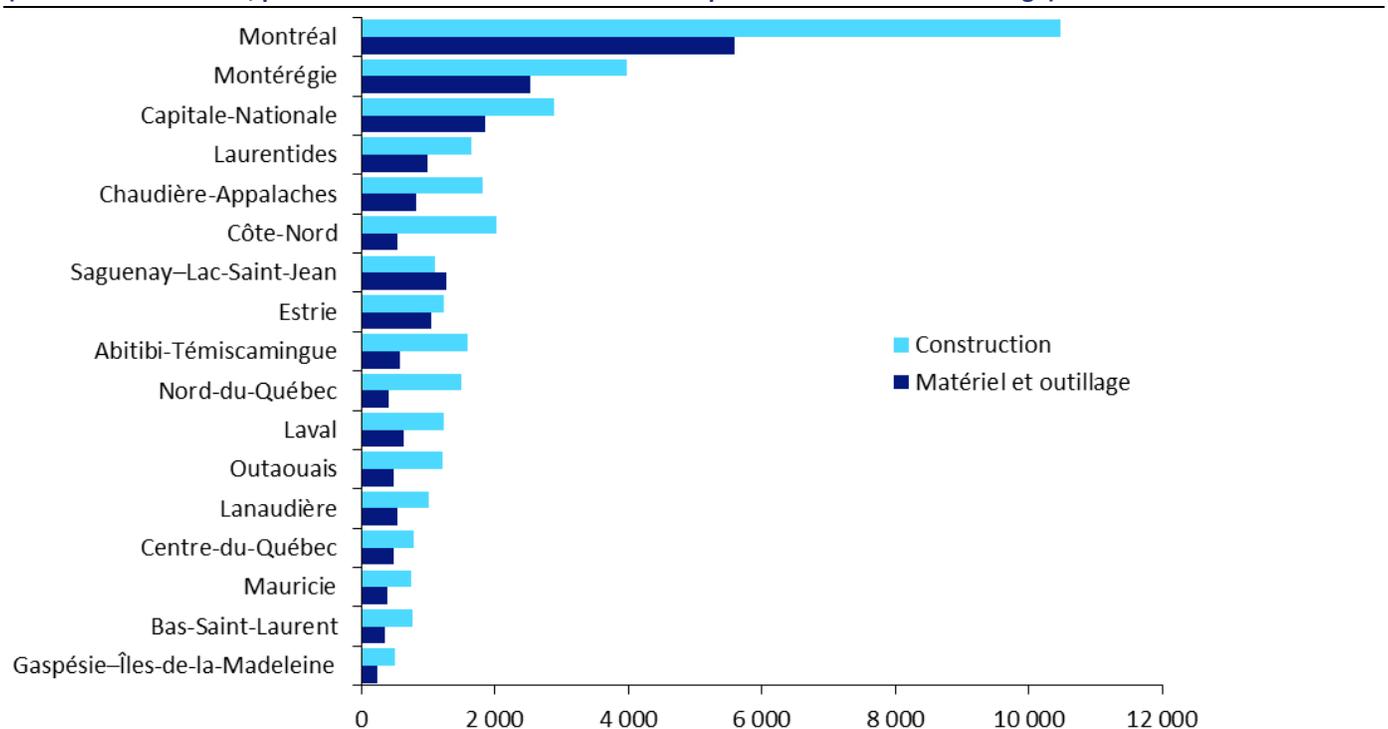
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- En 2022, à l'exception du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les dépenses d'investissement en construction devraient dépasser celles en matériel et outillage dans toutes les régions. Néanmoins, le poids des dépenses en matériel et outillage dans l'investissement total devrait être plus élevé dans 6 des 17 régions que dans l'ensemble du Québec (35,2 %).
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter 79,8 % des investissements de la Côte-Nord.
- Des années 2018 à 2022, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, le tiers de l'investissement en construction et de l'investissement en matériel et outillage.
- Durant cette même période, l'investissement en construction devrait avoir connu une hausse dans toutes les régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement à Laval (+19,1 % annuellement), en Estrie (+15,3 %), en Outaouais (+15,3 %) et dans le Centre-du-Québec (+12,3 %).
- Durant la même période, 16 des 17 régions devraient enregistrer une hausse de leurs investissements en matériel et outillage. C'est le cas notamment du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+15,4 %), de l'Estrie (+14,3 %) et des Laurentides (+13,4 %).
- Un recul de l'investissement en matériel et outillage devrait donc être observé dans une seule région, soit la Côte-Nord (-1,3 % par année).

Graphique 33

Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives¹, 2022²
(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et outillage)



1. Les investissements 2021 et 2022 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2018, 2019 et 2020, la répartition utilise le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016.

2. En 2022 : perspectives; les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XVII

Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2018-2022¹

Région administrative ³	Perspectives		Part au Québec		Variation ²	
	2022		2018-2022		2018-2022	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	765	356	2,4	1,9	2,0	3,8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 103	1 264	3,5	5,4	2,3	15,4
03 Capitale-Nationale	2 876	1 851	8,4	10,2	4,6	0,3
04 Mauricie	742	384	2,3	2,0	1,2	4,7
05 Estrie	1 237	1 044	3,0	4,6	15,3	14,3
06 Montréal	10 481	5 582	32,6	32,7	4,0	-0,6
07 Outaouais	1 204	481	3,3	2,7	15,3	0,4
08 Abitibi-Témiscamingue	1 587	568	4,3	2,7	6,8	8,5
09 Côte-Nord	2 023	540	5,9	2,8	7,9	-1,3
10 Nord-du-Québec	1 484	404	3,8	1,7	9,5	10,2
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	490	232	1,5	1,2	11,6	12,8
12 Chaudière-Appalaches	1 805	819	4,4	4,2	11,2	3,8
13 Laval	1 227	637	2,9	3,3	19,1	4,6
14 Lanaudière	1 000	543	2,8	2,8	11,8	7,9
15 Laurentides	1 647	992	4,4	4,6	10,3	13,4
16 Montérégie	3 976	2 532	12,4	14,6	4,9	3,9
17 Centre-du-Québec	784	473	2,1	2,7	12,3	0,6
Ensemble du Québec	34 430	18 703	100,0	100,0	6,7	3,6
Régions ressources	6 350	2 101	17,8	10,2	7,4	5,4
Régions manufacturières	12 293	8 051	34,9	40,9	7,7	7,7
Régions urbaines	15 787	8 551	47,3	48,9	5,7	0,0

1. 2018-2020 : dépenses réelles; 2021 : dépenses réelles provisoires; 2022 : perspectives. Les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

2. Taux de croissance annualisé.

3. Les investissements 2021 et 2022 sont répertoriés selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2018, 2019 et 2020, la répartition utilise le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3.3 INVESTISSEMENT EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'INDUSTRIES

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industries reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2022, les industries productrices de services devraient réaliser 65,2 % des investissements. On prévoit que le secteur de la fabrication recevra 11,1 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 23,7 %.

Blocs régionaux

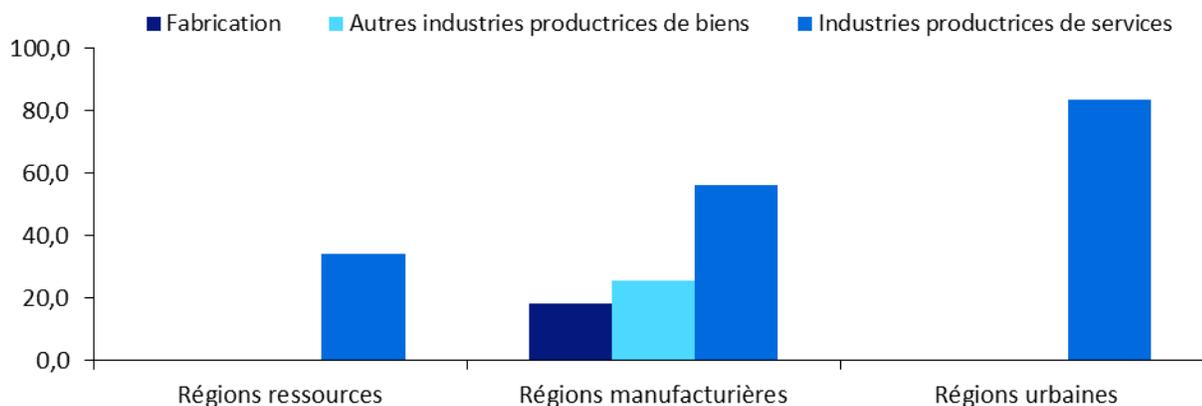
En 2022, les régions urbaines devraient attirer la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2022, le secteur de la fabrication devrait représenter 18,3 % de l'investissement dans les régions manufacturières.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter 25,7 % de l'investissement dans les régions manufacturières.
- Enfin, la part de l'investissement provenant des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (83,6 %) et dans les régions manufacturières (56,0 %) que dans les régions ressources (34,0 %).

Graphique 34

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2022¹

(en pourcentage)



1. En 2022 : perspectives; les intentions d'investissement pour l'année 2022 recueillies à l'automne 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

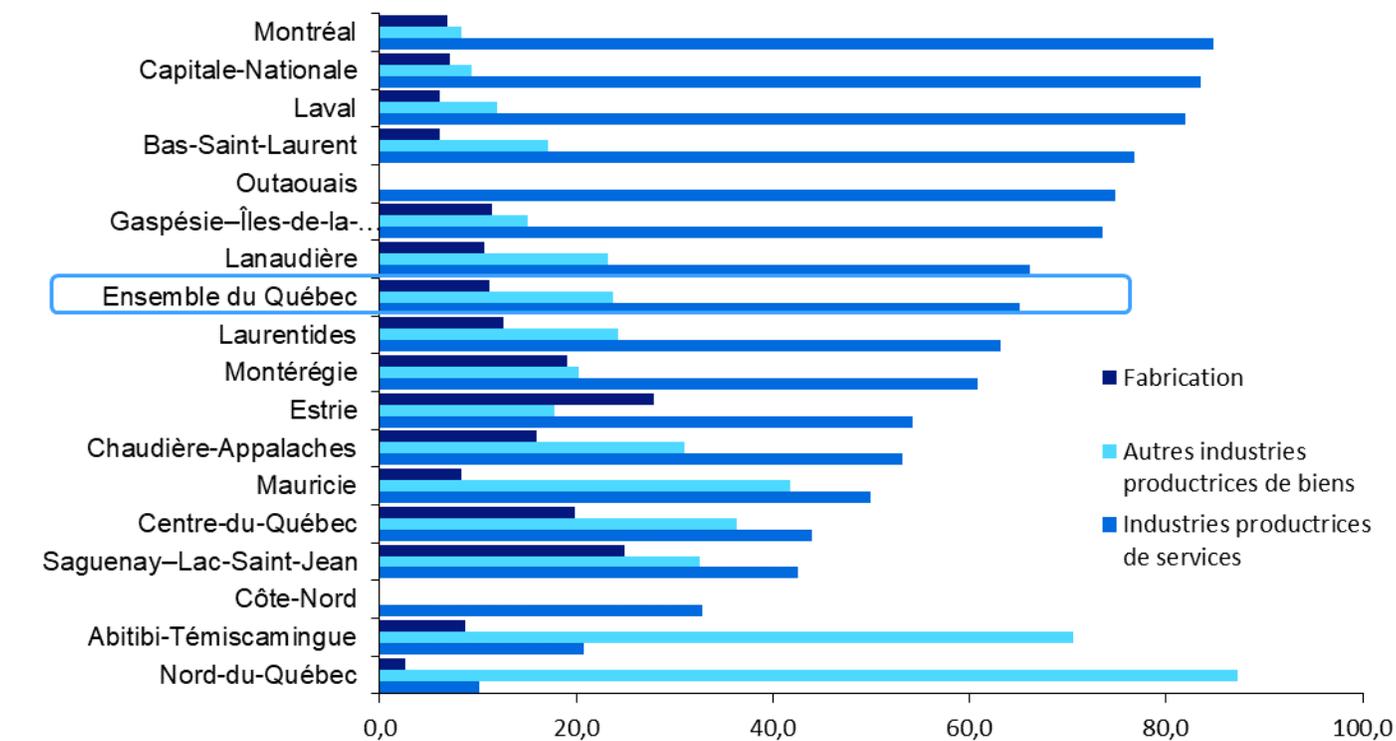
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- En 2022, parmi les 17 régions, la proportion d'investissement provenant du secteur de la fabrication est supérieure à celle de l'ensemble du Québec dans 7 régions. Les régions de l'Estrie (27,9 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (24,9 %) et du Centre-du-Québec (+19,8 %) devraient afficher les proportions les plus élevées.
- Dans deux régions ressources, soit le Nord-du-Québec (87,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (70,5 %), l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement. L'ampleur des investissements nécessaires pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2022, l'investissement des industries productrices de services devrait atteindre les plus hautes proportions dans les régions urbaines de Montréal (84,8 %) et de la Capitale-Nationale (83,5 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions d'investissement seraient observées dans le Nord-du-Québec pour le secteur de la fabrication (2,7 %) et des industries productrices de services (10,1 %), ainsi qu'à Montréal pour les autres industries productrices de biens (8,3 %).

Graphique 35

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives¹, 2022²
(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction des industries productrices de services)



1. En 2022 : perspectives, les intentions d'investissement pour l'année 2022 recueillies à l'automne 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XVIII

Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2022¹

Région administrative ²	2022			Part en région en 2022		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
	En M\$			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	68	192	861	6,1	17,1	76,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	588	772	1 007	24,9	32,6	42,5
03 Capitale-Nationale	338	443	3 946	7,1	9,4	83,5
04 Mauricie	93	471	562	8,3	41,8	49,9
05 Estrie	638	406	1 238	27,9	17,8	54,2
06 Montréal	1 101	1 341	13 621	6,9	8,3	84,8
07 Outaouais	x	x	1 260	x	x	74,8
08 Abitibi-Témiscamingue	186	1 520	449	8,6	70,5	20,8
09 Côte-Nord	x	x	842	x	x	32,8
10 Nord-du-Québec	50	1 648	191	2,7	87,3	10,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	82	109	531	11,4	15,1	73,5
12 Chaudière-Appalaches	418	812	1 394	15,9	30,9	53,1
13 Laval	114	222	1 528	6,1	11,9	82,0
14 Lanaudière	163	359	1 020	10,6	23,3	66,2
15 Laurentides	332	640	1 667	12,6	24,2	63,2
16 Montérégie	1 240	1 314	3 955	19,0	20,2	60,8
17 Centre-du-Québec	249	456	552	19,8	36,3	43,9
Ensemble du Québec	5 898	12 612	34 622	11,1	23,7	65,2
Régions ressources	x	x	2 873	x	x	34,0
Régions manufacturières	3 721	5 229	11 394	18,3	25,7	56,0
Régions urbaines	x	x	20 355	x	x	83,6

x: Données confidentielles

1. 2022 : perspectives; les intentions d'investissement pour l'année 2022 ont été recueillies à l'automne 2021.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements et de la

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de

3.4 INVESTISSEMENT EN PRODUITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels et pour la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

Ensemble du Québec

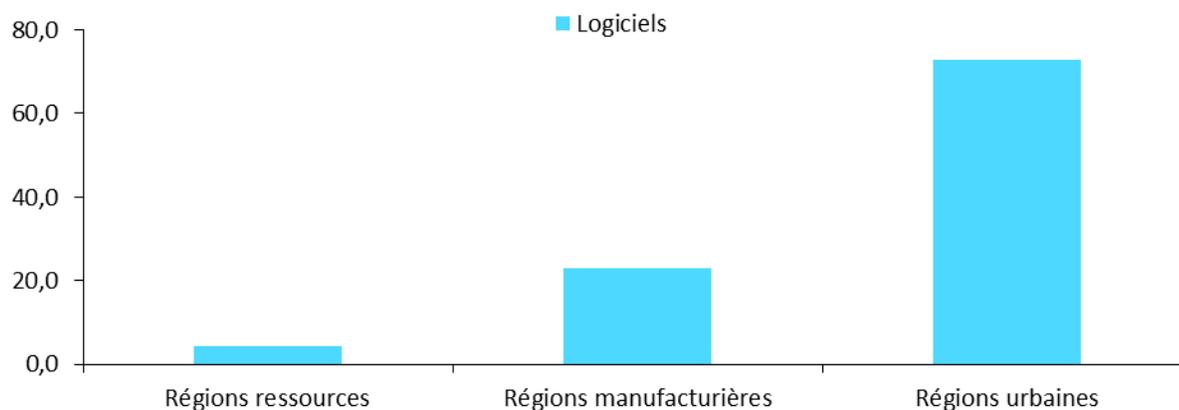
Au Québec, en 2020, selon les données connues, l'investissement en produits de propriété intellectuelle pour l'acquisition ou le développement de logiciels s'élevait à près de 3,0 milliards de dollars. La confidentialité des données ne permet pas de présenter les résultats concernant la prospection pétrolière, gazière et minérale pour l'ensemble du Québec.

Blocs régionaux

En 2020, les régions urbaines étaient à l'origine de 66,4 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels au Québec, comparativement à 27,4 % pour les régions manufacturières et à 6,2 % pour les régions ressources.

Graphique 36

Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2020
(en pourcentage)



La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection par bloc régional.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

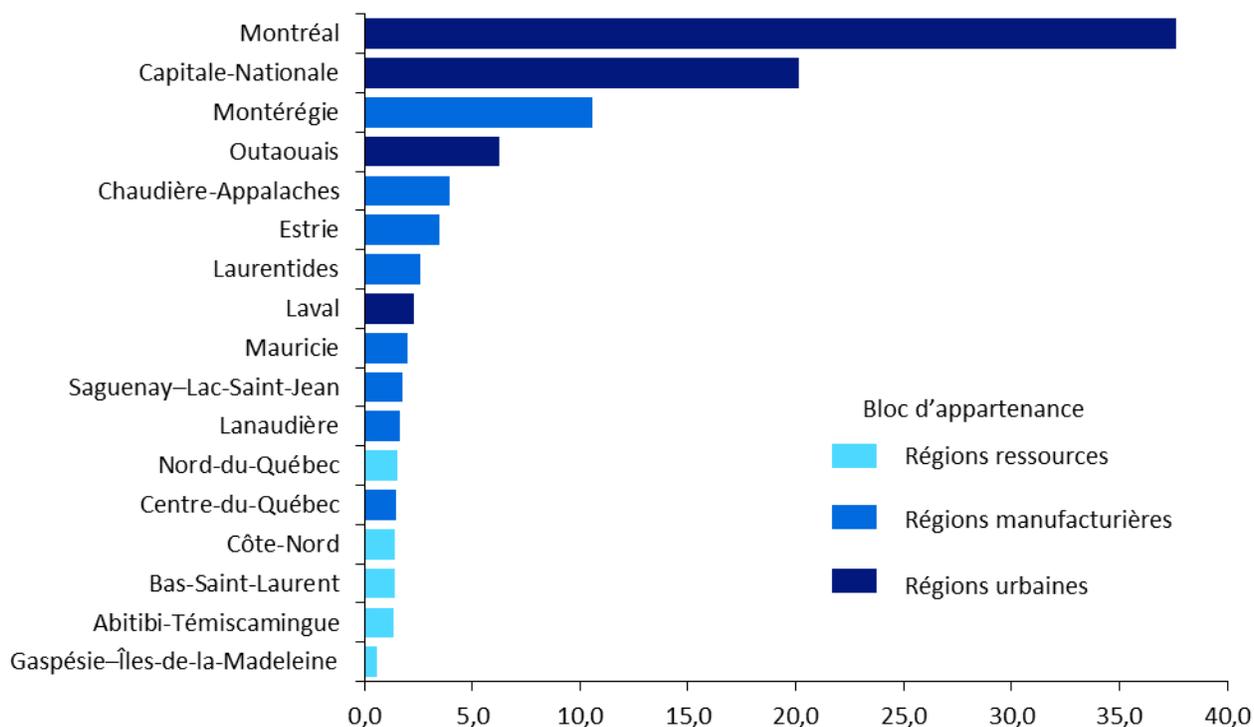
Régions administratives

- En 2020, les régions qui abritent les deux plus grandes villes du Québec représentaient 57,8 % de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels : Montréal (37,6 % du total québécois) et la Capitale-Nationale (20,2 %).
- À l'inverse, dans les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains, la part de l'investissement pour l'acquisition ou le développement de logiciels était restreinte : la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,6 % du total québécois), l'Abitibi-Témiscamingue (1,3 %), le Bas-Saint-Laurent (1,4 %) et la Côte-Nord (1,4 %) fermaient la marche.

Graphique 37

Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives¹, 2020

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XIX
Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2020

Région administrative ¹	2020	Part au Québec en 2020
	Logiciels	Logiciels
	En M\$	En %
01 Bas-Saint-Laurent	41,4	1,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	52,4	1,8
03 Capitale-Nationale	601,8	20,2
04 Mauricie	60,0	2,0
05 Estrie	103,1	3,5
06 Montréal	1 123,7	37,6
07 Outaouais	186,8	6,3
08 Abitibi-Témiscamingue	40,1	1,3
09 Côte-Nord	41,6	1,4
10 Nord-du-Québec	45,2	1,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,9	0,6
12 Chaudière-Appalaches	117,7	3,9
13 Laval	69,3	2,3
14 Lanaudière	50,0	1,7
15 Laurentides	76,8	2,6
16 Montérégie	315,2	10,6
17 Centre-du-Québec	43,4	1,5
Ensemble du Québec	2 985,2	100,0
Régions ressources	185,2	6,2
Régions manufacturières	818,6	27,4
Régions urbaines	1 981,6	66,4

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

3.5 INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

L'investissement dans la construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux nouvelles constructions.

Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. Des années 2016 à 2021, selon l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, le Québec a enregistré une croissance à ce chapitre. En 2021, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 36,7 milliards de dollars dans la province.

Blocs régionaux

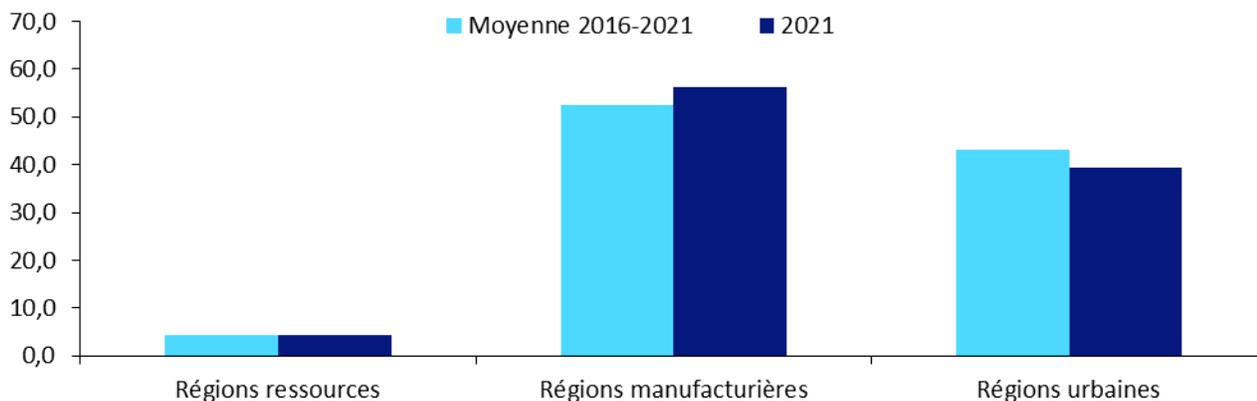
Des années 2016 à 2021, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans tous les blocs régionaux.

- En moyenne, durant la période 2016-2021, la plus grande part des dépenses en construction résidentielle (52,4 %) a été effectuée dans les régions manufacturières. Ce constat va de pair avec le poids démographique de ces régions. Les régions urbaines venaient ensuite avec 43,2 % de ces dépenses, suivies des régions ressources avec 4,4 %.
- En 2021, les dépenses en construction résidentielle se répartissaient de la façon suivante : 56,3 % dans les régions manufacturières, 39,4 % dans les régions urbaines et 4,3 % dans les régions ressources.
- Ainsi, en 2021, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 20,6 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 14,4 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,6 milliard de dollars dans les régions ressources.

Graphique 38

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2016-2021 et 2021¹

(en pourcentage)



1. Données provisoires pour l'année 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

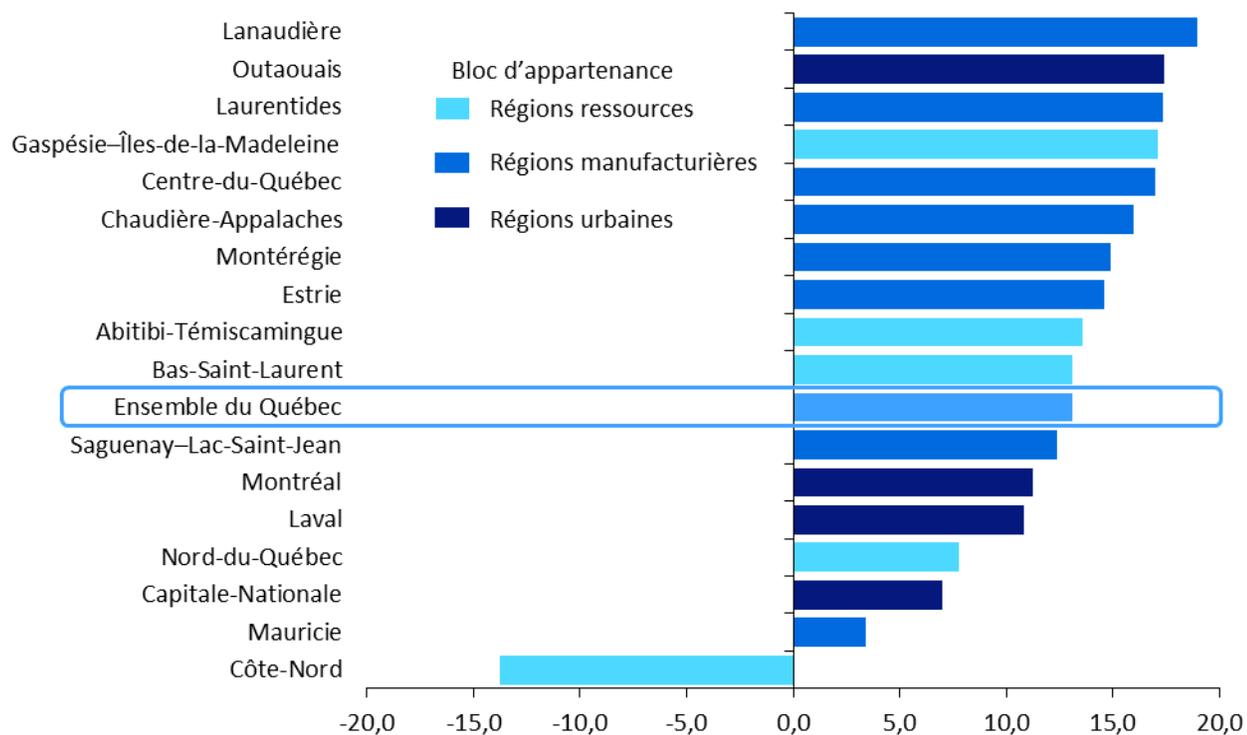
Régions administratives

- Des années 2016 à 2021, les dépenses en construction résidentielle ont augmenté dans 16 des 17 régions du Québec.
- Durant cette période, les gains les plus marqués ont été enregistrés dans Lanaudière (+18,9 % par année), en Outaouais (+17,4 %), dans les Laurentides (+17,4 %) et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+17,1 %).
- À l'inverse, la Côte-Nord (-13,7 % annuellement) est la seule région qui accuse un recul des dépenses en construction résidentielle.
- En moyenne, durant la période 2016-2021, c'est à Montréal et dans les quatre régions qui la ceignent, à savoir Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie, que 66 % des dépenses en construction résidentielle ont été engagées.
- Par ailleurs, la Capitale-Nationale (8,1 %) et Chaudière-Appalaches (5,4 %) représentent des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- Des années 2016 à 2021, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,2 %), de la Côte-Nord (0,5 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 %) ont toutes attiré moins de 1 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 39

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives¹, 2016 à 2021¹

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Les investissements 2021 et 2022 sont répartis selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie. Pour 2018, 2019 et 2020, la répartition utilise le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016.

2. Données provisoires pour l'année 2021.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XX

Dépenses en construction résidentielle, 2016-2021¹

Région administrative ⁴	2016	2021	2016-2021	
	Valeur		Part ²	Variation ³
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	327	605	1,6	13,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	450	807	2,4	12,4
03 Capitale-Nationale	2 052	2 880	8,1	7,0
04 Mauricie	817	965	3,0	3,4
05 Estrie	833	1 645	3,8	14,6
06 Montréal	5 049	8 609	26,3	11,3
07 Outaouais	722	1 609	4,5	17,4
08 Abitibi-Témiscamingue	280	528	1,4	13,6
09 Côte-Nord	205	98	0,5	-13,7
10 Nord-du-Québec	43	62	0,2	7,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	129	283	0,8	17,1
12 Chaudière-Appalaches	1 049	2 201	5,4	16,0
13 Laval	806	1 348	4,4	10,8
14 Lanaudière	1 100	2 619	6,3	18,9
15 Laurentides	1 688	3 759	9,3	17,4
16 Montérégie	3 889	7 789	19,9	14,9
17 Centre-du-Québec	386	846	2,3	17,0
Ensemble du Québec	19 824	36 652	100,0	13,1
Régions ressources	983	1 576	4,4	9,9
Régions manufacturières	10 212	20 630	52,4	15,1
Régions urbaines	8 630	14 446	43,2	10,9

1. 2021 : données provisoires.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

4. Les limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie ont été modifiées en juillet 2021. Les données avant 2021 ne tiennent pas compte des nouvelles limites territoriales des régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

CHAPITRE 4 – MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2020, l'économie mondiale a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Au Québec, le marché du travail a été grandement ébranlé par la crise sanitaire, puisque la fermeture temporaire de plusieurs industries a entraîné des mises à pied massives. La situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre. En 2021, le marché du travail se remet graduellement des impacts de la crise sanitaire.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail et de leur évolution permet d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont les suivants :

- L'emploi;
- Le taux d'emploi;
- Le taux de chômage;
- Le taux de postes vacants;
- Le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- Le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

4.1 EMPLOI

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler dans une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

Ensemble du Québec

En 2021, l'emploi se remet graduellement de la crise sanitaire, le Québec comptait au total 4 269 000 emplois, soit 39 100 de moins qu'en 2019. Néanmoins, par rapport à 2020, 305 500 emplois ont été créés au Québec en 2021, ce qui représente un taux de croissance de 0,7 % par année. La plupart d'entre eux ont été créés des années 2016 à 2021.

Blocs régionaux

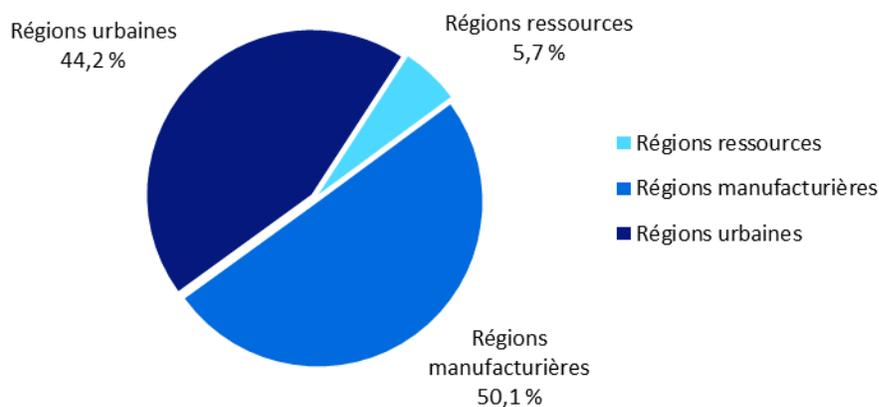
En 2021, près de la moitié (50,1 %) des emplois du Québec se trouvait dans les régions manufacturières et un peu moins, dans les régions urbaines (44,2 %). Les régions ressources se partageaient le reste, soit 5,7 %.

- Des années 2011 à 2021, c'est dans les régions urbaines que la croissance de l'emploi a été la plus rapide (+1,0 % par année). Les régions manufacturières affichaient une progression inférieure (+0,6 %), alors que l'emploi dans les régions ressources a diminué (-0,4 %).
- Les régions urbaines et manufacturières se sont partagé les nouveaux emplois, soit 183 000 et 131 800 emplois respectivement. Les régions ressources enregistraient un recul total de 9 300 emplois en 2021 par rapport à 2011.
- La performance des régions ressources est le reflet de leur économie peu diversifiée, qui n'a pas pu résister à la chute des prix des matières premières, notamment le prix du fer, ni à l'achèvement des travaux de construction des parcs éoliens.

Graphique 40

Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

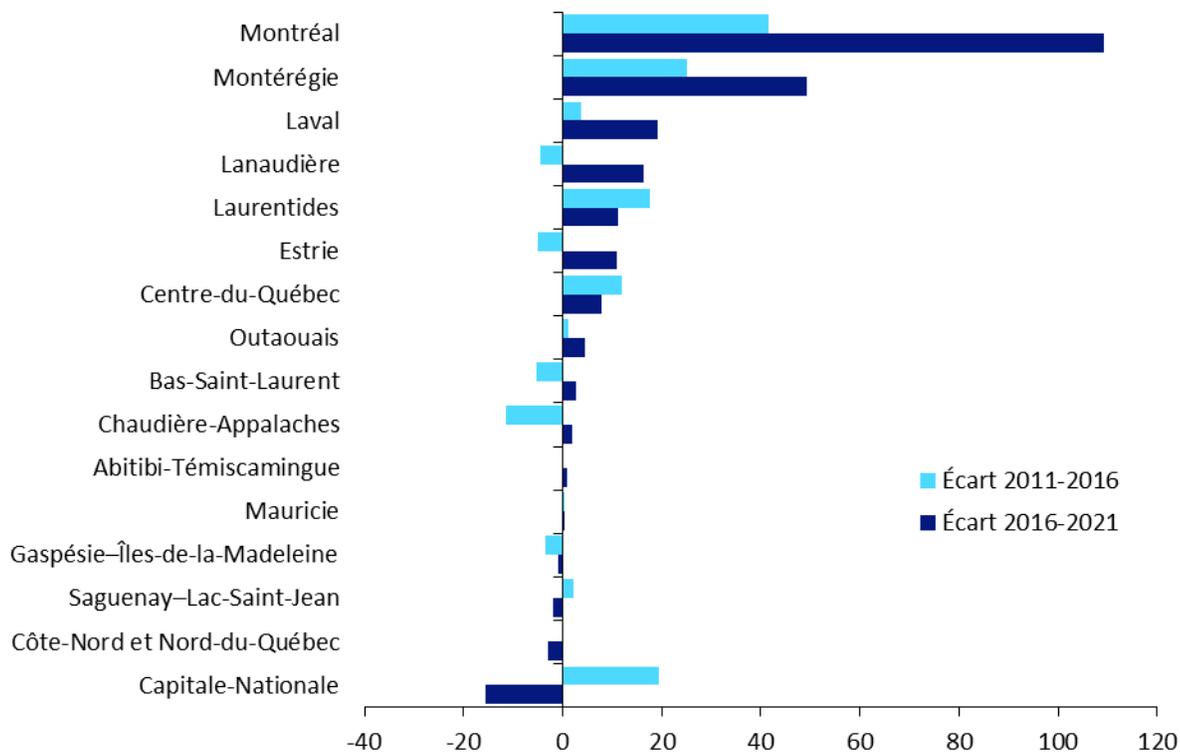
Régions administratives

- Des années 2011 à 2021, le Centre-du-Québec (+1,7 % par année), Montréal (+1,5 %) et Laval (+1,1 %) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,2 % annuellement), les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-0,6 %) et la Chaudière-Appalaches (-0,4 %) ont enregistré les reculs les plus importants.
- Au cours de cette période, 12 régions ont profité d'une augmentation du nombre d'emplois. Les hausses les plus élevées ont été observées à Montréal (+150 800 emplois), en Montérégie (+74 500), dans les Laurentides (+28 800) et à Laval (+22 700).
- En 2016, par rapport à 2011, la Chaudière-Appalaches (-11 500), le Bas-Saint-Laurent (-5 400) et l'Estrie (-5 100) ont vu leur nombre d'emplois diminuer le plus. Inversement, plus de 85 000 emplois ont été créés dans les régions de Montréal (+41 600 postes), de la Montérégie (+25 100) et de la Capitale-Nationale (+19 500).
- En 2021, par rapport à 2016, le nombre d'emplois a progressé dans 12 régions; Montréal menait de loin avec un gain de 109 200 emplois. La bonne performance du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques à Montréal explique en partie ce gain. À l'inverse, la Capitale-Nationale accusait le plus fort recul, essentiellement à cause des replis dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration.

Graphique 41

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives¹, 2011-2016 et 2016-2021

(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2016-2021)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXI
Emploi, 2011, 2016 et 2021

Région administrative ²	Emploi			Écart			Variation ¹
	2011	2016	2021	2011-2016	2016-2021	2011-2021	2011-2021
	En milliers			En milliers			En %
01 Bas-Saint-Laurent	91,1	85,7	88,3	-5,4	2,6	-2,8	-0,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	123,1	125,2	123,2	2,1	-2,0	0,1	0,01
03 Capitale-Nationale	377,0	396,5	380,8	19,5	-15,7	3,8	0,10
04 Mauricie	120,2	120,5	120,8	0,3	0,3	0,6	0,05
05 Estrie	155,4	150,3	161,3	-5,1	11,0	5,9	0,37
06 Montréal	927,5	969,1	1 078,3	41,6	109,2	150,8	1,52
07 Outaouais	192,4	193,5	198,1	1,1	4,6	5,7	0,29
08 Abitibi-Témiscamingue	72,3	72,2	73,0	-0,1	0,8	0,7	0,10
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,6	52,6	49,7	0,0	-2,9	-2,9	-0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	38,3	34,9	34,0	-3,4	-0,9	-4,3	-1,2
12 Chaudière-Appalaches	225,4	213,9	215,8	-11,5	1,9	-9,6	-0,4
13 Laval	204,9	208,5	227,6	3,6	19,1	22,7	1,06
14 Lanaudière	248,2	243,8	260,0	-4,4	16,2	11,8	0,47
15 Laurentides	288,9	306,6	317,7	17,7	11,1	28,8	0,95
16 Montérégie	736,3	761,4	810,8	25,1	49,4	74,5	0,97
17 Centre-du-Québec	110,0	121,9	129,7	11,9	7,8	19,7	1,66
Ensemble du Québec	3 963,5	4 056,7	4 269,0	93,2	212,3	305,5	0,7
Régions ressources	254,3	245,4	245,0	-8,9	-0,4	-9,3	-0,4
Régions manufacturières	2 007,5	2 043,6	2 139,3	36,1	95,7	131,8	0,6
Régions urbaines	1 701,8	1 767,6	1 884,8	65,8	117,2	183,0	1,0

1. Taux de croissance annuel composé.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4.2 TAUX D'EMPLOI

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupant un emploi parmi la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

Ensemble du Québec

Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. Or, en 2020, en raison de la pandémie, il avait glissé à 58,1 %. En 2021, avec la fin des mesures sanitaires, il s'établissait à 60,1 %. Par rapport à l'année 2011, il s'agit d'une hausse de 0,3 point de pourcentage.

Blocs régionaux

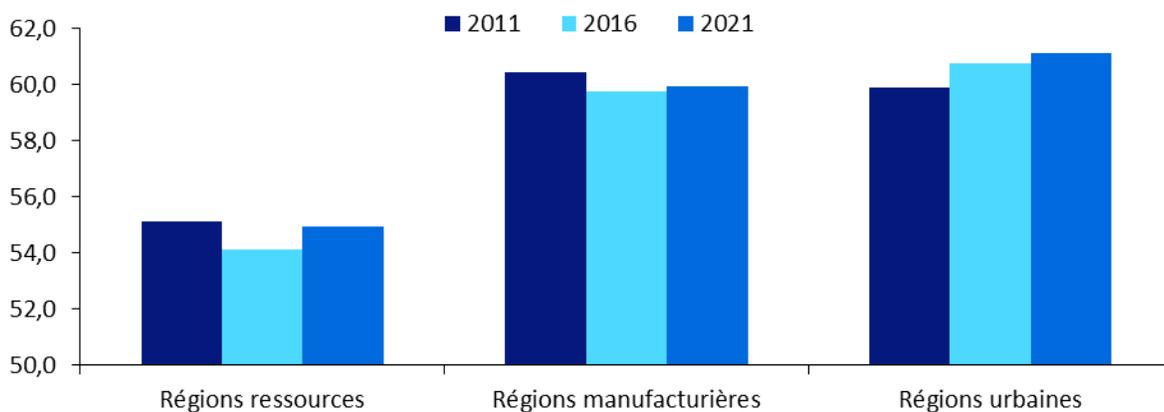
Les régions manufacturières et les régions urbaines ont depuis longtemps un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- En 2016, on observe une baisse dans les régions ressources (-1,0 point de pourcentage, à 54,1 %) et dans les régions manufacturières (-0,7 point, à 59,7 %) par rapport à 2011. Ce n'est pas le cas pour les régions urbaines (+0,9 point, à 60,7 %).
- Durant la période suivante (2021 par rapport à 2016), les taux d'emploi ont augmenté dans tous les blocs régionaux. Les régions ressources (+0,8 point de pourcentage, à 54,9 %), les régions urbaines (+0,4 point, à 61,1 %) et les régions manufacturières (+0,2 point, à 59,9 %) ont connu de légères hausses.
- En 2021, par rapport à 2011, l'écart entre les régions urbaines et l'ensemble du Québec s'est élargi. Il est en effet passé de 0,1 point de pourcentage en 2011 à 1,0 point en 2021. Finalement, en 2021, ce sont les régions urbaines qui connaissent le taux d'emploi le plus élevé parmi les blocs régionaux, alors qu'en 2011, le plus haut taux d'emploi revenait aux régions manufacturières.

Graphique 42

Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2011, 2016 et 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

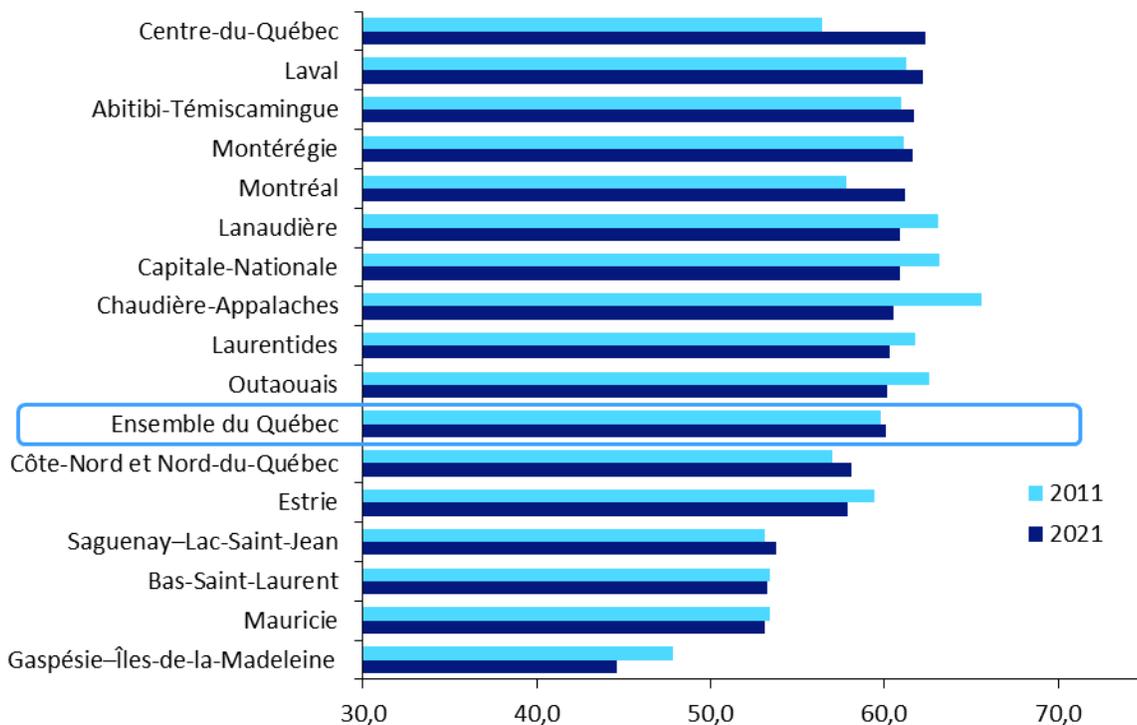
Régions administratives

- En 2021, dix régions affichaient un taux d'emploi plus élevé que dans l'ensemble du Québec.
- Le Centre-du-Québec (62,4 %), Laval (62,2 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (61,7 %) enregistraient les plus hauts taux d'emploi parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (44,6 %), de la Mauricie (53,1 %) et du Bas-Saint-Laurent (53,3 %) affichaient les plus faibles taux d'emploi au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 15,5, 7,0 et 6,8 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- En 2021, sept régions ont vu leur taux d'emploi augmenter par rapport à 2011. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions du Centre-du-Québec (+6,0 points de pourcentage), de Montréal (+3,4 points) et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+1,1 point).
- Cependant, le taux d'emploi a diminué dans neuf régions au cours de cette période. Les reculs les plus importants ont été observés dans les régions de la Chaudière-Appalaches (-5,1 points de pourcentage), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-3,2 points) et en Outaouais (-2,4 points).

Graphique 43

Taux d'emploi, selon les régions administratives¹, 2011 et 2021

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2021)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXII
Taux d'emploi, 2011, 2016 et 2021

	Taux d'emploi			Écart		
	2011	2016	2021	2011-2016	2016-2021	2011-2021
Région administrative ¹	En %			En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	53,4	51,1	53,3	-2,3	2,2	-0,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	53,1	54,6	53,8	1,5	-0,8	0,7
03 Capitale-Nationale	63,2	65,2	60,9	2,0	-4,3	-2,3
04 Mauricie	53,4	53,5	53,1	0,1	-0,4	-0,3
05 Estrie	59,4	56,3	57,9	-3,1	1,6	-1,5
06 Montréal	57,8	59,2	61,2	1,4	2,0	3,4
07 Outaouais	62,6	61,4	60,2	-1,2	-1,2	-2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	61,0	60,4	61,7	-0,6	1,3	0,7
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	57,0	59,1	58,1	2,1	-1,0	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	47,8	45,2	44,6	-2,6	-0,6	-3,2
12 Chaudière-Appalaches	65,6	61,3	60,5	-4,3	-0,8	-5,1
13 Laval	61,3	59,7	62,2	-1,6	2,5	0,9
14 Lanaudière	63,1	59,7	60,9	-3,4	1,2	-2,2
15 Laurentides	61,8	62,2	60,3	0,4	-1,9	-1,5
16 Montérégie	61,1	61,0	61,6	-0,1	0,6	0,5
17 Centre-du-Québec	56,4	60,8	62,4	4,4	1,6	6,0
Ensemble du Québec	59,8	59,8	60,1	0,0	0,3	0,3
Régions ressources	55,1	54,1	54,9	-1,0	0,8	-0,2
Régions manufacturières	60,4	59,7	59,9	-0,7	0,2	-0,5
Régions urbaines	59,9	60,7	61,1	0,9	0,4	1,3

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4.3 TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une entrée sur le marché du travail, du désir d'occuper de nouveau un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un souhait de changer d'activité.

Ensemble du Québec

En 2021, le taux de chômage du Québec reflète la reprise du marché du travail résultant de la fin des mesures sanitaires. En baisse 2,8 points de pourcentage par rapport à 2020, il atteignait 6,1 %. De 2011 à 2019, il avait enregistré plusieurs baisses consécutives, passant de 7,9 % à 5,1 %.

Blocs régionaux

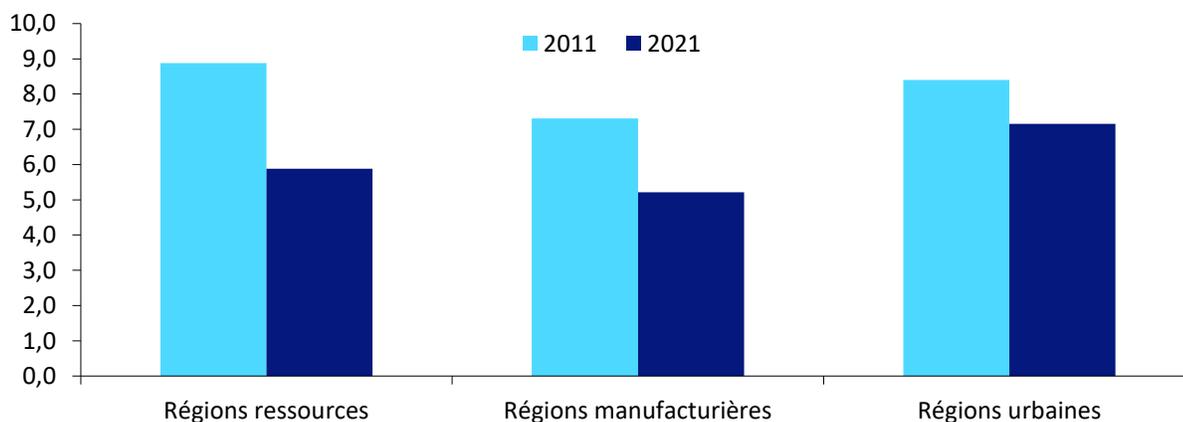
En 2021, c'est dans les régions manufacturières (5,2 %) que l'on pouvait observer le plus bas taux de chômage. Les régions ressources affichaient un taux un peu plus élevé (5,9 %). Les régions urbaines présentaient le taux le plus élevé (7,2 %).

- En 2016, les régions urbaines et les régions manufacturières ont vu leur taux de chômage diminuer par rapport à 2011. Dans les régions manufacturières, le taux de chômage a fléchi de 1,1 point de pourcentage, alors que la baisse a atteint 0,4 point dans les régions urbaines. Le taux de chômage est resté stable dans les régions ressources.
- En 2021, les trois blocs régionaux ont observé une diminution par rapport à 2016.
- Ainsi, par rapport à 2011, le taux de chômage a connu une baisse dans les régions ressources (-3,0 points de pourcentage), les régions manufacturières (-2,1 points) et les régions urbaines (-1,2 point).

Graphique 44

Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2011 et 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

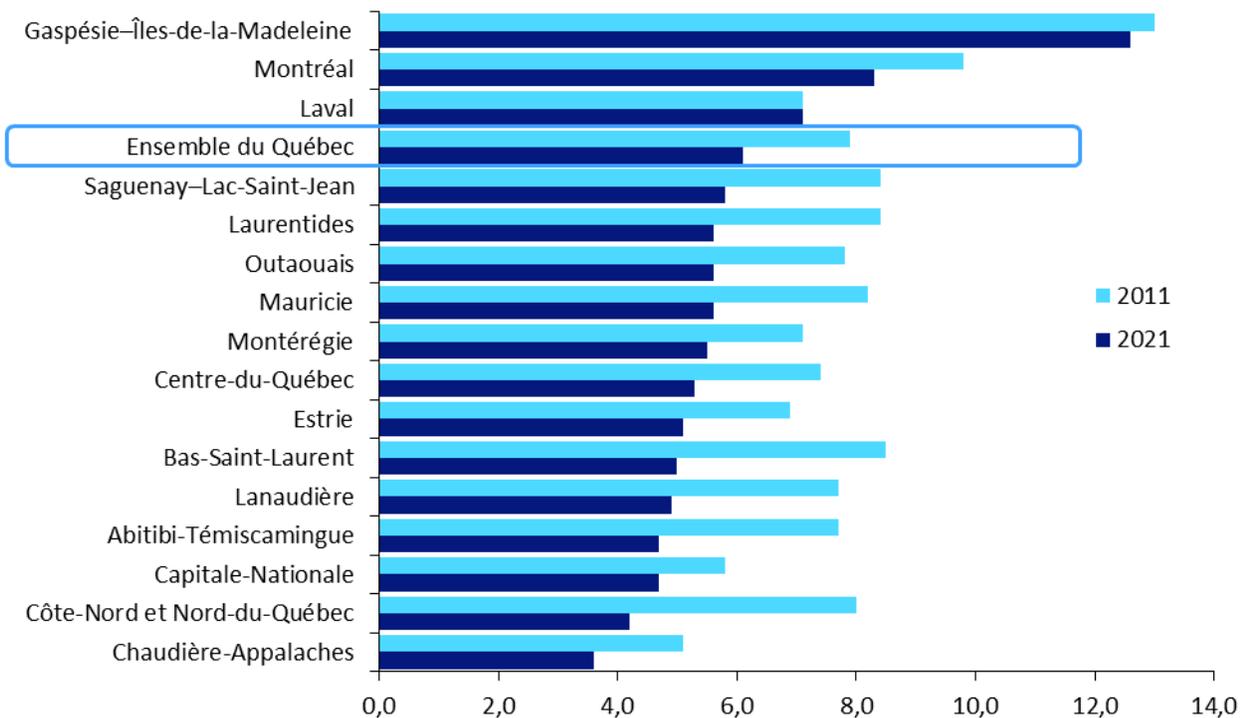
Régions administratives

- La période 2011-2019 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'expliquait notamment par le fait que des chômeurs décrochent des emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- En 2020, en raison de la pandémie, presque toutes les régions administratives avaient enregistré une hausse de leur taux de chômage. En 2021, toutes les régions ont enregistré une baisse du taux de chômage.
- En 2021, toutes les régions, sauf celle de Laval ont observé une réduction de leur taux de chômage par rapport à 2011.
- Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-3,8 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (-3,5 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de réduction du taux de chômage.
- En 2021, Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage (3,6 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,6 %).

Graphique 45

Taux de chômage, selon les régions administratives¹, 2011 et 2021

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2021)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXIII
Taux de chômage, 2011, 2016 et 2021

		Taux de chômage			Écart		
		2011	2016	2021	2011-2016	2016-2021	2011-2021
Région administrative ¹		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	8,5	8,2	5,0	-0,3	-3,2	-3,5
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	8,4	8,1	5,8	-0,3	-2,3	-2,6
03	Capitale-Nationale	5,8	4,6	4,7	-1,2	0,1	-1,1
04	Mauricie	8,2	7,2	5,6	-1,0	-1,6	-2,6
05	Estrie	6,9	6,2	5,1	-0,7	-1,1	-1,8
06	Montréal	9,8	9,6	8,3	-0,2	-1,3	-1,5
07	Outaouais	7,8	7,4	5,6	-0,4	-1,8	-2,2
08	Abitibi-Témiscamingue	7,7	6,7	4,7	-1,0	-2,0	-3,0
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	8,0	8,5	4,2	0,5	-4,3	-3,8
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,0	14,9	12,6	1,9	-2,3	-0,4
12	Chaudière-Appalaches	5,1	5,5	3,6	0,4	-1,9	-1,5
13	Laval	7,1	7,4	7,1	0,3	-0,3	0,0
14	Lanaudière	7,7	6,6	4,9	-1,1	-1,7	-2,8
15	Laurentides	8,4	5,8	5,6	-2,6	-0,2	-2,8
16	Montérégie	7,1	6,1	5,5	-1,0	-0,6	-1,6
17	Centre-du-Québec	7,4	5,4	5,3	-2,0	-0,1	-2,1
Ensemble du Québec		7,9	7,2	6,1	-0,7	-1,1	-1,8
	Régions ressources	8,9	8,9	5,9	0,0	-3,0	-3,0
	Régions manufacturières	7,3	6,2	5,2	-1,1	-1,0	-2,1
	Régions urbaines	8,4	8,0	7,2	-0,4	-0,9	-1,2

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source: Statistique Canada

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4.4 TAUX DE POSTES VACANTS

Le taux de postes vacants correspond au nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de main-d'œuvre, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à combler leurs besoins en main-d'œuvre. Pour les employeurs, ce resserrement de l'offre de main-d'œuvre présente d'importants défis d'embauche pouvant entraîner un ralentissement de la croissance de leurs entreprises.

Ensemble du Québec

Le taux de postes vacants a beaucoup augmenté au Québec en 2021 par rapport à 2016. En hausse de 4,2 points de pourcentage par rapport à l'année 2016, il s'établissait à 6,0 % en 2021. Au cours de cette période, le nombre de postes vacants est passé de 63 430 à 238 140 dans la province, une augmentation de 174 710 postes.

Blocs régionaux

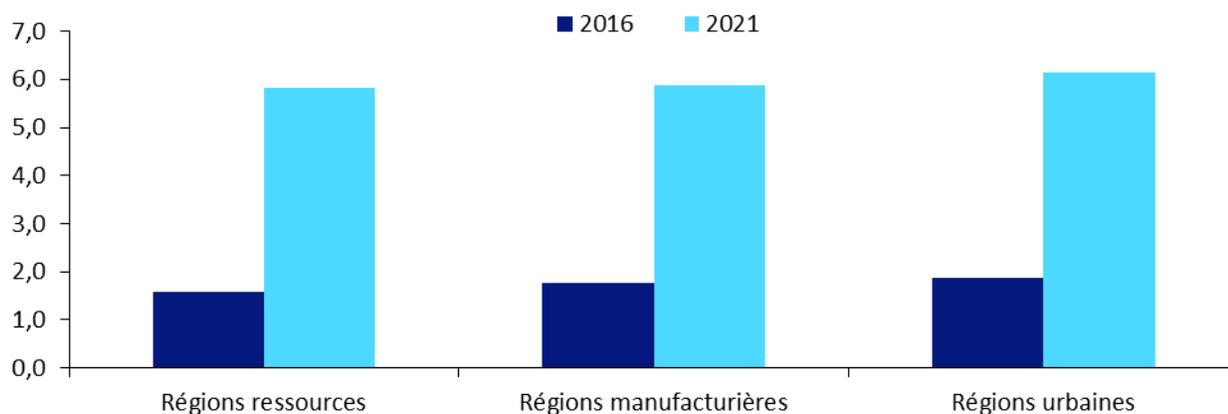
En 2021, c'est dans les régions urbaines (6,1 %) que l'on pouvait observer le plus haut taux de postes vacants. Les régions manufacturières et les régions ressources enregistraient un taux comparable (respectivement 5,9 % et 5,8 %).

- En comparaison avec 2016, les trois blocs régionaux ont vu leur taux de postes vacants augmenter. C'est dans les régions urbaines que le taux a le plus augmenté (4,3 points de pourcentage), alors que la hausse a atteint 4,2 points dans les régions ressources et 4,1 points dans les régions manufacturières.

Graphique 46

Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les blocs régionaux, 2016 et 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

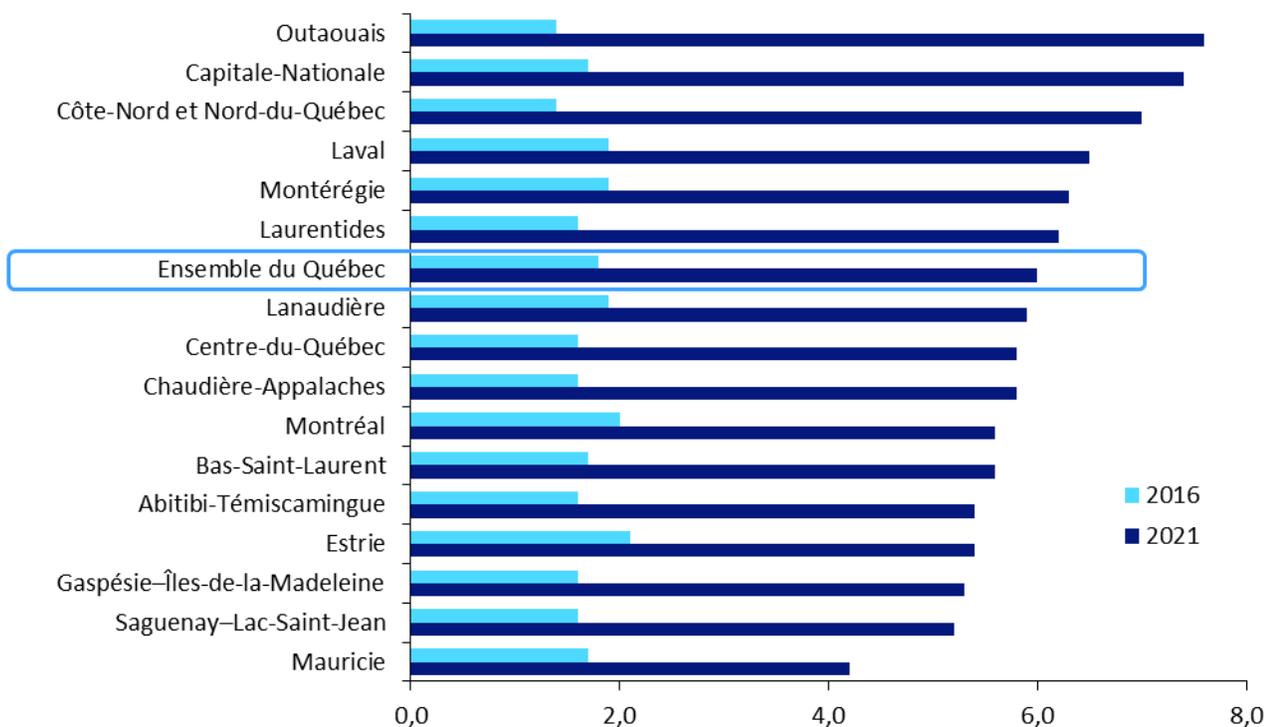
Régions administratives

- La période 2016 à 2021 a été marquée par une augmentation généralisée du taux de postes vacants dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'explique notamment par le vieillissement de la population, de nombreux emplois étant laissés vacants par les départs à la retraite.
- De façon globale en 2021, durant cette période, toutes les régions administratives ont enregistré une hausse de leur taux de postes vacants par rapport à 2016.
- C'est dans les régions de la Mauricie (2,5 points de pourcentage) et de l'Estrie (3,3 points) que les hausses étaient les moins élevées. À l'opposé, les régions de l'Outaouais (6,2 points de pourcentage) et de la Capitale-Nationale (5,7 points) affichaient les hausses les plus élevées.
- En 2021, la Mauricie affichait le plus bas taux de postes vacants (4,2 %), tandis que le taux le plus élevé était enregistré en Outaouais (7,6 %).
- Les régions de Montréal (73 995 postes), de la Montérégie (37 835) et de la Capitale-Nationale (27 650) regroupaient près de 59 % des postes vacants de la province.

Graphique 47

Taux de postes vacants au quatrième trimestre, selon les régions administratives¹, 2016 et 2021

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2021)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXIV

Nombre de postes vacants et taux de postes vacants au quatrième trimestre, 2016 et 2021

Région administrative ²	Postes vacants			Taux de postes vacants ¹			Rang 2021
	2016	2021	Écart	2016	2021	Écart	
	En nombre	En nombre		En %	En points de %		
01 Bas-Saint-Laurent	1 315	5 030	3 715	1,7	5,6	3,9	10
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 595	5 660	4 065	1,6	5,2	3,6	15
03 Capitale-Nationale	6 065	27 650	21 585	1,7	7,4	5,7	2
04 Mauricie	1 640	4 590	2 950	1,7	4,2	2,5	16
05 Estrie	2 935	8 025	5 090	2,1	5,4	3,3	12
06 Montréal	23 305	73 995	50 690	2,0	5,6	3,6	10
07 Outaouais	1 225	8 855	7 630	1,4	7,6	6,2	1
08 Abitibi-Témiscamingue	1 165	4 240	3 075	1,6	5,4	3,8	12
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	720	4 300	3 580	1,4	7,0	5,6	3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	430	1 475	1 045	1,6	5,3	3,7	14
12 Chaudière-Appalaches	2 805	11 290	8 485	1,6	5,8	4,2	8
13 Laval	3 030	11 965	8 935	1,9	6,5	4,6	4
14 Lanaudière	2 895	10 090	7 195	1,9	5,9	4,0	7
15 Laurentides	2 970	15 555	12 585	1,6	6,2	4,6	6
16 Montérégie	9 595	37 835	28 240	1,9	6,3	4,4	5
17 Centre-du-Québec	1 740	7 585	5 845	1,6	5,8	4,2	8
Ensemble du Québec	63 430	238 140	174 710	1,8	6,0	4,2	
Régions ressources	3 630	15 045	11 415	1,6	5,8	4,2	3
Régions manufacturières	26 175	100 630	74 455	1,8	5,9	4,1	2
Régions urbaines	33 625	122 465	88 840	1,9	6,1	4,3	1

1. Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondissements.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4.5 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES EN EMPLOI

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées. Ces éléments déterminent en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2021, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus qui possédaient un diplôme d'études a augmenté de 3,0 points de pourcentage par rapport à l'année 2011 pour atteindre 90,9 %. Cette situation est due à une hausse de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau de formation universitaire (+8,4 points de pourcentage, à 32,0 %).

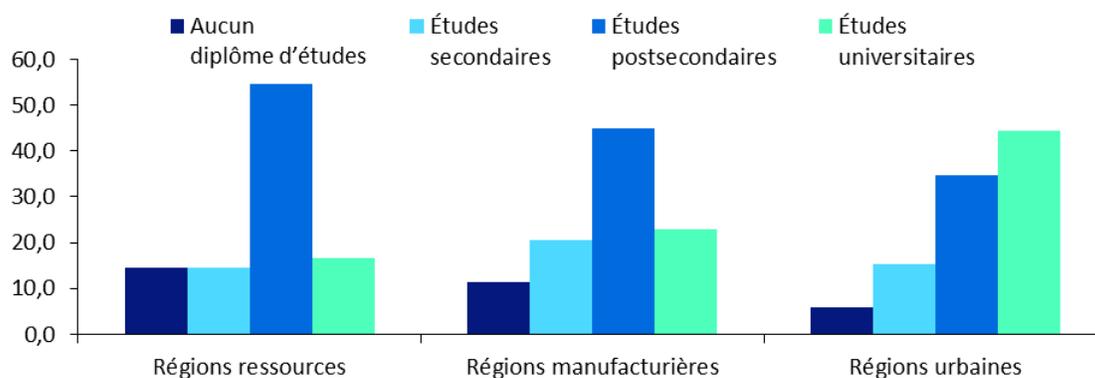
Blocs régionaux

En 2021, les régions urbaines se démarquaient clairement par leur taux élevé de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, en matière de niveau de scolarité (tous diplômes confondus), un écart négatif subsistait entre les régions ressources, les régions manufacturières et l'ensemble du Québec.

- En 2021, c'est dans les régions manufacturières (20,6 %) que l'on enregistrait le plus haut taux de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (14,4 %) et les régions urbaines (15,2 %) affichaient des taux plus faibles que dans l'ensemble du Québec. Par rapport à l'année 2011, une baisse a été observée à ce chapitre dans les trois blocs régionaux.
- En 2021, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autre qu'un diplôme universitaire se trouvait dans les régions ressources (54,5 %). Elle atteignait 45,0 % dans les régions manufacturières et 34,6 % dans les régions urbaines. Les régions ressources et manufacturières ont enregistré une hausse à cet égard par rapport à l'année 2011.
- Dans les régions urbaines (44,3 %), le taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé que dans les régions manufacturières (22,9 %) et les régions ressources (16,6 %). En 2021, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire était à la hausse dans tous les blocs régionaux par rapport à 2011.
- Enfin, en 2021, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (14,4 %), suivies des régions manufacturières (11,4 %) et des régions urbaines (5,8 %).

Graphique 48

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2021
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

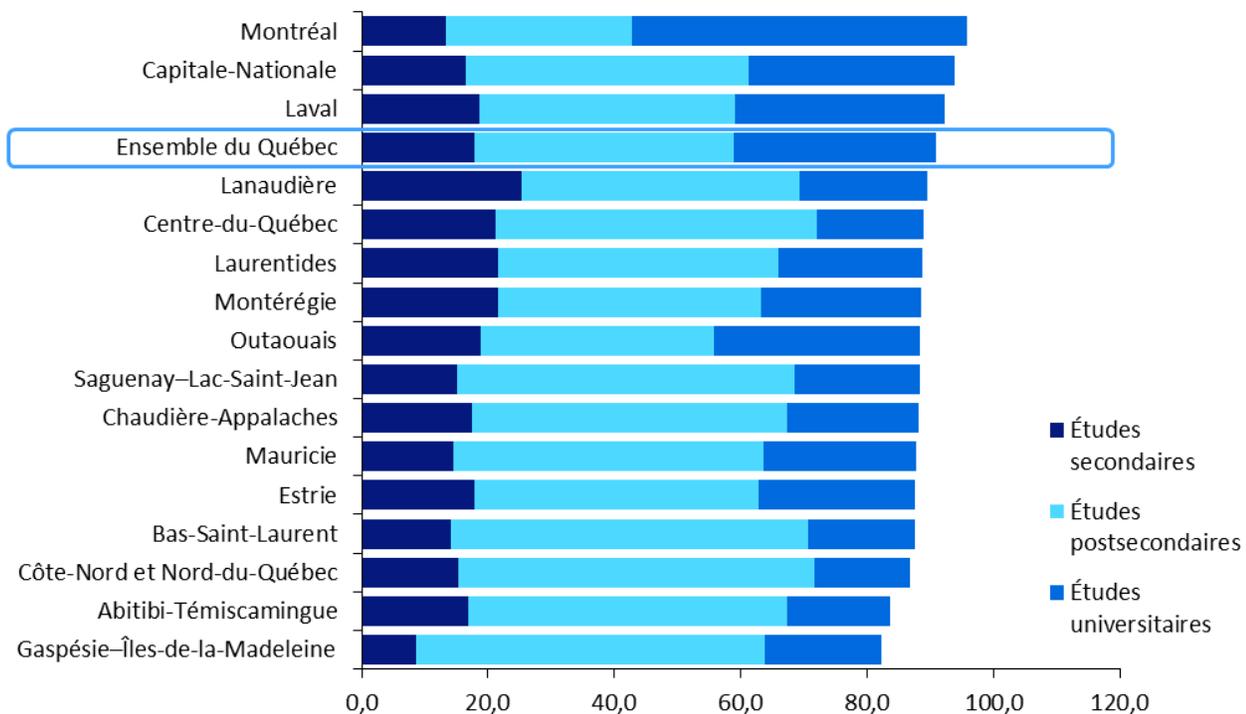
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- En 2021, dans trois régions administratives, la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (95,8 %), de la Capitale-Nationale (93,8 %) et de Laval (92,3 %). Pour leur part, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (82,4 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (83,7 %) affichaient la plus faible proportion à cet égard.
- En 2021, Montréal représentait la plus forte proportion de travailleurs possédant un diplôme universitaire (53,0 %), alors que c'était dans le Bas-Saint-Laurent que l'on trouvait la plus forte proportion de travailleurs ayant terminé une formation postsecondaire, mais non universitaire (56,5 %). Lanaudière comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (25,2 %).
- En comparant l'année 2021 à celle de 2011, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec que la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+5,9 points de pourcentage).
- Au cours de cette période, la progression la plus marquée du taux de travailleurs diplômés d'une université a eu lieu à Montréal (+13,0 points de pourcentage).
- De plus, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+11,9 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a augmenté le plus.
- Finalement, en 2021 par rapport à 2011, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions sauf dans Lanaudière.

Graphique 49

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives¹, 2021
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXV

Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2011 et 2021

Région administrative ³		Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
		2011	2021	2011	2021	2011	2021	2011	2021
		En % du nombre total d'emplois							
01	Bas-Saint-Laurent	17,0	14,2	51,7	56,5	14,6	17,0	83,3	87,7
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	19,2	15,2	54,2	53,4	15,3	19,7	88,6	88,3
03	Capitale-Nationale	20,4	16,5	44,7	44,7	26,2	32,6	91,3	93,8
04	Mauricie	21,9	14,5	49,8	49,2	16,4	24,1	88,0	87,7
05	Estrie	24,7	17,9	43,6	45,1	17,9	24,7	86,2	87,7
06	Montréal	18,8	13,4	33,9	29,5	40,0	53,0	92,7	95,8
07	Outaouais	24,3	18,8	36,2	37,0	24,7	32,6	85,2	88,3
08	Abitibi-Témiscamingue	21,2	16,8	47,3	50,5	11,5	16,3	79,9	83,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	24,0	15,3	44,5	56,3	12,4	15,1	80,8	86,7
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18,3	8,5	48,8	55,3	12,3	18,5	79,4	82,4
12	Chaudière-Appalaches	20,2	17,5	49,7	49,9	14,3	20,8	84,2	88,1
13	Laval	22,4	18,7	42,2	40,3	28,1	33,3	92,6	92,3
14	Lanaudière	25,2	25,2	45,2	44,1	14,7	20,3	85,2	89,6
15	Laurentides	27,0	21,6	42,2	44,3	16,5	22,9	85,7	88,8
16	Montérégie	25,8	21,7	41,7	41,5	18,1	25,3	85,5	88,5
17	Centre-du-Québec	22,6	21,1	48,9	50,9	11,8	16,9	83,4	88,9
Ensemble du Québec		22,3	17,9	42,0	41,0	23,6	32,0	87,9	90,9
	Régions ressources	19,8	14,4	48,5	54,5	12,9	16,6	81,2	85,6
	Régions manufacturières	24,4	20,6	44,9	45,0	16,4	22,9	85,6	88,6
	Régions urbaines	20,2	15,2	37,5	34,6	33,7	44,3	91,5	94,2

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

4.6 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES PERSONNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 73,3 % en 2011 à 84,1 % en 2021. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

Blocs régionaux

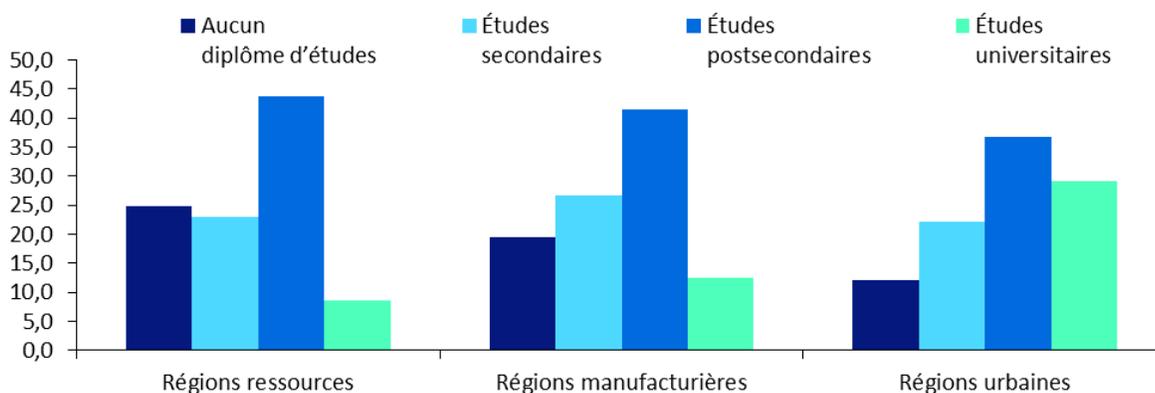
Il y avait une plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi qui possédaient au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (88,0 %) que dans les régions manufacturières (80,6 %) et les régions ressources (75,2 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2021, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (26,7 %) que dans les régions ressources (22,9 %) et les régions urbaines (22,1 %).
- La même année, un écart de 7,0 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (43,8 %) et les régions urbaines (36,8 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2021, près du tiers (29,1 %) des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédait un diplôme universitaire, comparativement à 12,5 % dans les régions manufacturières et à 8,5 % dans les régions ressources.
- Enfin, en 2021, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux par rapport à 2011.

Graphique 50

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2021

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

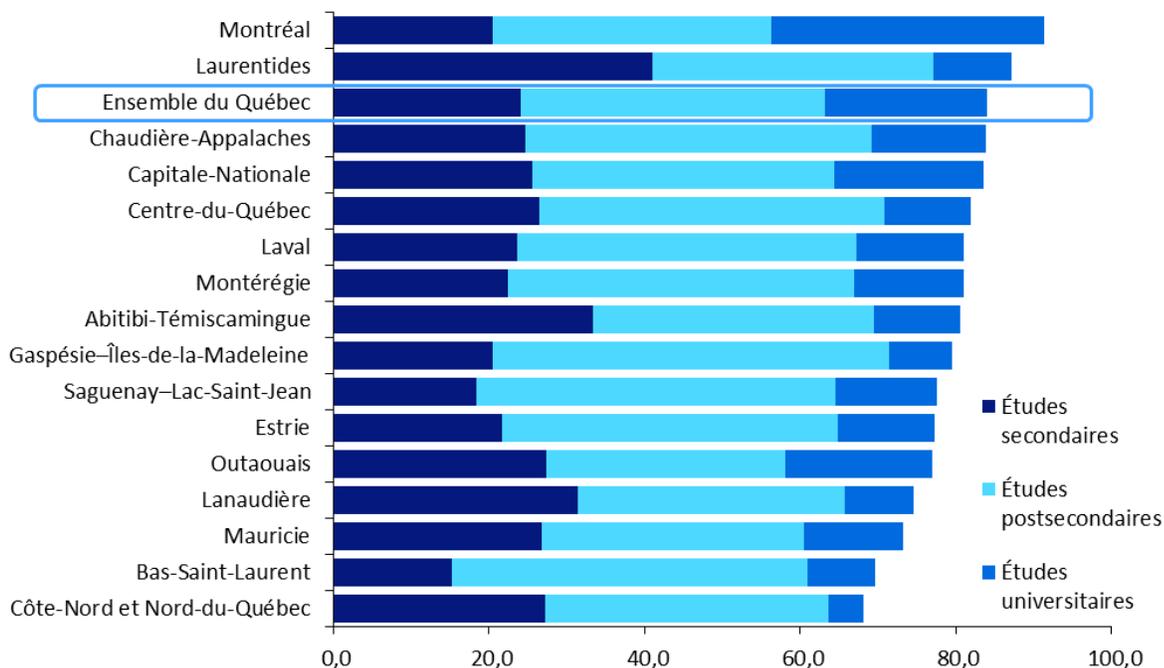
Régions administratives

- En 2021, dans deux régions administratives, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires était plus grande que dans l'ensemble du Québec : Montréal (91,4 %) et les Laurentides (87,2 %).
- À l'opposé, les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (68,2 %) et de la Mauricie (73,2 %) comptaient la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2021, c'est à Montréal (35,0 %) que l'on observait la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire, tandis que la proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires était enregistrée dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (51,0 %). La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait dans les Laurentides (41,0 %).
- En 2021, par rapport à 2011, c'est dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+23,9 points de pourcentage).
- Au cours de la même période, c'est en Chaudière-Appalaches (+10,7 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant un diplôme universitaire a connu la plus forte hausse.
- La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires a augmenté dans sept régions. La hausse la plus importante est observée en Abitibi-Témiscamingue (+11,7 points de pourcentage).

Graphique 51

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives¹, 2021

(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXVI

Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2011 et 2021

Région administrative ³	Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
	2011	2021	2011	2021	2011	2021	2011	2021
	En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01 Bas-Saint-Laurent	21,2	15,2	42,4	45,7	4,7	8,7	68,2	69,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,6	18,4	46,9	46,1	5,3	13,2	70,8	77,6
03 Capitale-Nationale	20,5	25,5	43,2	38,8	11,1	19,1	74,8	83,5
04 Mauricie	25,9	26,8	39,8	33,8	13,0	12,7	78,7	73,2
05 Estrie	25,2	21,6	27,0	43,2	12,2	12,5	64,3	77,3
06 Montréal	24,5	20,5	24,6	35,8	31,2	35,0	80,3	91,4
07 Outaouais	23,9	27,4	27,6	30,8	11,0	18,8	62,6	76,9
08 Abitibi-Témiscamingue	21,7	33,3	30,0	36,1	5,0	11,1	56,7	80,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	25,5	27,3	34,0	36,4	0,0	4,5	59,6	68,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15,8	20,4	42,1	51,0	3,5	8,2	61,4	79,6
12 Chaudière-Appalaches	28,7	24,7	33,6	44,4	4,1	14,8	66,4	84,0
13 Laval	36,5	23,6	27,6	43,7	17,9	13,8	82,1	81,0
14 Lanaudière	35,6	31,3	28,4	34,3	4,8	9,0	68,8	74,6
15 Laurentides	32,1	41,0	31,7	36,2	8,3	10,1	72,1	87,2
16 Montérégie	31,3	22,4	32,3	44,6	7,6	14,1	71,2	81,0
17 Centre-du-Québec	29,5	26,4	35,2	44,4	3,4	11,1	68,2	81,9
Ensemble du Québec	27,1	24,1	31,1	39,2	15,1	20,8	73,3	84,1
Régions ressources	20,9	22,9	37,8	43,8	3,6	8,5	62,2	75,2
Régions manufacturières	30,0	26,7	33,1	41,4	7,4	12,5	70,5	80,6
Régions urbaines	25,0	22,1	28,0	36,8	24,7	29,1	77,8	88,0

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1er mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

CHAPITRE 5 – DÉMOGRAPHIE

Des changements considérables à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà d'importantes répercussions socioéconomiques pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques dans les différentes régions du Québec, on compte :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.

5.1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

Ensemble du Québec

En dix ans, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 15,7 % en 2011 à 20,3 % en 2021 au détriment, notamment, de celle des personnes de 15 à 29 ans, qui est passée de 19,3 % à 17,0 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent la situation.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié des années 2011 à 2021. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

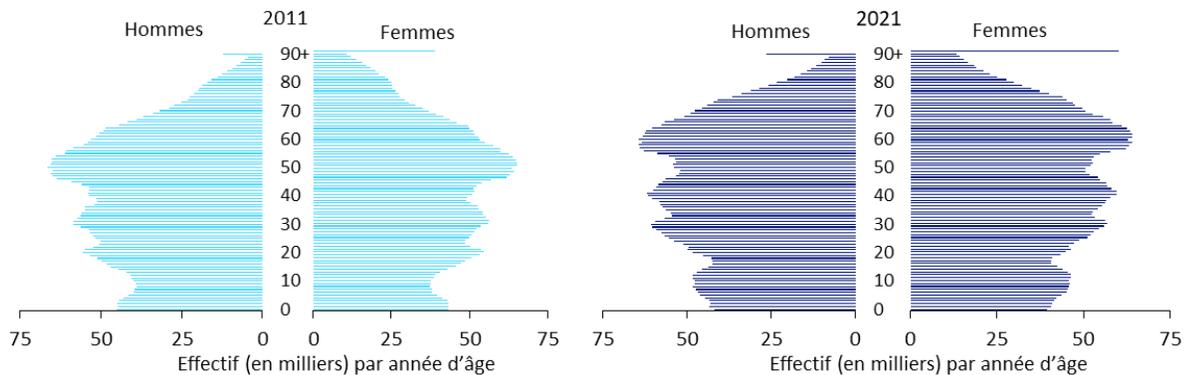
En 2011, les régions ressources comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 16,7 %. Il en a été de même en 2021 alors que plus d'une personne sur cinq avait 65 ans et plus.

- En 2011, ce sont les régions ressources qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population par rapport à 2011: la proportion de personnes de 65 ans et plus y est passée de 16,7 % à 23,6 % (+6,9 points de pourcentage). Dans les régions manufacturières, cette proportion a également augmenté. Elle est passée de 15,7 % à 21,5 % (+5,8 points), alors que dans les régions urbaines, la hausse atteint seulement 3,0 points (de 15,5 % à 18,5 %).
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est restée inchangée dans les régions ressources (15,5 %), alors qu'elle a augmenté dans les régions manufacturières (+0,2 point) et les régions urbaines (+0,4 point). Ainsi, elle est passée de 15,8 % à 16,0 % dans les régions manufacturières et de 14,9 % à 15,3 % dans les régions urbaines.

Graphique 52

Pyramide des âges, selon le sexe, 2011 et 2021

(au 1^{er} juillet)



Données provisoires pour l'année 2021.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

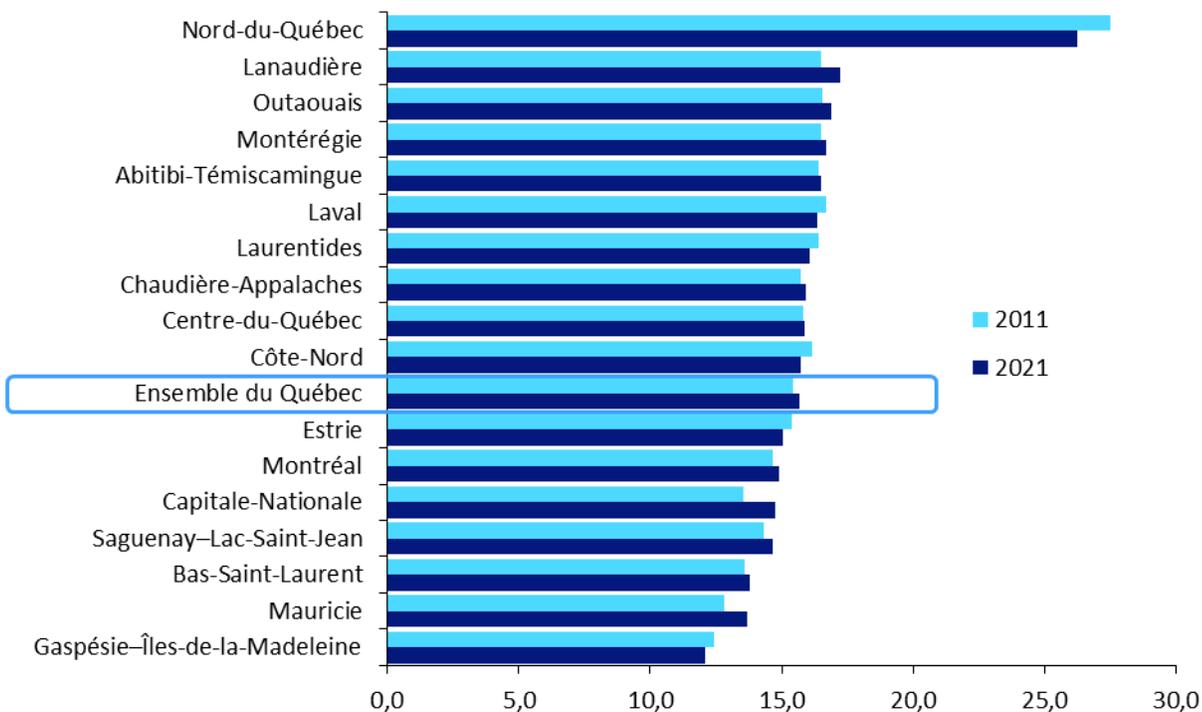
Régions administratives

- En 2021, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a augmenté dans 11 des 17 régions du Québec par rapport à 2011. C'est dans la Capitale-Nationale (+1,2 point de pourcentage), en Mauricie (+0,8 point) et dans Lanaudière (+0,8 point) qu'il a le plus augmenté.
- À l'opposé, c'est dans les régions du Nord-du-Québec (-1,2 point de pourcentage), de la Côte-Nord (-0,4 point) et de Laval (-0,4 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2021, le Nord-du-Québec (26,3 %), Lanaudière (17,2 %) et l'Outaouais (16,9 %) comptaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. À l'opposé, les proportions les plus faibles étaient enregistrées dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,1 %), de la Mauricie (13,7 %) et du Bas-Saint-Laurent (13,8 %).
- En 2021 par rapport à 2011, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+9,0 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+8,1 points). Montréal (+1,7 point) a connu la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2021, la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus s'observait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29,4 %), dans le Bas-Saint-Laurent (27,7 %) et en Mauricie (26,5 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (9,0 %).

Graphique 53

Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2011 et 2021

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2021)



Données provisoires pour l'année 2021.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXVII

Distribution de la population, par groupes d'âge, 2011 et 2021

Région administrative	2011				2021			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	13,6	16,5	50,3	19,6	13,8	13,8	44,7	27,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,3	18,2	50,2	17,4	14,7	15,2	45,7	24,5
03 Capitale-Nationale	13,6	19,7	49,4	17,4	14,8	16,4	46,4	22,4
04 Mauricie	12,8	17,6	49,3	20,3	13,7	15,1	44,7	26,5
05 Estrie ¹	15,4	18,5	48,8	17,3	15,0	16,2	45,0	23,7
06 Montréal	14,7	21,4	48,6	15,3	14,9	20,3	47,7	17,1
07 Outaouais	16,5	19,8	51,0	12,6	16,9	17,1	48,3	17,7
08 Abitibi-Témiscamingue	16,4	19,0	49,7	14,8	16,5	16,3	46,4	20,8
09 Côte-Nord	16,2	18,0	51,5	14,3	15,7	15,7	47,6	21,0
10 Nord-du-Québec	27,5	24,2	41,9	6,4	26,3	22,9	41,8	9,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12,4	14,9	52,3	20,4	12,1	12,3	46,3	29,4
12 Chaudière-Appalaches	15,7	17,7	50,0	16,6	15,9	15,1	45,8	23,2
13 Laval	16,7	19,2	48,7	15,4	16,3	17,8	47,3	18,5
14 Lanaudière	16,5	18,7	50,8	14,0	17,2	15,7	47,4	19,7
15 Laurentides	16,4	18,2	51,1	14,3	16,0	15,9	48,0	20,0
16 Montérégie ¹	16,5	18,7	50,2	14,7	16,7	16,2	47,4	19,7
17 Centre-du-Québec	15,8	17,7	49,2	17,3	15,9	15,4	45,4	23,3
Ensemble du Québec	15,4	19,3	49,6	15,7	15,7	17,0	46,9	20,3
Régions ressources	15,5	17,7	50,1	16,7	15,5	15,2	45,6	23,6
Régions manufacturières	15,8	18,3	50,1	15,7	16,0	15,8	46,7	21,5
Régions urbaines	14,9	20,6	49,0	15,5	15,3	18,8	47,5	18,5

Données provisoires pour 2021.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5.2 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PERSPECTIVES

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant du développement économique de ce territoire. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution de sa population.

Ensemble du Québec

En 2027, la population du Québec devrait augmenter de 3,5 % par rapport à 2022. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2027 à 2032 (+2,3 %). En 2032, il devrait y avoir 9 205 277 Québécoises et Québécois, contre 8 693 504 en 2022.

Blocs régionaux

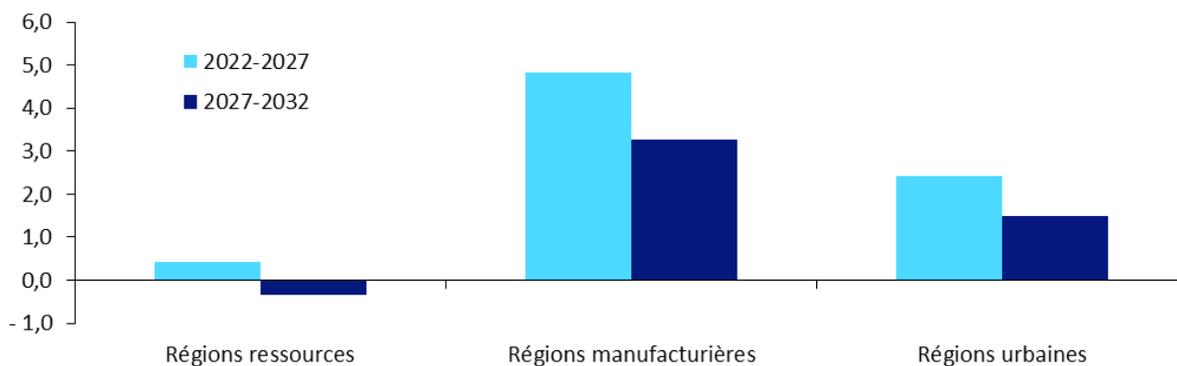
En 2023 par rapport à 2022, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. Une légère augmentation de la population devrait aussi être observée dans les régions ressources.

- En 2027, les régions manufacturières (+4,8 %) sont celles qui devraient connaître la plus forte hausse de leur population par rapport à 2022, suivies des régions urbaines (+2,4 %) et des régions ressources (+0,4 %).
- Pour la période suivante, soit des années 2027 à 2032, l'Institut de la statistique du Québec prévoit, dans son scénario de référence, que la croissance démographique des régions manufacturières (+3,3 %) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période quinquennale précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions urbaines (+1,5 %), alors que dans les régions ressources une décroissance devrait être observée (-0,3 %).

Graphique 54

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2022-2027 et 2027-2032

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

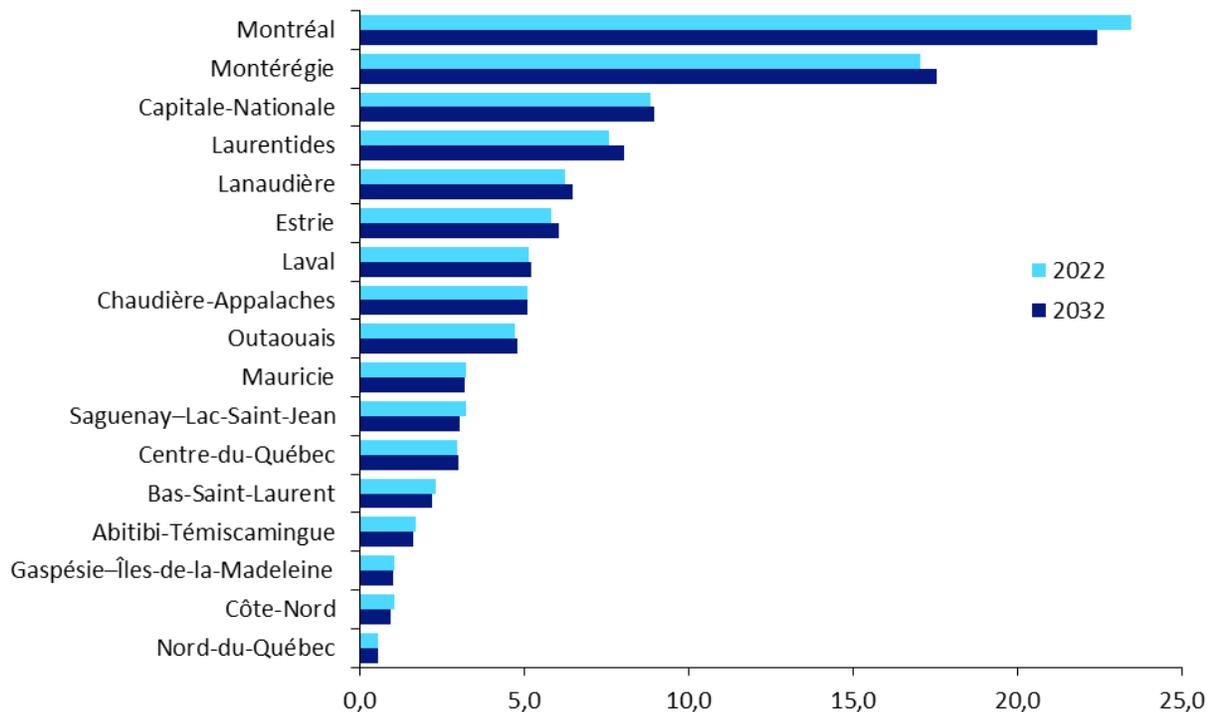
Régions administratives

- En 2022, la population du Québec devrait se concentrer principalement dans les régions de Montréal (23,4 %) et de la Montérégie (17,0 %). Ensemble, ces deux régions devraient représenter près de 40 % de la population du Québec. Il faut regrouper les 12 régions les moins peuplées pour atteindre une proportion comparable.
- En 2022, les régions qui devraient avoir le plus faible poids démographique au Québec seraient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Côte-Nord (1,0 %), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), l’Abitibi-Témiscamingue (1,7 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,3 %). Elles forment le bloc des régions ressources.
- D’ici l’année 2032, huit régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des neuf autres. C’est dans les régions de la Montérégie (de 17,0 % à 17,5 %) et des Laurentides (de 7,6 % à 8,0 %) que le poids démographique devrait augmenter le plus.
- Montréal et le Saguenay–Lac-Saint-Jean sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus. On prévoit qu’il passera respectivement de 23,4 % et 3,2 % en 2022 à 22,4 % et 3,1 % en 2032.

Graphique 55

Poids démographique, selon les régions administratives¹, 2022 et 2032

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2032)



1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l’Estrie et de la Montérégie.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l’analyse économiques, ministère de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie.

Tableau XXVIII

Perspectives démographiques, 2022, 2027 et 2032

Région administrative ¹	Variation de la population			Poids démographique	
	2022-2027	2027-2032	2022-2032	2022	2032
	En %			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	0,7	-0,3	0,4	2,3	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,7	-0,8	-0,1	3,2	3,1
03 Capitale-Nationale	4,1	2,8	6,9	8,8	8,9
04 Mauricie	3,2	1,8	5,0	3,2	3,2
05 Estrie	5,5	3,8	9,5	5,8	6,0
06 Montréal	1,1	0,3	1,4	23,4	22,4
07 Outaouais	4,4	3,0	7,5	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	0,5	-0,1	0,5	1,7	1,6
09 Côte-Nord	-2,6	-3,1	-5,6	1,0	0,9
10 Nord-du-Québec	4,1	3,6	7,9	0,5	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,8	-0,4	0,4	1,1	1,0
12 Chaudière-Appalaches	3,4	2,2	5,7	5,1	5,1
13 Laval	3,9	3,0	7,0	5,1	5,2
14 Lanaudière	5,5	3,6	9,2	6,3	6,5
15 Laurentides	6,8	4,9	12,0	7,6	8,0
16 Montérégie	5,1	3,7	9,0	17,0	17,5
17 Centre-du-Québec	4,1	2,7	6,8	3,0	3,0
Ensemble du Québec	3,5	2,3	5,9	100,0	100,0
Régions ressources	0,4	-0,3	0,1	6,7	6,3
Régions manufacturières	4,8	3,3	8,2	51,2	52,4
Régions urbaines	2,4	1,5	3,9	42,1	41,4

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5.3 MIGRATION INTERRÉGIONALE PAR GROUPES D'ÂGE

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2020-2021, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de 41 344 personnes, ce qui est supérieur à ce que l'on avait observé en 2010-2011 (+38 225 personnes). Ce solde positif s'explique principalement par les échanges avec les autres provinces, puisque le Québec a perdu un peu plus de 578 personnes, un déficit inférieur à celui pour la période 2010-2011 (-5 740 personnes). Le solde de la migration internationale (+41 922) a été inférieur à celui de la période 2010-2011 (+43 965).

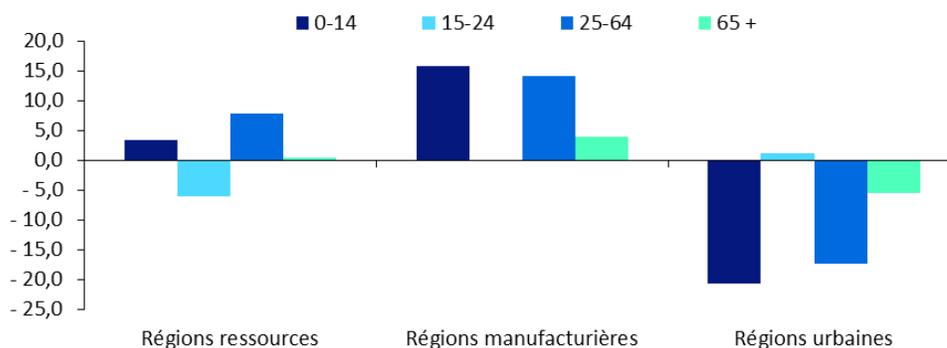
Blocs régionaux

En 2020-2021, les régions manufacturières (+47 251 personnes) et les régions ressources (+2 315 personnes) affichaient un solde migratoire interrégional positif, contrairement aux régions urbaines (-49 566 personnes).

- En 2020-2021, pour les personnes de 0 à 14 ans, les régions urbaines affichaient un taux net de migration fortement négatif (-20,7 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+15,9 personnes) profitaient de ces migrations. La situation s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2020-2021, c'est dans les régions ressources que l'on observait le plus important taux net négatif de migration chez les personnes de 15 à 24 ans (-6,0 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (-0,2 personne) venaient ensuite. Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour aller vivre dans les régions urbaines (+1,1 personne), notamment pour y poursuivre des études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des personnes de 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, dans les régions urbaines, le taux était négatif (-17,4 personnes pour 1 000 habitants), alors que les régions manufacturières (+14,1 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- Les régions manufacturières (+3,9 personnes pour 1 000 habitants) et les régions ressources (+0,5 personne) accueillaient les retraités migrants de 65 ans et plus qui quittaient les régions urbaines (-5,5 personnes).

Graphique 56

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2020-2021
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

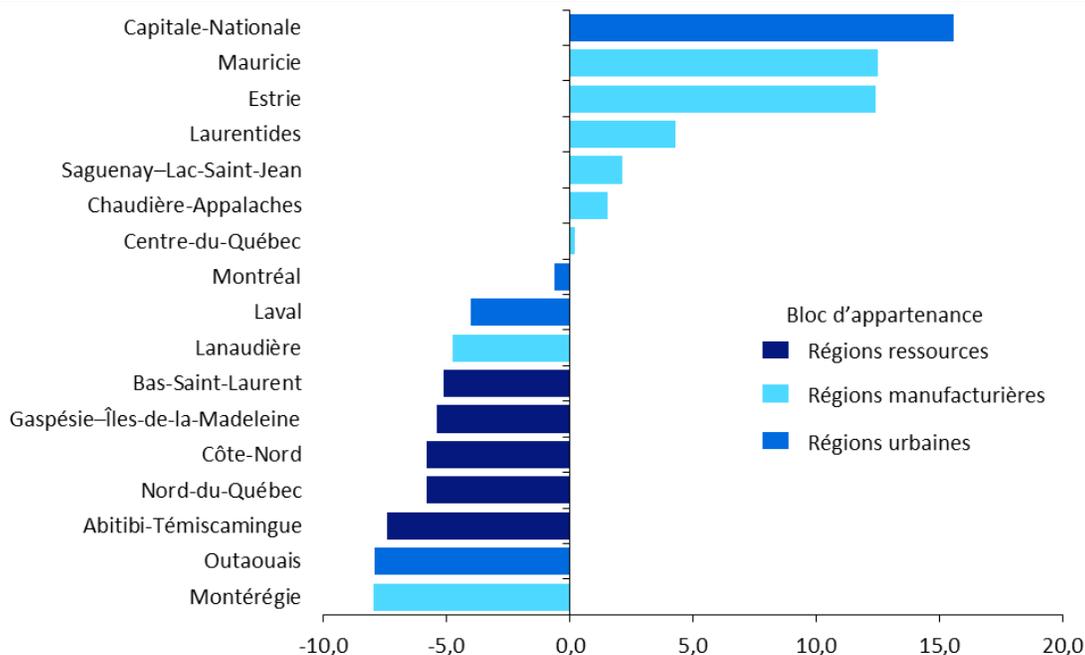
Régions administratives

- En 2020-2021, sept régions présentaient un taux net positif concernant la migration interrégionale des personnes de 15 à 24 ans. La Capitale-Nationale (+15,6 personnes pour 1 000 habitants), la Mauricie (+12,5 personnes), l'Estrie (+12,4 personnes) et les Laurentides (+4,3 personnes) affichaient les taux les plus élevés.
- À l'inverse, ce sont la Montérégie (-8,0 personnes pour 1 000 habitants), l'Outaouais (-7,9 personnes) et l'Abitibi-Témiscamingue (-7,4 personnes) qui affichaient les plus importants taux nets négatifs de migration interrégionale pour les personnes de 15 à 24 ans.
- Pour le groupe des personnes de 65 ans et plus, c'est Montréal qui présentait le plus haut taux net négatif de migration interrégionale (-11,1 personnes pour 1 000 habitants), alors que l'Estrie (+9,2 personnes) enregistrait le plus haut taux net positif.
- Par ailleurs, en 2020-2021, on observait un solde négatif net de 48 257 personnes parmi l'ensemble de la population de Montréal. Ce sont les régions de la couronne montréalaise, notamment les Laurentides (+12 655 personnes), Lanaudière (+8 385 personnes) et la Montérégie (+6 299 personnes), qui ont profité de cette migration.
- Pour la région de Montréal, ce déficit donne lieu au taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec pour les jeunes de 0 à 14 ans (-38,2 personnes pour 1 000 habitants) et les personnes de 25 à 64 ans (-28,8 personnes). À l'opposé, les Laurentides (+29,8 personnes) obtenaient le plus haut taux net positif pour les jeunes de 0 à 14 ans et pour les personnes de 25 à 64 ans (+24,8 personnes).

Graphique 57

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives¹, 2020-2021

(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXIX

Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2020-2021

Région administrative	Solde				Taux net			
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	261	-93	1 273	156	9,5	-5,1	12,9	2,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	288	59	1 072	-13	7,0	2,1	7,5	-0,2
03 Capitale-Nationale	-29	1 137	-469	157	-0,3	15,6	-1,2	0,9
04 Mauricie	540	328	2 207	418	14,2	12,5	15,8	5,7
05 Estrie	928	639	5 893	1 094	12,4	12,4	23,2	9,2
06 Montréal	-11 538	-148	-32 721	-3 850	-38,2	-0,6	-28,8	-11,1
07 Outaouais	204	-344	116	-8	3,0	-7,9	0,5	-0,1
08 Abitibi-Témiscamingue	-90	-114	39	-40	-3,7	-7,4	0,5	-1,3
09 Côte-Nord	-55	-54	-28	-113	-3,9	-5,8	-0,6	-5,9
10 Nord-du-Québec	-12	-41	-107	-45	-1,0	-5,8	-4,6	-10,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	193	-39	1 115	109	17,3	-5,4	23,9	4,0
12 Chaudière-Appalaches	611	65	2 529	463	8,8	1,5	11,3	4,6
13 Laval	-102	-209	-1 748	-14	-1,4	-4,0	-7,4	-0,2
14 Lanaudière	2 514	-254	5 584	541	27,3	-4,7	19,7	5,1
15 Laurentides	3 099	283	8 631	642	29,8	4,3	24,8	5,0
16 Montérégie	2 620	-1 220	4 742	157	10,7	-8,0	6,1	0,5
17 Centre-du-Québec	568	5	1 872	346	14,0	0,2	14,4	5,8
Ensemble du Québec
Régions ressources	297	-341	2 292	67	3,3	-6,0	7,8	0,5
Régions manufacturières	11 168	-95	32 530	3 648	15,9	-0,2	14,1	3,9
Régions urbaines	-11 465	436	-34 822	-3 715	-20,7	1,1	-17,4	-5,5

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

1. Selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi ont changé de région administrative, passant de la Montérégie à l'Estrie.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5.4 RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (de 20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

Ensemble du Québec

En 2021, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté par rapport à 2011. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

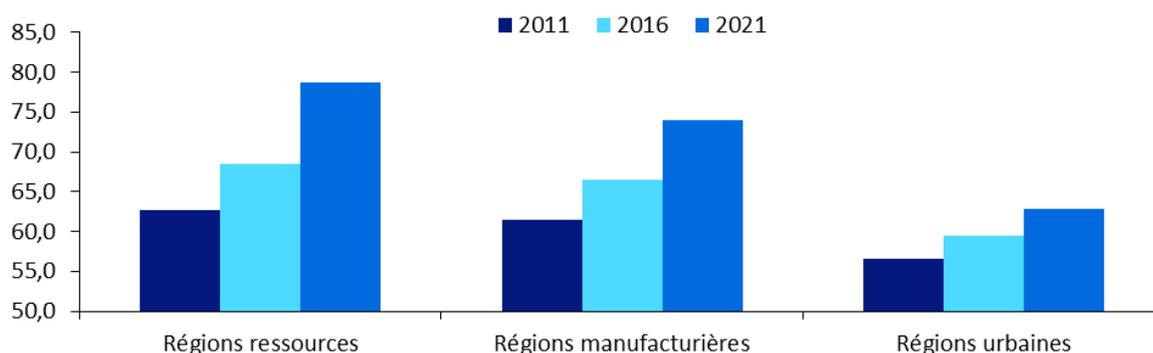
Par le passé, le plus faible rapport de dépendance était observé dans les régions urbaines, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. La situation est demeurée la même en 2021.

- En 2016, les rapports de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux ont subi des hausses par rapport à 2011. Au cours de cette période, c'est dans les régions ressources que le rapport de dépendance démographique a augmenté le plus (+5,8 personnes à charge). Venaient ensuite les régions manufacturières (+5,1 personnes), puis les régions urbaines (+2,9 personnes).
- Durant la période 2016-2021, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique s'est accéléré pour les trois blocs régionaux. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+10,2 personnes à charge) et les régions manufacturières (+7,4 personnes), alors que dans les régions urbaines, l'augmentation est moins rapide (+3,3 personnes).
- Par ailleurs, en 2021, le rapport de dépendance démographique pour les trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'avait été dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible (62,8), et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. En effet, toujours en 2021, le rapport de dépendance démographique atteignait 74,0 dans les régions manufacturières et 78,7 dans les régions ressources.

Graphique 58

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2011, 2016 et 2021

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour l'année 2021.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

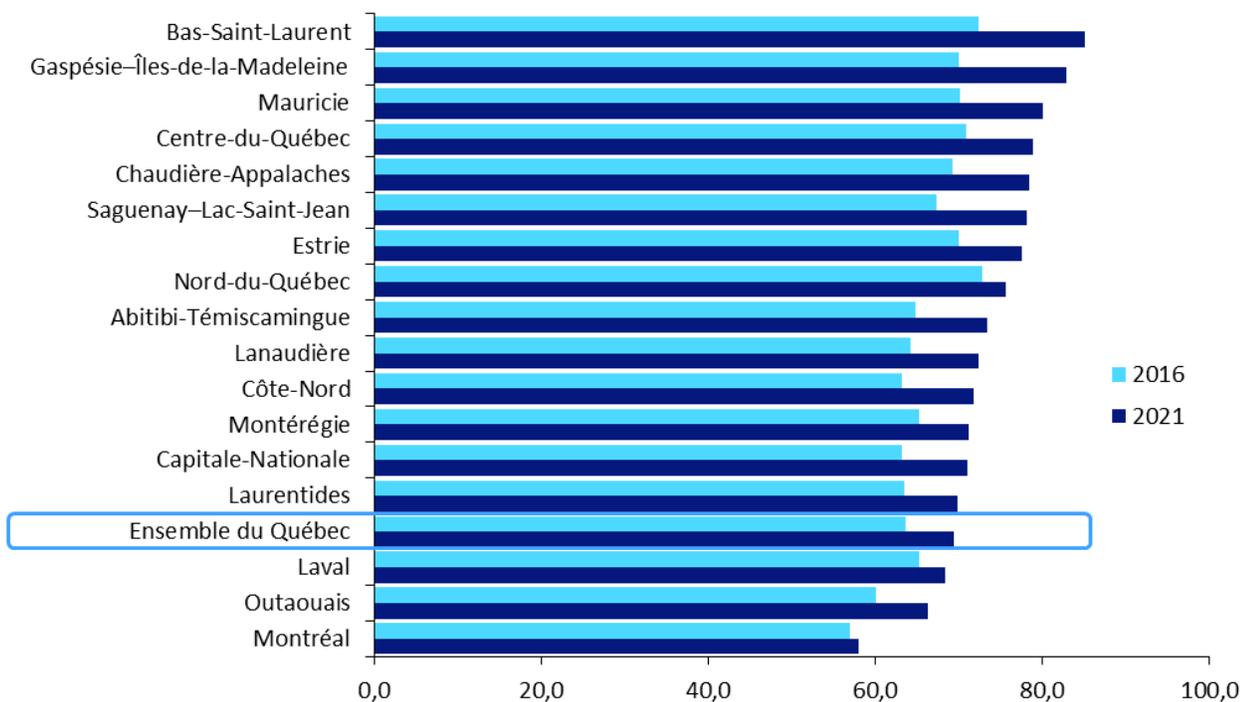
Régions administratives

- En 2021, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec par rapport à 2016. Le Bas-Saint-Laurent (+12,6 personnes à charge), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+12,9 personnes) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+10,8 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Montréal (+1,2 personne à charge), du Nord-du-Québec (+2,9 personnes) et de Laval (+3,1 personnes).
- En 2021, le rapport de dépendance démographique était élevé dans les régions du Bas-Saint-Laurent (85,1), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (82,9), de la Mauricie (80,1) et du Centre-du-Québec (78,9), notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale. En effet, les jeunes quittent leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études, et les personnes plus âgées y reviennent pour prendre leur retraite.
- Inversement, le rapport de dépendance démographique était plus faible dans les régions de Montréal (58,1), de l'Outaouais (66,3) et de Laval (68,3) que dans l'ensemble du Québec (69,4). L'immigration des jeunes adultes pour poursuivre leurs études et occuper un emploi favorise ces régions.

Graphique 59

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives¹, 2016 et 2021

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2021)



Données provisoires pour l'année 2021.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXX

Rapport de dépendance démographique¹, 2011, 2016 et 2021²

Région administrative ³	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2011	2016	2021	2011-2016	2016-2021	2011-2021
	Nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	63,5	72,4	85,1	8,9	12,6	21,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	60,7	67,4	78,2	6,6	10,8	17,4
03 Capitale-Nationale	57,4	63,2	71,1	5,8	7,9	13,7
04 Mauricie	63,7	70,2	80,1	6,5	10,0	16,4
05 Estrie	63,4	70,1	77,6	6,7	7,5	14,2
06 Montréal	55,1	56,9	58,1	1,8	1,2	3,0
07 Outaouais	55,6	60,0	66,3	4,4	6,2	10,7
08 Abitibi-Témiscamingue	61,1	64,8	73,5	3,7	8,7	12,4
09 Côte-Nord	58,6	63,2	71,8	4,6	8,6	13,2
10 Nord-du-Québec	74,4	72,8	75,6	-1,6	2,9	1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	62,7	69,9	82,9	7,3	12,9	20,2
12 Chaudière-Appalaches	62,3	69,3	78,5	7,0	9,2	16,2
13 Laval	63,6	65,2	68,3	1,6	3,1	4,7
14 Lanaudière	59,9	64,3	72,3	4,4	8,1	12,5
15 Laurentides	60,1	63,4	69,9	3,3	6,5	9,8
16 Montérégie	61,0	65,2	71,3	4,3	6,0	10,3
17 Centre-du-Québec	64,7	70,9	78,9	6,2	7,9	14,1
Ensemble du Québec	59,5	63,6	69,4	4,2	5,7	9,9
Régions ressources	62,7	68,5	78,7	5,8	10,2	16,0
Régions manufacturières	61,5	66,6	74,0	5,1	7,4	12,5
Régions urbaines	56,6	59,5	62,8	2,9	3,3	6,2

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.

2. Données provisoires pour 2021.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

5.5 INDICE DE REMPLACEMENT

L'indice de remplacement mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel. Il se calcule en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (les personnes de 55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (les personnes de 20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Ensemble du Québec

En 2011 par rapport à 2022, l'indice de remplacement du Québec est passé de 96,5 à 83,2. Il s'établit sous le seuil de « 1 pour 1 ». Cette baisse est principalement causée par la diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population.

Blocs régionaux

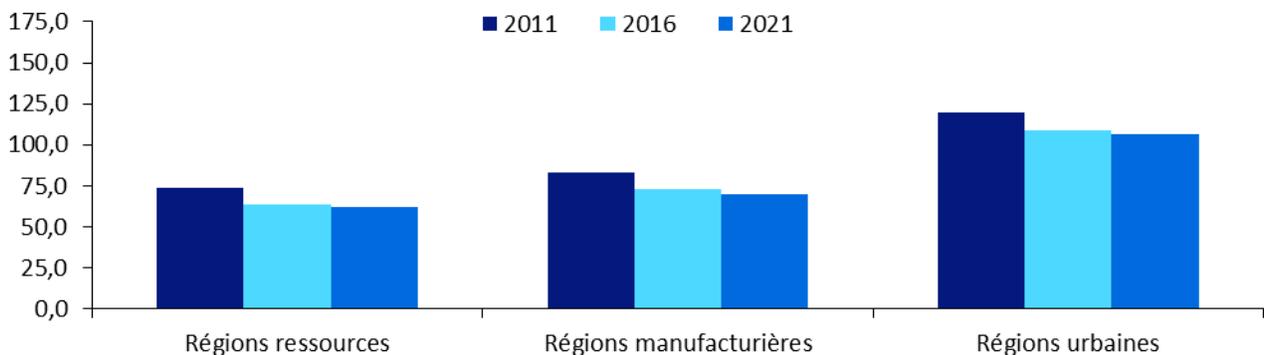
En 2021, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement par rapport à 2011. Les régions urbaines ont subi la diminution la plus importante (-13,9 points d'indice), suivies des régions manufacturières (-12,8 points), puis des régions ressources (-11,6 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée au cours de la période 2011-2016, notamment dans les régions urbaines (-11,1 points d'indice). Une diminution importante s'est aussi produite dans les régions ressources et les régions manufacturières (-10,2 points et -10,0 points respectivement).
- En 2021, l'indice de remplacement a diminué moins rapidement dans les régions ressources (-1,5 point d'indice) que dans les régions urbaines (-2,8 points) et les régions manufacturières (-2,8 points) par rapport à 2016. Globalement, la baisse s'est avérée tout de même moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2021, seules les régions urbaines (106,1) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (70,0) et les régions ressources (62,2), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

Graphique 60

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2011, 2016 et 2021

(en points)



Données provisoires pour l'année 2021.

1. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

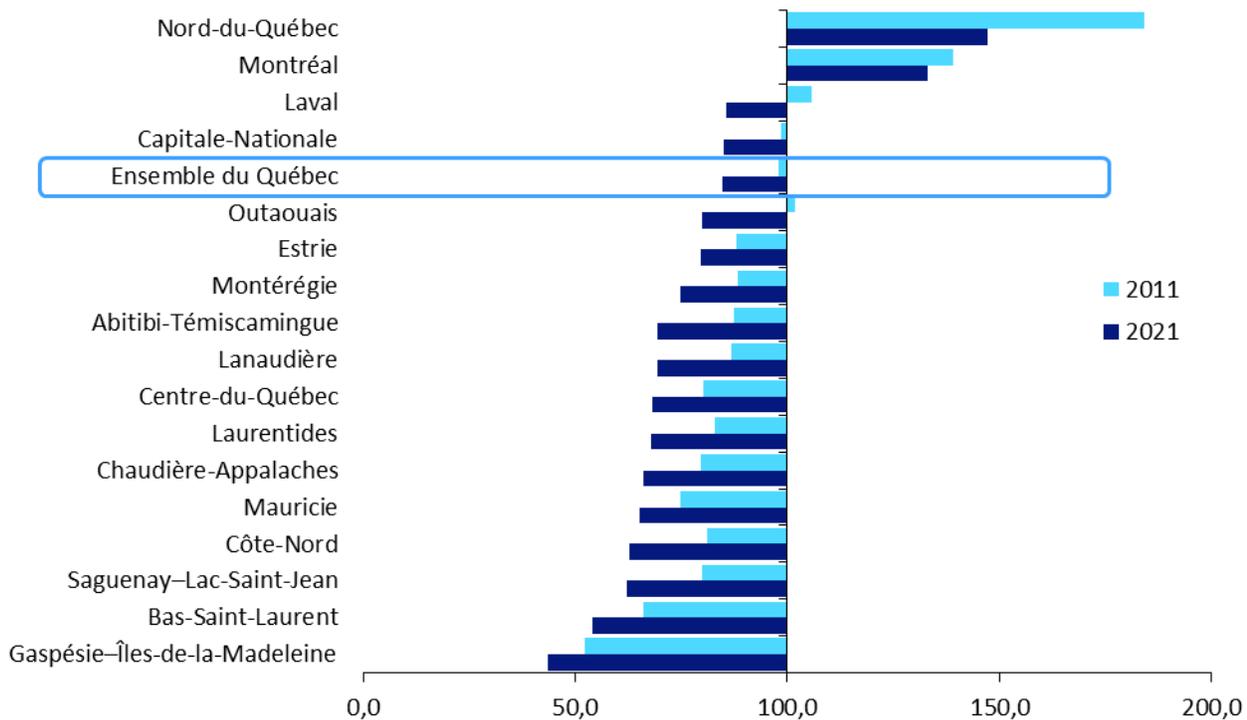
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- En 2021, dans 2 des 17 régions administratives, l'indice de remplacement est passé sous le seuil de « 1 pour 1 » par rapport à 2011. Si l'on ajoute les 13 régions dont l'indice se situait déjà sous ce seuil en 2011, l'indice était inférieur à 100 dans 15 des 17 régions en 2021.
- Au cours de cette période, l'indice de remplacement a diminué dans toutes les régions du Québec. Les plus fortes baisses ont été observées dans le Nord-du-Québec (-36,5 points d'indice), en Outaouais (-22,3 points), à Laval (-21,0 points) et sur la Côte-Nord (-17,5 points).
- Par ailleurs, en 2021, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (44,3), du Bas-Saint-Laurent (54,6), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (62,0) et de la Côte-Nord (62,5) affichaient les plus faibles indices de remplacement parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, l'indice de remplacement dépassait encore 100 dans deux régions en 2021 : le Nord-du-Québec (145,4) et Montréal (128,9). Ces deux régions se distinguent particulièrement par une forte présence de jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 61

Indice de remplacement, selon les régions administratives¹, 2011 et 2021
(en points, par ordre décroissant en fonction de 2021)



Données provisoires pour l'année 2021.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXI
Indice de remplacement¹, 2011, 2016 et 2021

Région administrative ³	Indice de remplacement			Écart		
	2011	2016	2021	2011-2016	2016-2021	2011-2021
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	63,7	53,8	54,6	-9,9	0,8	-9,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	76,6	61,7	62,0	-14,9	0,3	-14,6
03 Capitale-Nationale	97,8	88,2	83,3	-9,6	-4,9	-14,5
04 Mauricie	73,2	62,9	64,3	-10,4	1,4	-9,0
05 Estrie	82,2	73,1	71,9	-9,1	-1,2	-10,3
06 Montréal	137,6	128,4	128,9	-9,2	0,5	-8,8
07 Outaouais	100,7	84,4	78,4	-16,3	-6,0	-22,3
08 Abitibi-Témiscamingue	85,9	73,2	68,9	-12,7	-4,3	-17,0
09 Côte-Nord	80,0	66,5	62,5	-13,5	-4,0	-17,5
10 Nord-du-Québec	181,9	163,6	145,4	-18,3	-18,2	-36,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	50,9	44,0	44,3	-6,9	0,3	-6,5
12 Chaudière-Appalaches	77,2	68,1	66,2	-9,2	-1,9	-11,0
13 Laval	105,7	92,0	84,7	-13,7	-7,3	-21,0
14 Lanaudière	85,8	74,1	68,5	-11,7	-5,6	-17,3
15 Laurentides	82,2	72,6	67,1	-9,5	-5,6	-15,1
16 Montérégie	89,2	80,0	75,9	-9,2	-4,1	-13,3
17 Centre-du-Québec	77,2	68,3	68,9	-8,9	0,6	-8,3
Ensemble du Québec	96,5	85,9	83,2	-10,6	-2,7	-13,3
Régions ressources	73,8	63,6	62,2	-10,2	-1,5	-11,6
Régions manufacturières	82,8	72,9	70,0	-10,0	-2,8	-12,8
Régions urbaines	120,0	108,9	106,1	-11,1	-2,8	-13,9

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.

2. Données provisoires pour 2021.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives entré en vigueur en juillet 2021. Ce découpage tient compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2021.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

CHAPITRE 6 – ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est l'entrepreneur. C'est la raison pour laquelle l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus dans les régions.

En plus des bénéfices que cette activité apporte à la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur position sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux personnes appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. Les deuxième et troisième sections s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, on entend par « entrepreneur » une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- La présence des entrepreneurs;
- La présence des femmes entrepreneures;
- La présence des jeunes entrepreneurs;
- Le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2023, à partir des données de l'année 2021.

6.1 PRÉSENCE DES ENTREPRENEURS

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans).

Les variations du taux d'entrepreneurs dans le temps, telles qu'elles sont calculées ici, reflètent le dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Une présence accrue des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, ultimement, d'y accroître la création d'entreprises.

Ensemble du Québec

Le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,3 % en 2011 à 2,4 % en 2016. Cette augmentation s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+8,5 %) supérieure à celle du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (+2,2 %).

Blocs régionaux

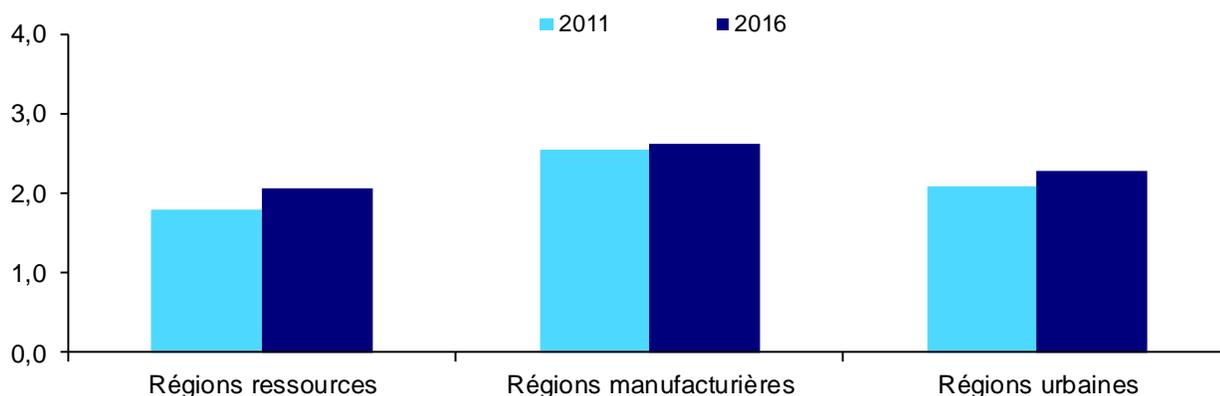
En 2016, les régions manufacturières affichaient le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,6 %) parmi l'ensemble des blocs régionaux, suivies des régions urbaines (2,3 %). Les régions ressources, pour leur part, enregistraient le plus bas taux (2,1 %).

- En 2016, les trois blocs régionaux ont connu une augmentation de leur taux d'entrepreneurs par rapport à 2011.
- C'est dans les régions ressources que le taux d'entrepreneurs a progressé le plus. Il est en effet passé de 1,8 % en 2011 à 2,1 % en 2016. Cette hausse s'explique à la fois par une augmentation du nombre d'entrepreneurs et une diminution du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Une croissance du nombre d'entrepreneurs est observée pour les trois blocs régionaux en 2016 par rapport à 2011. L'augmentation la plus marquée s'est produite dans les régions urbaines (+6 625 entrepreneurs).

Graphique 62

Taux d'entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

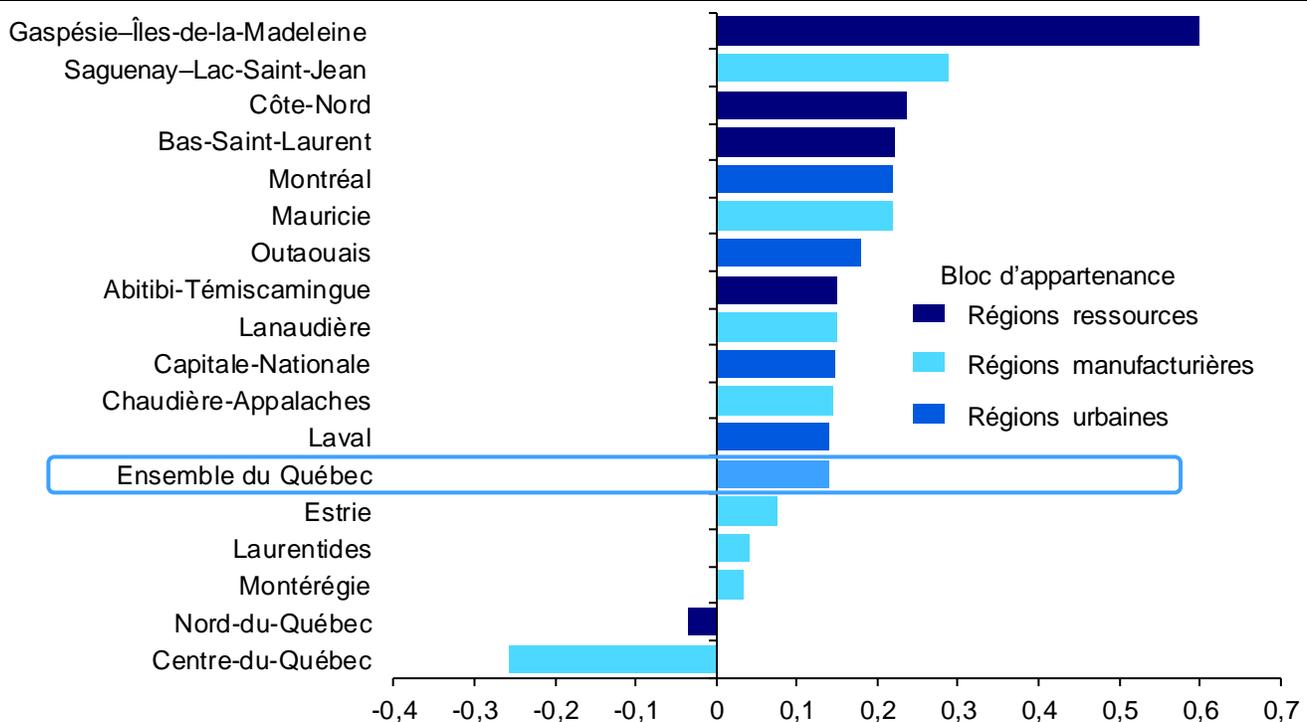
Régions administratives

- En 2016, le taux d'entrepreneurs a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2011.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,60 point de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,29 point) et de la Côte-Nord (+0,24 point) que le taux d'entrepreneurs a le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+34 %). Dans une moindre mesure, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+13,7 %) et la Côte-Nord (+14,3 %) ont également enregistré des hausses considérables.
- Les deux régions ayant connu une baisse sont le Centre-du-Québec (−0,26 point de pourcentage) et le Nord-du-Québec (−0,03 point).
- En 2016, c'est dans les régions du Centre-du-Québec (2,9 %), des Laurentides et de Chaudière-Appalaches (2,8 % dans les deux cas) que le taux d'entrepreneurs était le plus élevé.
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles sont le Nord-du-Québec (1,2 %) et la Côte-Nord (1,5 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

Graphique 63

Écart du taux d'entrepreneurs¹, selon les régions administratives², 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXII

Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016

Région administrative ²	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs ¹		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
	En nombre		En nombre	En %		En points de %
01 Bas-Saint-Laurent	3 475	3 745	270	2,2	2,4	0,22
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 275	4 860	585	1,9	2,2	0,29
03 Capitale-Nationale	11 140	12 275	1 135	2,0	2,1	0,15
04 Mauricie	4 065	4 510	445	1,9	2,1	0,22
05 Estrie	6 300	6 610	310	2,5	2,6	0,08
06 Montréal	31 675	35 705	4 030	2,1	2,3	0,22
07 Outaouais	5 670	6 355	685	1,9	2,1	0,18
08 Abitibi-Témiscamingue	2 265	2 440	175	2,0	2,1	0,15
09 Côte-Nord	980	1 120	140	1,3	1,5	0,24
10 Nord-du-Québec	385	395	10	1,3	1,2	-0,03
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 165	1 555	390	1,5	2,1	0,60
12 Chaudière-Appalaches	8 755	9 315	560	2,7	2,8	0,14
13 Laval	7 800	8 575	775	2,5	2,6	0,14
14 Lanaudière	9 430	10 365	935	2,5	2,7	0,15
15 Laurentides	12 485	13 275	790	2,8	2,8	0,04
16 Montérégie	29 610	30 990	1 380	2,6	2,6	0,03
17 Centre-du-Québec	5 830	5 500	-330	3,2	2,9	-0,26
Ensemble du Québec	145 315	157 595	12 280	2,3	2,4	0,14
Régions ressources	8 270	9 255	985	1,8	2,1	0,25
Régions manufacturières	80 750	85 425	4 675	2,5	2,6	0,08
Régions urbaines	56 285	62 910	6 625	2,1	2,3	0,19

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

6.2 PRÉSENCE DES FEMMES ENTREPRENEURES

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes parmi les entrepreneurs.

Étant donné les avantages qu'obtiennent les personnes qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des entrepreneures est le taux d'entrepreneuriat chez les femmes (ci-après, le « taux d'entrepreneures »). Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (femmes de 15 à 79 ans). Les variations du taux d'entrepreneures dans le temps reflètent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des femmes dans une région donnée.

Ensemble du Québec

Le taux d'entrepreneures est passé de 1,2 % en 2011 à 1,3 % en 2016 au Québec. Cette augmentation s'explique par une variation du nombre d'entrepreneures (+15,0 %) supérieure à la croissance du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (+2,0 %).

Blocs régionaux

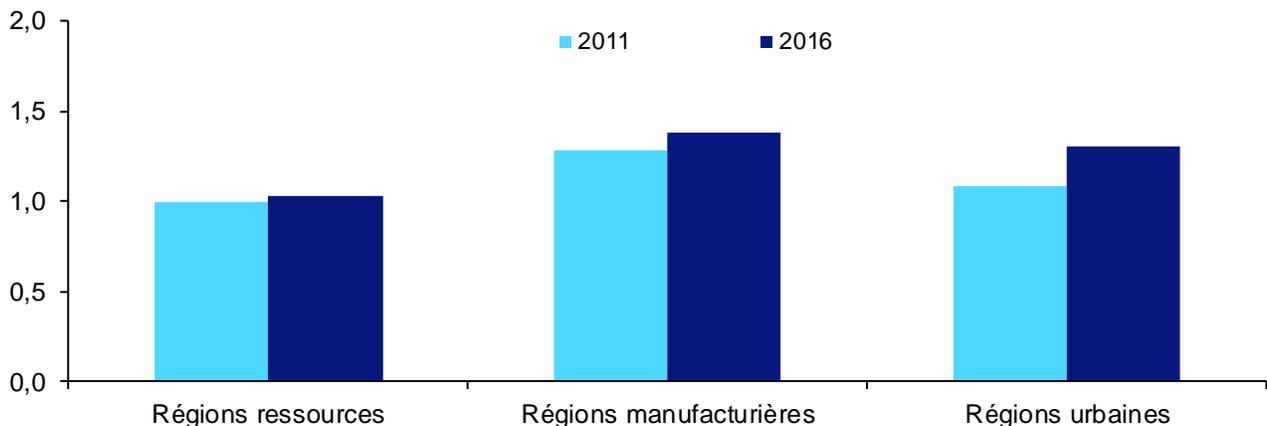
En 2016, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, présentaient un taux inférieur, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- En 2016, le taux d'entrepreneures dans les régions ressources est resté le même qu'en 2011, soit à 1,0 %.
- Durant la même période, le taux d'entrepreneures a augmenté dans les régions manufacturières pour atteindre 1,4 % au lieu de 1,3 %.
- Les régions urbaines ont connu une hausse du taux d'entrepreneures entre les années 2011 et 2016. Celui-ci est en effet passé de 1,1 % à 1,3 %.

Graphique 64

Taux d'entrepreneures¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

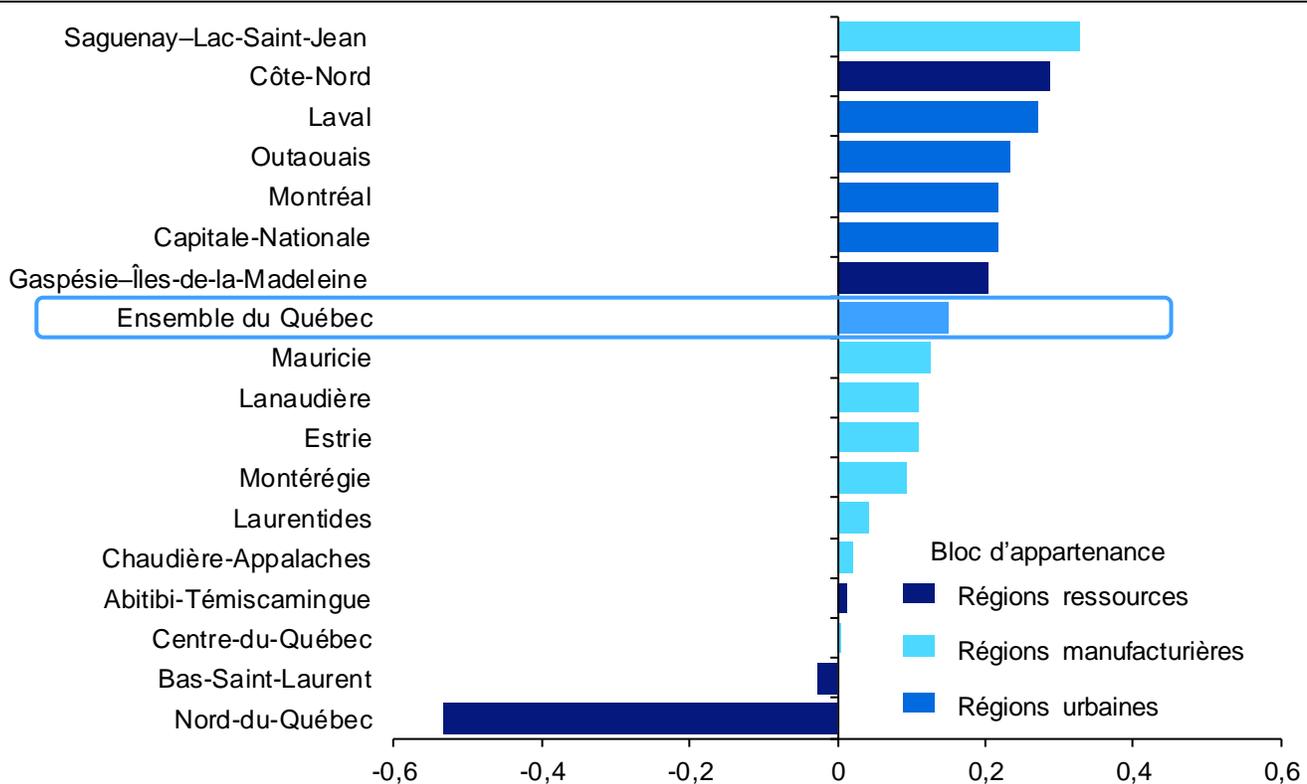
Régions administratives

- En 2016, le taux d'entrepreneures a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec par rapport à 2011.
- C'est dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,33 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,29 point) et de Laval (+0,27 point) que le taux d'entrepreneures a le plus progressé. La performance des trois régions à cet égard s'explique par une augmentation importante du nombre d'entrepreneures (+30 %).
- Le Nord-du-Québec (-0,53 point de pourcentage) et le Bas-Saint-Laurent (-0,03 point) sont les deux seules régions présentant une baisse du taux d'entrepreneures.
- En 2016, les régions qui enregistraient les taux d'entrepreneures les plus élevés sont le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,5 % dans les deux cas).
- Fait important, en 2016, le taux d'entrepreneures a affiché une plus grande croissance (+0,15 point de pourcentage) que le taux d'entrepreneures global (+0,14 point [voir la section 6.1]) par rapport à 2011.

Graphique 65

Écart du taux d'entrepreneures¹, selon les régions administratives², 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXIII

Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures¹, 2011 et 2016

Région administrative ²	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures ¹		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
	En nombre		En nombre	En %		En points de %
01 Bas-Saint-Laurent	960	915	-45	1,2	1,2	-0,03
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 020	1 360	340	0,9	1,2	0,33
03 Capitale-Nationale	2 625	3 320	695	0,9	1,1	0,22
04 Mauricie	1 040	1 170	130	1,0	1,1	0,13
05 Estrie	1 550	1 715	165	1,2	1,4	0,11
06 Montréal	9 010	10 885	1 875	1,2	1,4	0,22
07 Outaouais	1 480	1 875	395	1,0	1,2	0,23
08 Abitibi-Témiscamingue	640	645	5	1,1	1,1	0,01
09 Côte-Nord	275	370	95	0,7	1,0	0,29
10 Nord-du-Québec	155	80	-75	1,0	0,5	-0,53
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	240	305	65	0,6	0,8	0,20
12 Chaudière-Appalaches	2 090	2 135	45	1,3	1,3	0,02
13 Laval	1 720	2 245	525	1,1	1,3	0,27
14 Lanaudière	2 375	2 685	310	1,3	1,4	0,11
15 Laurentides	3 230	3 490	260	1,4	1,5	0,04
16 Montérégie	7 635	8 440	805	1,3	1,4	0,09
17 Centre-du-Québec	1 420	1 460	40	1,5	1,5	0,01
Ensemble du Québec	37 465	43 095	5 630	1,2	1,3	0,15
Régions ressources	2 270	2 315	45	1,0	1,0	0,04
Régions manufacturières	20 360	22 455	2 095	1,3	1,4	0,10
Régions urbaines	14 835	18 325	3 490	1,1	1,3	0,23

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

6.3 PRÉSENCE DES JEUNES ENTREPRENEURS

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la plupart des nouveaux entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à déterminer la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et le nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans révèlent le dynamisme de l'esprit d'entreprise des personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

Ensemble du Québec

En 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans l'ensemble du Québec par rapport à 2011. Il est passé de 1,3 % à 1,5 %. Cette croissance s'explique principalement par une hausse du nombre d'entrepreneurs appartenant à ce groupe d'âge et, dans une moindre mesure, par une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Blocs régionaux

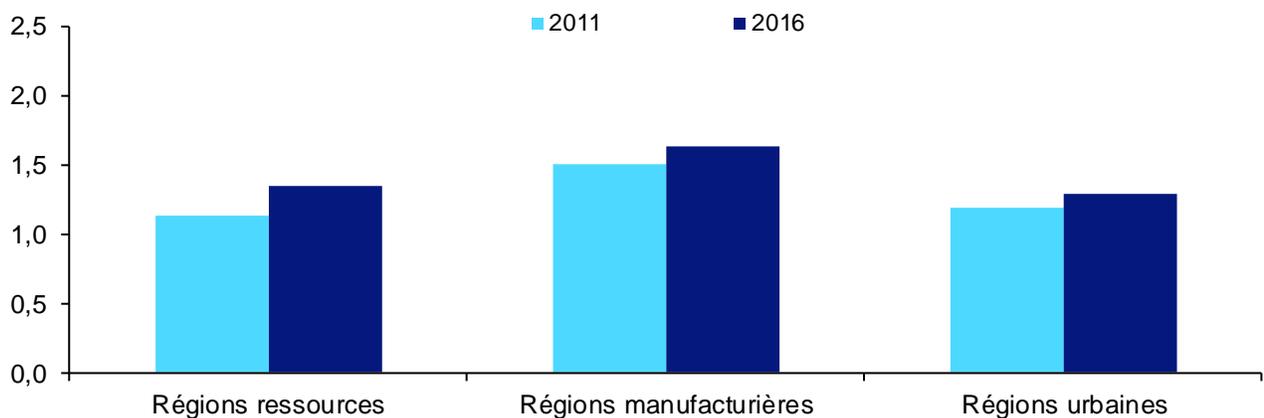
En 2016, dans les régions manufacturières, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans atteignait 1,6 %. Cette proportion était supérieure à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas que la moyenne (1,4 % et 1,3 % respectivement).

- En 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans les trois blocs régionaux, en comparaison avec 2011.
- C'est dans les régions ressources que ce taux a connu la plus importante hausse (de 1,1 % en 2011 à 1,4 % en 2016). Cette augmentation découle à la fois de la hausse du nombre de jeunes entrepreneurs et de la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- Par rapport à 2011, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,4 % en 2016) est demeuré stable à 1,0 point de pourcentage en 2016. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs s'est maintenue à 23,1 % au cours de la même période.

Graphique 66

Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

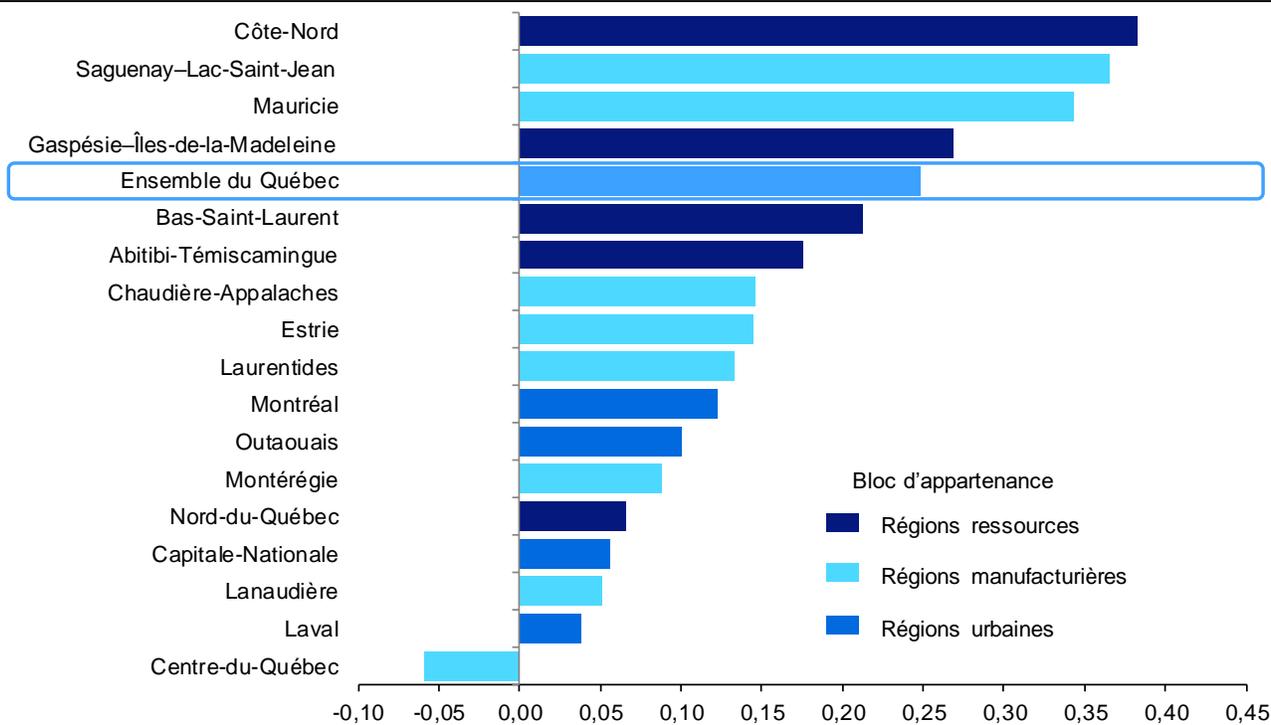
Régions administratives

- En 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans toutes les régions administratives du Québec par rapport à 2011, à l'exception du Centre-du-Québec (-0,06 point de pourcentage).
- Les augmentations les plus marquées se situent dans les régions de la Mauricie (+0,34 point de pourcentage), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+0,36 point) et de la Côte-Nord (+0,38 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une augmentation significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+30,4 %, +29,2 % et +51,5 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (-2,4 %, -4,1 % et -8,0 % respectivement).
- À l'opposé, Laval (+0,04 point de pourcentage) et Lanaudière (+0,05 point) enregistraient les augmentations les moins prononcées. La situation s'explique par une légère hausse du nombre de jeunes entrepreneurs (+3,5 % et +2,0 % respectivement), combinée à une croissance pratiquement nulle de la population âgée de 15 à 39 ans (+0,6 % et -1,2 % respectivement).
- En 2016, les régions de Chaudière-Appalaches (1,9 %), du Centre-du-Québec (1,8 %) et des Laurentides (1,8 %) présentaient les taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans les plus élevés au Québec. À l'inverse, les taux les plus faibles étaient observés dans le Nord-du-Québec (0,9 %), sur la Côte-Nord (1,0 %) et à Montréal (1,3 %).

Graphique 67

Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹, selon les régions administratives², 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXIV

Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016

Région administrative ²	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans ¹		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
	En nombre	En nombre	En nombre	En %	En points de %	En points de %
01 Bas-Saint-Laurent	775	825	50	1,5	1,7	0,21
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	840	1 085	245	1,1	1,4	0,36
03 Capitale-Nationale	2 665	2 820	155	1,2	1,3	0,05
04 Mauricie	740	965	225	1,0	1,4	0,34
05 Estrie	1 475	1 595	120	1,6	1,7	0,14
06 Montréal	7 775	8 800	1 025	1,2	1,3	0,12
07 Outaouais	1 505	1 590	85	1,3	1,4	0,11
08 Abitibi-Témiscamingue	525	585	60	1,2	1,4	0,17
09 Côte-Nord	165	250	85	0,6	1,0	0,38
10 Nord-du-Québec	140	155	15	0,9	0,9	0,06
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	250	275	25	1,1	1,4	0,27
12 Chaudière-Appalaches	2 155	2 245	90	1,8	1,9	0,14
13 Laval	1 720	1 780	60	1,4	1,4	0,04
14 Lanaudière	2 270	2 315	45	1,6	1,6	0,05
15 Laurentides	2 745	2 965	220	1,6	1,8	0,13
16 Montérégie	6 535	6 870	335	1,5	1,6	0,08
17 Centre-du-Québec	1 275	1 225	-50	1,9	1,8	-0,06
Ensemble du Québec	33 555	36 345	2 790	1,3	1,5	0,12
Régions ressources	1 855	2 090	235	1,1	1,4	0,22
Régions manufacturières	18 035	19 265	1 230	1,5	1,6	0,13
Régions urbaines	13 665	14 990	1 325	1,2	1,3	0,10

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et étant âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

6.4 REVENU DES ENTREPRENEURS

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs personnes à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

Ensemble du Québec

Des années 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs dans l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,1 %. Il est ainsi passé de 72 098 \$ à 80 014 \$ en cinq ans. Cette croissance est inférieure à celle que l'on observe chez les salariés, dont le revenu moyen a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,3 % pour la même période. En effet, le revenu moyen des salariés se chiffrait à 44 209 \$ en 2010 et à 52 095 \$ en 2015.

Blocs régionaux

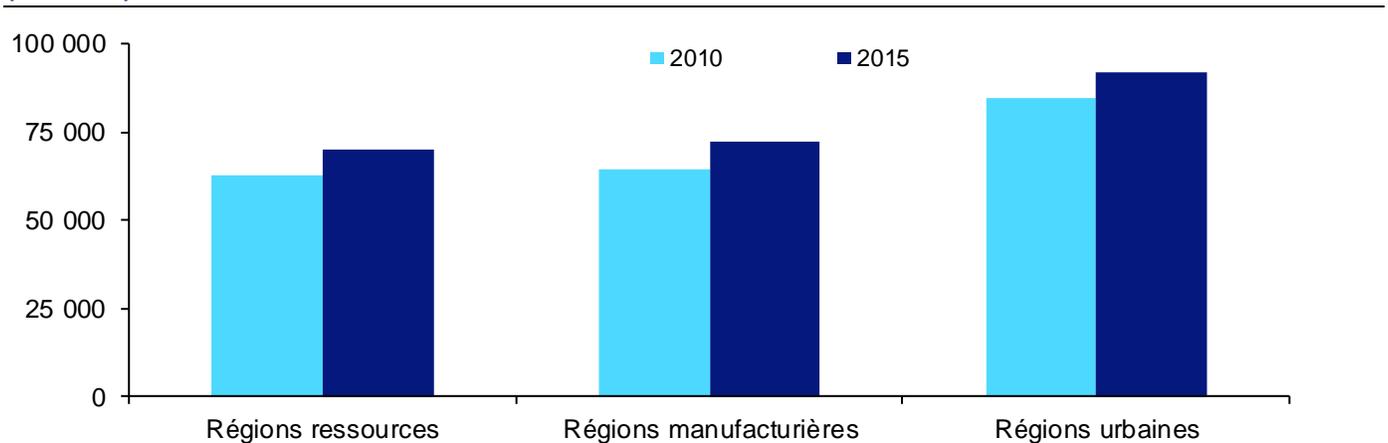
En 2015, les entrepreneurs des régions urbaines touchaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, des années 2010 à 2015, c'est dans les régions ressources que le revenu des entrepreneurs a augmenté le plus (2,4 % annuellement).
- Pour la même période, la hausse annuelle du revenu des entrepreneurs des régions manufacturières (2,3 %) est supérieure à la moyenne nationale (2,1 %).
- Des années 2010 à 2015, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu la plus faible augmentation annuelle de revenu (1,7 %). En 2015, c'est dans les régions urbaines que l'on constatait les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, des années 2010 à 2015, le revenu des entrepreneurs a progressé moins rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

Graphique 68

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015

(en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès d'un petit nombre d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

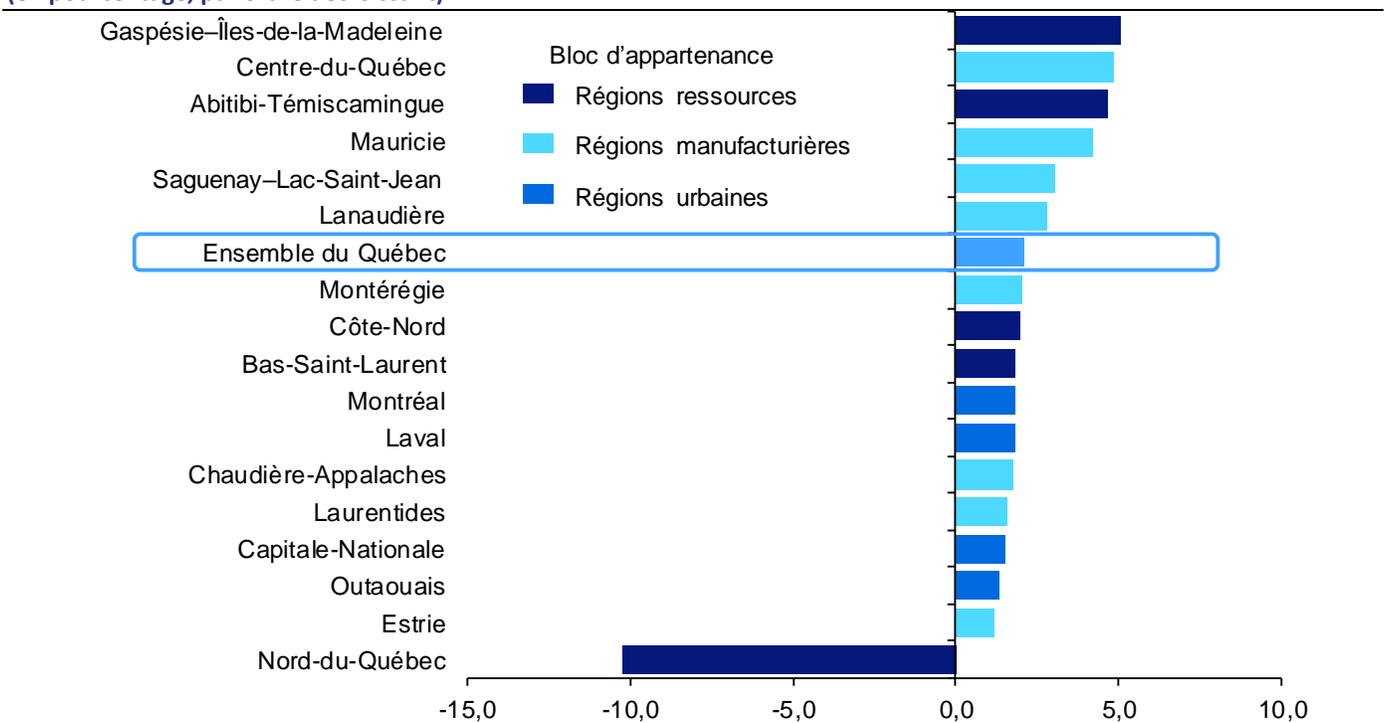
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Régions administratives

- Des années 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec, mis à part dans le Nord-du-Québec, où il est passé de 100 273 \$ à 58 478 \$. Toutefois, ces données doivent être interprétées avec prudence, puisque le résultat de l'année 2010 s'appuie sur une méthodologie différente de celle qui a été utilisée en 2015. À ce sujet, la comparaison des années 2015 et 2005 (54 471 \$) est plus significative puisque la méthodologie est la même.
- Dans 13 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté moins rapidement que celui des salariés. C'est dans le Nord-du-Québec (+13,59 points de pourcentage), en Chaudière-Appalaches (+2,20 points) et en Estrie (+2,15 points) que l'on trouve les écarts les plus prononcés.
- En 2015, le revenu le plus élevé des entrepreneurs était dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. C'est également dans ces deux régions que l'on observe, dans le classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2015.
- Des années 2010 à 2015, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5,1 %), le Centre-du-Québec (4,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 %) affichaient les variations de revenu moyen les plus marquées.

Graphique 69

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les régions administratives², 2010-2015
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès d'un petit nombre d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Tableau XXXV

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015

Région administrative ³	Revenu des entrepreneurs ¹			Revenu des salariés		
	2010	2015	Variation ²	2010	2015	Variation ²
	En \$		En %	En \$		En %
01 Bas-Saint-Laurent	56 304	61 657	1,8	38 005	45 630	3,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65 500	76 028	3,0	42 006	49 143	3,2
03 Capitale-Nationale	81 539	87 868	1,5	44 043	51 926	3,3
04 Mauricie	59 531	73 105	4,2	39 480	46 089	3,1
05 Estrie	62 039	65 783	1,2	39 520	46 546	3,3
06 Montréal	93 681	102 423	1,8	45 609	53 970	3,4
07 Outaouais	66 974	71 557	1,3	48 609	54 627	2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	68 560	86 191	4,7	45 089	54 727	4,0
09 Côte-Nord	70 310	77 693	2,0	49 557	58 174	3,3
10 Nord-du-Québec	100 273	58 478	-10,2	45 360	53 525	3,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 311	63 203	5,1	37 915	45 409	3,7
12 Chaudière-Appalaches	58 963	64 241	1,7	40 167	48 711	3,9
13 Laval	62 968	68 809	1,8	45 228	52 683	3,1
14 Lanaudière	58 723	67 415	2,8	42 740	50 092	3,2
15 Laurentides	70 450	76 155	1,6	44 238	52 865	3,6
16 Montérégie	69 208	76 682	2,1	46 508	54 325	3,2
17 Centre-du-Québec	51 955	65 819	4,8	37 472	45 372	3,9
Ensemble du Québec	72 098	80 014	2,1	44 209	52 095	3,3
Régions ressources	62 382	70 190	2,4	42 475	50 826	3,7
Régions manufacturières	64 576	72 350	2,3	43 311	51 117	3,4
Régions urbaines	84 331	91 883	1,7	45 560	53 429	3,2

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Taux de croissance annuel composé.

3. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} mai 2016. Ce découpage ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur en juillet 2021.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès d'un petit nombre d'individus.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence entre les taux, du fait des arrondissements.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

ANNEXE

Signes conventionnels

x	Données confidentielles
..	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
\$	Dollar
k	Millier
M	Million
G	Milliard
km ²	Kilomètre carré
hab./km ²	Habitants au kilomètre carré

Blocs régionaux

Régions manufacturières

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montérégie
Centre-du-Québec

Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

